



HAL
open science

La valorisation des publications scientifiques : le cas des chercheurs en sciences de gestion à HEC Paris

Sonia Lepri

► **To cite this version:**

Sonia Lepri. La valorisation des publications scientifiques : le cas des chercheurs en sciences de gestion à HEC Paris. domain_shs.info.docu. 2009. mem__00524369

HAL Id: mem__00524369

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem__00524369

Submitted on 7 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

MEMOIRE pour obtenir le
Titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire" INTD
niveau I

Présenté et soutenu par

Sonia Lepri

le 18 novembre 2009

La valorisation des publications scientifiques
Le cas des chercheurs en sciences
de gestion à HEC Paris

Jury

Sophie Dubois-Forcadell, adjointe au Directeur de la Bibliothèque HEC, responsable de stage.

Arnaud Jules, consultant Locarchives, responsable de mémoire.

Promotion XXXIX

*Para mi compañero, Osvaldo, hombre-luz, a quien
1973 le robó también sus diplomas.*

Remerciements

Un grand merci à tous les membres de l'équipe de la Bibliothèque HEC pour leur accueil chaleureux et leur bonne humeur, et en particulier à :

Agnès Melot, directrice de la Bibliothèque, pour la passion et l'énergie qu'elle transmet.

Sophie Dubois-Forcadell, responsable de stage, pour m'avoir permis de réaliser une mission passionnante ; pour sa grande disponibilité, ses remarques précieuses, ses encouragements, sa confiance.

Florence Laufman, qui m'a accueillie lors de mon premier stage de février, et m'a introduite dans ce "nouveau monde".

Christine Collongues, qui a partagé son bureau avec moi et participé à la relecture.

Merci aussi à Arnaud Jules, correspondant pédagogique, pour son regard très intéressant sur la méthodologie et le plan du mémoire.

Je n'oublie pas l'équipe de l'INTD, professionnelle et impliquée, ni les élèves de la promotion 2008-2009, en compagnie desquels j'ai passé une année extrêmement enrichissante.

Notice

LEPRI Sonia. *La valorisation des publications scientifiques. Le cas des chercheurs en sciences de gestion à HEC Paris*. INTD-CNAM, 2009, 148 p. Mémoire en ingénierie documentaire.

La définition de la spécificité des sciences de gestion et de leur place au sein de l'Information Scientifique et Technique permet l'analyse des conditions de production et de diffusion des publications scientifiques. Les contraintes pouvant s'opposer à une diffusion efficace sont relevées. Une observation de la présence de cahiers de recherche d'HEC Paris sur des serveurs d'archives ouvertes permet de dresser un état des lieux de la visibilité des publications des chercheurs de l'institution. Une série de préconisations propose de rationaliser la diffusion des publications et d'optimiser leur accès. Des pistes sont explorées dans l'objectif d'un processus global d'amélioration de la communication scientifique directe de l'institution.

Archives ouvertes ; HAL ; auto-archivage ; publication scientifique ; évaluation scientifique ; chercheur ; diffusion de la recherche ; économie de l'édition scientifique ; grande école ; enseignement supérieur ; sciences de la gestion ; école de commerce ; HEC Paris.

Table des matières

INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	13
1 LES SCIENCES DE GESTION AU SEIN DE L'IST.....	14
1.1 Qu'est-ce que l'Information Scientifique et Technique ?.....	14
1.2 La genèse des sciences de gestion	15
1.3 Les sciences de gestion sont-elles des sciences ?.....	16
1.4 Le "choc des paradigmes" en sciences de gestion.....	18
1.5 Quelles influences sur la recherche ?.....	20
2 IMPORTANCE DE LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE	21
2.1 Qu'est-ce qu'une publication scientifique ?.....	21
2.2 Une brève typologie des publications scientifiques.....	21
2.3 De la recherche à la publication : quelques repères	22
2.4 La publication dans le cycle de l'IST	23
2.5 Pourquoi les chercheurs publient-ils ?.....	23
3 EVALUER LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ?.....	25
3.1 Deux systèmes d'évaluation intimement liés.....	25
3.2 Les outils de mesure : la bibliométrie	26
3.3 Le débat des classements et des évaluations.....	27
3.4 Faire carrière dans une business school américaine	29
3.5 La communauté de recherche française en management	30
3.6 Valoriser la recherche, quels enjeux ?.....	33
3.7 La recherche dans les Grandes Ecoles	35
DEUXIEME PARTIE : LA DIFFUSION DES PUBLICATIONS, MODALITES ET CONTRAINTES 36	
1 L'EVOLUTION DES TECHNIQUES DE DIFFUSION	37
1.1 Qu'est-ce que la communication scientifique ?.....	37
1.2 La revue, modèle traditionnel de l'édition scientifique	37
1.3 Archives ouvertes et libre accès, l'avenir de l'IST ? :	39
1.4 Les archives ouvertes d'un point de vue opérationnel :	42
1.5 Vers un essor croissant de l'OAI ?	43
1.6 Les spécificités des modes de diffusion des connaissances en sciences de gestion. 44	
2 L'ENGAGEMENT CROISSANT DES INSTITUTIONS : DES INITIATIVES EUROPEENNES EN RESEAU.....	46
2.1 DRIVER	46
2.2 Le projet PEER	47
2.3 Une initiative française : un opérateur nommé HAL	47
3 LES CONTRAINTES A UNE DIFFUSION EFFICACE.....	50
3.1 Les questions juridiques	50

3.2	Les contraintes techniques	56
3.3	Les contraintes organisationnelles	59
3.4	Les contraintes humaines	60
	TROISIEME PARTIE : ETUDE DE CAS ET RECOMMANDATIONS	62
1	HEC, UNE INSTITUTION EN RESEAU	63
1.1	HEC.....	63
1.2	La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.....	64
1.4	Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur	66
1.5	Les associations autour des écoles de gestion	68
2	LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS D'HEC	71
2.1	Profil rapide des enseignants-chercheurs d'HEC.....	71
2.2	Les publications scientifiques à HEC	72
2.3	Modalités de diffusion des publications des enseignants-chercheurs d'HEC.....	74
2.4	Le cas particulier des cahiers de recherche	76
3	LA MISSION : ETAT DES LIEUX	77
3.1	L'analyse de l'existant, première étape	77
3.2	Les mesures effectuées	88
3.3	Les obstacles rencontrés	92
3.4	Analyse des modes de dépôt des cahiers de recherche à l'extérieur d'HEC.....	92
3.5	Les obstacles rencontrés	94
3.6	Le projet ParisTech 2009 de valorisation des publications scientifiques.....	95
4	LA BIBLIOTHEQUE AU CŒUR DU PROJET	96
4.1	Présentation de la bibliothèque	96
4.2	Les missions et savoir-faire de la Bibliothèque.....	98
4.3	Le repositionnement stratégique au sein de l'institution.....	99
5	LES RECOMMANDATIONS	100
5.1	Ce qu'il faut retenir	100
5.2	Des arguments puissants pour le dépôt dans HAL.....	101
5.3	Suggestions pour le dépôt dans HAL	104
5.4	Préconisation pour le Site HEC et les sites Studies	106
5.5	Préconisation brique OAI	110
5.6	Préconisation plateformes archives ouvertes	111
5.7	Autres publications : thèses, articles, ouvrages.....	112
5.8	Le recueil des publications des professeurs : l'outil Copper	114
	CONCLUSION	115
	BIBLIOGRAPHIE	120
	GLOSSAIRE	140
	ANNEXES	142

Liste des tableaux

Tableau 1 : Actes de communication des chercheurs au cours des travaux de recherche..	22
Tableau 2 : HEC, répartition du budget.....	64
Tableau 3 : Visibilité des publications des chercheurs HEC à la Bibliothèque.....	74
Tableau 4 : Visibilité des publications des chercheurs HEC sur le site de la Bibliothèque...	75
Tableau 5 : Visibilité des publications des chercheurs HEC sur le site HEC Paris.....	75
Tableau 6 : Disciplines couvertes par le réseau SSRN.....	82
Tableau 7 : Nombre d'archives ouvertes, classement mondial.....	143
Tableau 8 : Liste des archives ouvertes en France.	144
Tableau 9 : Comparatif des classifications : JEL et Thésaurus de Delphes.....	147

Liste des figures

Figure 1 : Position des sciences de gestion au sein des sciences.	19
Figure 2 : Etapes de la publication dans le cycle de l'IST	23
Figure 3 : Evolution des dépôts dans HAL 2000-2009.....	49
Figure 4 : Nombre de documents dans HAL-SHS	49
Figure 5 : Circuit de production du cahier de recherche à HEC	77
Figure 6 : SSRN : exemple de portail institutionnel personnalisé.....	81
Figure 7 : RePEc, un agrégateur en réseau	84
Figure 8 : Les pays contributeurs de RePEc.....	85
Figure 9 : RePEc : fonctionnalités et modalités de dépôt	86
Figure 10 : Dépôt des cahiers de recherche HEC sur sites extérieurs à l'institution.....	93
Figure 11 : La Bibliothèque au sein du Campus HEC	96
Figure 12 : Nombre de réservoirs d'archives ouvertes par pays	101
Figure 13 : Nombre de réservoirs par pays en "Business and Economics"	101
Figure 14 : Nombre de réservoirs par pays en "Management and Planning"	102
Figure 15 : Dépôt des cahiers de recherche dans HAL (CNRS)	105
Figure 16 : Positionnement du site HEC, du site Bibliothèque et des sites professeurs ..	106
Figure 17 : Interface riche de la rubrique publications du site Graduate School	109
Figure 18 : Comparaison de l'arborescence des classements dans HAL et HAL-TEL.....	113
Figure 19 : Pourcentage d'archives ouvertes gérées par chaque logiciel en France	146
Figure 20 : Pourcentage de documents déposés par type de logiciel, en France	146
Figure 21 : Base de données Copper (Gestion des CV du corps professoral HEC)	148

Avertissement

Les conventions d'écriture seront les suivantes :

- La dénomination "sciences de gestion" recoupe de nombreuses disciplines : finances, management, contrôle de gestion, marketing, économie, etc. Nous employons parfois d'autres termes (ex. business, économie-gestion, etc.) quand ils renvoient à un choix des auteurs.
- Nous appellerons indifféremment la bibliothèque d'HEC, "Bibliothèque HEC" ou "Bibliothèque", en conservant la majuscule. Lorsqu'il s'agira d'un terme générique, celui-ci sera en minuscules.
- Il existe deux sites web distincts: celui du groupe HEC Paris, que nous nommerons "site web HEC " et celui de la bibliothèque, que nous nommerons "site web de la Bibliothèque".
- Les termes anglo-saxons apparaissent en italique.
- Les sigles sont suivis de leur développement entre parenthèses : ex. IST (Information Scientifique et Technique), et/ou vice-versa.
- Les références entre crochets renvoient à la bibliographie finale. Elles mentionnent le numéro de la notice, le ou les auteurs, ainsi que la date de publication de la référence, hormis pour les sites web: [75, KRICHEL, 1997].
- Les sites web qui apparaissent dans les notes de bas de page sont repris dans la bibliographie.

Introduction

La révolution numérique est passée et l'on ne peut que constater l'augmentation de la mise en ligne, gratuite ou payante, de ressources électroniques. Bibliothèques numériques, revues électroniques et serveurs d'archives ouvertes d'initiative publique ou privée se développent. Dans ce contexte de foisonnement éditorial où l'information est parfois une marchandise soumise à la spéculation, parfois un bien commun mis gratuitement à disposition de toute personne disposant d'un accès à Internet, se pose la question de l'accès à l'information. Pour un chercheur, l'accès à l'information est vital. Il doit s'appuyer sur les travaux antérieurs de ses collègues pour élaborer ses propres réflexions et progresser dans sa recherche. Il lui faut donc trouver l'information le plus rapidement possible au milieu d'une production pléthorique et protéiforme.

D'autre part, de multiples motivations poussent le chercheur à publier : enjeux professionnels, lorsque l'évaluation du travail ou la titularisation à un poste d'enseignant dépendent de la publication des résultats de ses recherches dans des revues spécialisées à rayonnement international ; enjeux économiques, lorsque les financements alloués à la recherche sont suspendus au nombre de citations de leurs articles dans ces mêmes revues.

Lorsqu'à son tour le chercheur-auteur passe du statut d'utilisateur à celui de producteur d'information, il propose ses propres publications à la communauté scientifique et parfois à un public plus large. Quelles possibilités s'offrent alors à lui pour les diffuser ? Comment les valoriser ? Quels bénéfices en retirer ?

Le chercheur qui assume souvent une double charge d'enseignement et de recherche n'a pas toujours les moyens de travailler sur la visibilité de ses propres publications. L'appartenance à une institution de taille importante présente alors certains avantages, notamment lorsqu'un service de documentation (ou une bibliothèque) y est présent.

Ce mémoire a pour objectifs :

- d'analyser les raisons pour lesquelles la diffusion des publications scientifiques des chercheurs d'HEC est un enjeu majeur pour l'institution.
- d'exposer comment, dans un environnement informationnel complexe requérant recul et vision à long terme, des compétences techniques sont nécessaires pour garantir un large accès à ces publications.
- d'expliquer en quoi la bibliothèque, au cœur de la révolution technologique numérique et dépositaire d'un savoir-faire « métier », est l'acteur désigné pour organiser cette visibilité et comment elle va procéder à la mise en place de procédures organisationnelles.

Nous préciserons tout d'abord les contours du sujet en définissant la place occupée par les sciences de gestion au sein de l'information scientifique et technique, et examinerons en quoi cette position oriente l'activité de recherche et influe sur les modes d'élaboration, de publication et de diffusion.

La deuxième partie traitera des différents modes de communication scientifique ; elle explicitera en quoi le schéma éditorial traditionnel de revue payante à comité de lecture, dont le modèle économique est de plus en plus remis en cause, évolue sous la pression des tenants du libre accès et des archives ouvertes.

Les différents obstacles à une diffusion efficace des publications scientifiques seront abordés du point de vue juridique, technique et organisationnel. Leur identification nous servira à appuyer les recommandations.

La troisième et dernière partie présentera le cas concret de l'école HEC, à la fois en tant que Grande Ecole évoluant dans un contexte national au sein de plusieurs tutelles et réseaux, et comme Business School inscrite dans un environnement concurrentiel international.

La méthodologie utilisée sur le terrain, lors de cette étude, se fondera tout d'abord sur l'analyse du circuit de diffusion d'un type particulier de publication scientifique, le cahier de recherche (*working paper*). En tant que prépublication, le cahier de recherche échappe à toute contrainte d'ordre économique pouvant faire obstacle à sa diffusion. Nous analyserons la façon dont il chemine, depuis sa production par le chercheur-auteur jusqu'à son lecteur, et nous établirons le rôle de la bibliothèque tout au long de ce parcours.

Une évaluation de la présence de publications HEC dans quelques agrégateurs ou archives ouvertes en économie-gestion - RePEc, SSRN - permettra de compléter le panorama dans lequel évoluent les cahiers de recherche HEC et donnera un ordre d'idée de leur niveau de visibilité sur Internet.

Pour finir nous préconiserons des solutions pour rationaliser la diffusion des cahiers de recherche et optimiser leur accès. Des pistes concernant d'autres types de publication comme les thèses et les articles de revues seront explorées dans l'objectif d'un processus global d'amélioration de la communication scientifique directe de l'institution.

Première partie
L'information scientifique et
technique

1 Les sciences de gestion au sein de l'IST

1.1 Qu'est-ce que l'Information Scientifique et Technique ?

Définition de l'IST

Selon l'ADBS, l'IST est "l'ensemble des informations dont les différents professionnels des secteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'industrie et de l'économie ont besoin dans l'exercice de leur métier. Ce concept, apparu dans les années 1960, est lié au développement des technologies de l'information et de la communication. Actuellement on utilise plus souvent le terme information spécialisée" [2, BOULOGNE, 2004].

Pour Claire Panijel-Bonvalot [9, PANIJEL-BONVALOT, 2005], L'IST désigne " l'ensemble des informations destinées aux secteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie. Essentielle à la production des savoirs, enjeu majeur dans la concurrence économique et scientifique, elle se caractérise par sa portée internationale, sa validation au sein d'un collège de spécialistes et par la mise en œuvre de techniques de médiation et d'outils informatiques ".

L'IST un socle sur lequel se construisent les nouvelles recherches. En effet, elle est indispensable à la production des savoirs ; un chercheur qui publie est aussi un chercheur qui a utilisé l'IST pour avancer dans ses recherches. L'IST représente aussi le résultat de la recherche scientifique : un ensemble de données testées, acceptées par la communauté scientifique internationale.

La deuxième définition souligne davantage encore le statut officiel de l'IST, son appartenance collégiale, son caractère d'authenticité.

L'information spécialisée est aussi appelée ISTE (Information Scientifique, Technique et Economique) ; elle se réfère alors à tout le secteur économique produit par les chambres de commerce et d'industrie [1, ACCART, RETHY, 2008, p.107]. Cela nous concerne directement, puisque HEC est un établissement consulaire de la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris).

<p>Nous retiendrons des deux définitions de l'Information Scientifique et Technique le lien que celle-ci entretient avec la technologie, car les outils informatiques et la nature des supports (ressources électroniques) jouent un rôle considérable dans la chaîne éditoriale et le circuit de distribution/diffusion.</p>

1.2 La genèse des sciences de gestion

Un champ disciplinaire jeune

L'histoire des sciences de gestion est, au regard des sciences exactes millénaires, très récente [67, DE FOURNAS, 2007].

A sa création en 1881, HEC, de la même manière que les autres Grandes Ecoles de Commerce Françaises (GECF) propose un enseignement fondé sur trois disciplines : droit, comptabilité, langues vivantes ; à cela s'ajoute un peu d'histoire et de géographie commerciale, des matières techniques comme l'arithmétique ou la chimie, et l'étude des marchandises. On s'intéresse plus aux procédés de fabrication qu'à l'organisation de l'entreprise. Les sciences commerciales ne sont pas à cette époque une matière noble et les élèves sont davantage attirés par le prestige des écoles d'ingénieur fondées un siècle plus tôt¹.

En 1904, l'évolution du cursus introduit un enseignement plus pratique pour répondre aux besoins du monde économique. Une Académie du Management est créée en 1920 et des options sont introduites en deuxième année : commerce et industrie, commerce et banque, colonies.

En 1938, le travail en équipe, la visite d'établissements industriels et l'introduction d'un stage en entreprise viennent compléter la réforme.

Mais c'est en 1958, avec l'arrivée de Guy L'Hérault, que le management apparaît à HEC. Les Trente Glorieuses accompagnent alors la forte croissance économique de la France de l'après-guerre. Les besoins sont nombreux mais le fossé avec le niveau de l'enseignement se creuse. On parle de ce retard comme du "*management gap*". Un rapport publié par l'Association des Anciens Elèves en 1952 demande l'introduction de nouveaux enseignements : marketing, distribution, formation par la méthode des cas² inspirée de Harvard.

Les Etats-Unis, abandonnés suite au krach de 1929, redeviennent alors un modèle et on assiste à la reprise d'une longue série d'échanges et de partenariats. Les enseignants envoyés en mission rapportent de nouvelles disciplines, ainsi le marketing en 1954.

¹ L'Ecole des Mines est créée en 1783, le Conservatoire des Arts et Métiers et l'Ecole Polytechnique en 1794 [67, DE FOURNAS, 2007]

² Les études de cas, *case studies*, proposent aux élèves l'analyse systématique d'une situation en contexte. Cette méthode qualitative vise à développer la résolution de problèmes et la recherche de solutions.

La signature du traité de Rome et l'internationalisation de la compétition économique, ainsi que le passage de l'étatisme au libéralisme deviennent le cadre du renouveau des GECF.

Dès 1957, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), tutelle d'HEC, vote une réforme qui s'appuie entre autres sur l'introduction de matières propres à HEC : marketing, droit, contrôle de gestion. Dans un deuxième temps sont introduits la gestion financière, la banque/comptabilité, la fonction commerciale, les problèmes sociaux, la gestion et la politique des entreprises. Les matières techniques (physique, chimie, étude des marchandises) sont retirées des enseignements.

En 1966, des bourses sont octroyées aux enseignants qui souhaitent se former aux Etats-Unis.

1.3 Les sciences de gestion sont-elles des sciences ?

Des pratiques de gestion aux sciences de gestion

On le voit, la gestion est une discipline très jeune, qui n'a fait l'objet en France d'un enseignement académique dispensé par des enseignants spécialisés et d'une recherche que vers la fin des années 60.

En effet, depuis la fin du XIXe siècle des pratiques de gestion et d'administration des entreprises sont mises en place, mais non formalisées.

Les sciences de gestion ne naissent pas en 1960, mais cette période marque le moment de leur rénovation et de leur entrée officielle dans l'enseignement supérieur [13, CHESSEL, PAVIS, 2001]. Elle marque aussi la naissance de la recherche dans la discipline, qui devient objet d'étude, ce qui lui confère un statut scientifique.

A cette époque aucun cursus de gestion n'existe dans les universités. Trois types de formation sont proposés :

- Les IAE (Instituts d'Administration des Entreprises) :
Hébergés au sein des facultés de droit, les IAE assument la charge d'enseigner la gestion ; cependant seul l'IAE de Paris connaît une popularité importante. Les facultés de droit prennent ensuite l'appellation de "Facultés de droit et de sciences économiques".
- Le doctorat en sciences de gestion n'est créé qu'en 1963, sous la forme d'une mention "Administration des entreprises", spécialisation du doctorat en sciences économiques.
- De nombreux centres de formation destinés au perfectionnement des cadres dirigeants ouvrent leurs portes, à l'instar de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP).

Cependant, des études menées par des experts américains identifient la cause du retard économique de la France par rapport aux Etats-Unis : la thématique du *management gap*³ surgit, amplifiée par la parution, en 1967, de l'ouvrage de Jean-Jacques Servan-Schreber, Le Défi américain :

Celui-ci lance un appel à la modernisation :

"Le fameux *technological gap*⁴ qui s'agrandit entre l'Europe et l'Amérique est dû d'abord, à travers la pauvreté en formation supérieure, à la faiblesse relative de la recherche et de la science, mais il est dû aussi à une apparente incapacité - faute d'investissement, c'est bien le mot, dans l'homme - à saisir et avec vigueur les méthodes modernes de gestion. "

Un an plus tard, suite de la loi sur la Formation professionnelle, la Fédération Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) voit le jour. Fondée par différents acteurs de l'Etat (Chambres de commerce, CNPF⁵, ministères), elle deviendra l'outil des réformes en finançant des formations à l'étranger. Ce sont des centaines de professeurs, "missionnaires du management", qui viendront disséminer en France les enseignements reçus. La FNEGE appuiera, entre autres, la formation du corps professoral permanent d'HEC.

Les diplômes spécialisés en sciences de gestion se développent : les premières maîtrises apparaissent à Paris-Dauphine ; le doctorat de troisième cycle et d'Etat en 1974 ; l'agrégation en 1976.

La FNEGE s'intègre donc dans un réseau complexe d'agents de l'Etat, d'organisations patronales et d'enseignants du supérieur, aux intérêts divergents mais tous conscients de l'urgence de la situation, qui impulsent le renouveau des sciences de gestion dans une période de mutation économique accélérée. La priorité est donnée à la formation de formateurs en gestion, afin de générer un corps d'enseignants permanent et spécialisé (le chiffre de 1000 enseignants formés en 10 ans est avancé). Les futurs enseignants devront obligatoirement être passés par les entreprises. Ils devront ensuite consacrer : 25% de leur emploi du temps à l'enseignement, 25% au perfectionnement, 25% à la recherche et aux publications, 25% en conseil pour les entreprises.

Cet ambitieux programme est à la base de la situation actuelle, qui place les enseignants-chercheurs en sciences de gestion au carrefour du monde économique, professionnel et de celui de la transmission du savoir et de son élaboration permanente.

Les sciences de gestion, un savoir académique reconnu

L'approche sociologique semble confirmer ce constat effectué sur le terrain: les sciences de gestion se situent à un carrefour, elles résultent d'une convergence, d'une transversalité.

³ Ecart managérial

⁴ Ecart technologique

⁵ Conseil National du Patronat Français, ancêtre du MEDEF

La philosophie des sciences, historiquement, s'organisait autour des sciences dures. La sociologie des sciences, branche relativement récente au regard de l'épistémologie, a eu la volonté de s'en différencier en se penchant davantage sur la notion de "savoirs institués" et de "disciplines", au sens large du terme.

Ce cadre d'étude a permis de réintégrer dans les savoirs l'ensemble des sciences humaines et sociales (économie, histoire, sociologie, psychologie, anthropologie, etc.). La sociologie des sciences inclut également d'autres savoirs institués, détenus par des corps professionnels organisés et devenus des disciplines universitaires légitimes, comme : le marketing, la gestion, le droit, la finance, la comptabilité, etc., parties composantes des sciences de gestion [23, SAVANTS, 2006]. La sociologie des sciences en effet a centré son action sur les questions de connaissance et savoirs, les interactions, et non pas sur l'objet de la science.

Ces précisions permettent de préciser les contours de l'objet de notre étude et de le contextualiser.

Ainsi, voir les sciences de gestion par le biais de la sociologie permet de les caractériser plus avant : bien que leur objet d'étude soit différent de celui des sciences dures, les sciences de gestion se révèlent cependant comme étant des "activités de production de connaissances" au même titre que les sciences exactes.

Ainsi orientée, la sociologie des sciences permet d'aborder des thèmes comme : la diffusion des savoirs et leur appropriation par le corps social et les individus ; les formes de l'organisation institutionnelle de la recherche ; l'internationalisation de la science et des collaborations ; le rôle des politiques scientifiques ; les usages économiques, sociaux et industriels des savoirs académiques ; les inégalités d'accès à la science et à la connaissance scientifique ; les modes de financement de la recherche et leurs effets [23, SAVANTS, 2006].

1.4 Le "choc des paradigmes" en sciences de gestion

Nous venons de voir que les sciences de gestion appartiennent au domaine des sciences humaines car, comme elles, elles interagissent en permanence avec l'objet de leur étude.

Cette caractéristique fondamentale a des impacts sur l'organisation de la recherche et l'enseignement de la discipline, contrairement aux sciences exactes où le phénomène étudié reste, schématiquement, sourd aux descriptions qui en sont faites [19, PEREZ, 1998].

Le "choc des paradigmes"⁶ provient de la confrontation de deux approches des sciences de gestion. Pour situer la place des sciences de gestion dans l'ensemble des sciences, Perez

⁶ L'expression reprend le titre de l'article auquel nous faisons référence [19, PEREZ, 1998].

s'inspire de l'échelle d'Auguste Comte, qui part des mathématiques et de l'astronomie jusqu'aux sciences de la vie et la sociologie, s'appuyant sur des oppositions telles que concret/abstrait, théorique/pratique, général/particulier.

On distingue en général les sciences dures, exactes ou "positives", des sciences humaines et sociales par le statut qui définit l'objet de leur étude : ainsi, dans les premières il s'agit bien d'un objet étudié indépendamment de tout contexte social, d'un savoir théorique, à faible degré d'implication et d'application ; dans les secondes, le comportement de l'objet étudié retentit sur l'action de celui qui étudie, il génère un savoir d'action.

Cette vision positiviste des sciences est aujourd'hui remise en question mais elle permet cependant une bonne représentation de la place particulière qu'occupent les sciences de gestion.

Ainsi dans le schéma de Perez, les sciences de gestion se retrouvent au niveau des sciences de l'ingénieur pour leur degré d'*application*, et au niveau des sciences de l'homme pour leur degré d'*implication*, c'est dire si elles occupent une place hybride:

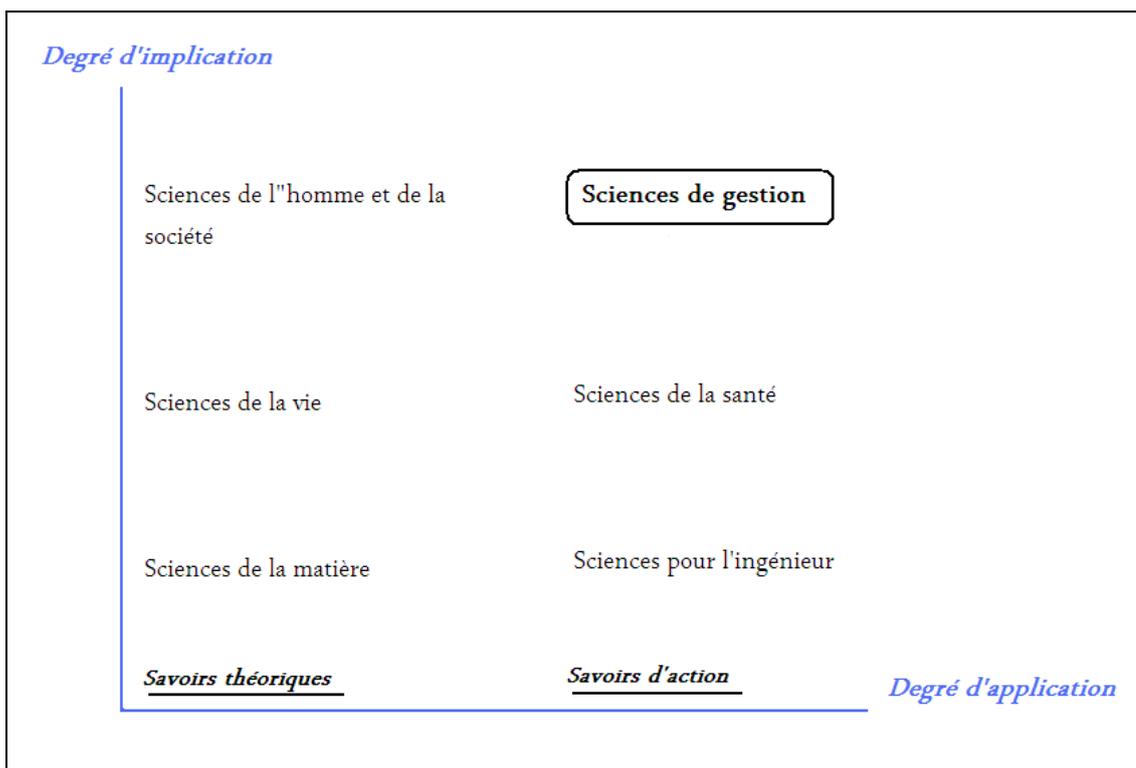


Figure 1 : Position des sciences de gestion au sein des sciences. Source : [19, Perez, 1998]

A contrario, pour Bourdieu, "l'univers 'pur' de la science la plus 'pure' est un champ social comme un autre" [21, BOURDIEU, 1975]. Toute science interfère avec un milieu, est étudiée par des hommes, êtres sociaux au premier chef.

1.5 Quelles influences sur la recherche ?

On remarque au niveau de la production scientifique que le modèle dominant des thèses en sciences de gestion est le modèle "hypothético-déductif". Ce modèle se fonde sur la méthode des sciences exactes, construite en 3 étapes : 1/état de l'art. 2/étude théorique. 3/étude empirique.

A l'opposé, la méthodologie en sciences sociales, plus complexe, réclame une implication supérieure dans l'organisation, et donc dans la durée : c'est une approche effective du terrain [19, PEREZ, 1998].

Il semblerait que le paradigme positiviste pousse les chercheurs à la spécialisation, et donc à l'éparpillement de la discipline. A contrario, la seconde méthode permet d'intégrer la transversalité et les approches multiples nécessaires à certains domaines, comme le management. Il apparaît aussi que l'Université et les Grandes Ecoles ne sont pas à égalité à ce niveau.

En effet, les Grandes Ecoles semblent mieux outillées. Au niveau du temps, la charge de l'enseignement dans l'emploi du temps des professeurs semble plus équilibrée ; la gestion de tâches administratives est facilitée par des assistants ; les financements accordés aux chercheurs plus substantiels ; les incitations à la recherche plus nombreuses. C'est pourquoi les Grandes Ecoles se placent dans une situation dominante au niveau de la recherche en sciences de gestion.

On peut imaginer que la création des PRES⁷, chargés entre autres de regrouper des Universités, des Grandes Ecoles, et des centres de recherche au sein d'écoles doctorales, permette d'accorder davantage de temps et de moyens pour effectuer des recherches selon la méthodologie des sciences sociales. Plus chronophage mais plus enrichissante pour le domaine de la gestion, cette méthode qualitative encouragerait l'intégration d'autres profils de chercheurs (informaticiens, sociologues, historiens) dans le champ de la recherche en gestion et favoriserait un travail en équipe.

La proximité entre la recherche et le terrain, en l'occurrence les entreprises pour le cas de la gestion, peut cependant poser un problème au regard de la déontologie et du recul nécessaire entre le chercheur et son terrain. En effet, les thèses de "terrain" sont souvent suivies par les responsables des organisations, ce qui peut biaiser les résultats obtenus.

On voit comment le cadre d'un Grande Ecole comme HEC, qui bénéficie de relations étroites avec le monde de l'entreprise, au travers de sa Fondation, de ses Chaires, de ses programmes, et d'une reconnaissance internationale, est aussi le lieu d'une production scientifique de qualité qu'il faut valoriser par tous les biais possibles.

⁷ Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

2 Importance de la publication scientifique

2.1 Qu'est-ce qu'une publication scientifique ?

"Le terme publication scientifique regroupe plusieurs types de communications que les chercheurs scientifiques font de leurs travaux en direction d'un public de spécialistes, et ayant subi une forme d'examen de la rigueur de la méthode scientifique employée pour ces travaux, comme l'examen par un comité de lecture indépendant⁸ ".

C'est un article, un rapport, une thèse ou autre expliquant des travaux de recherche. Ce qui distingue une publication scientifique d'une autre publication, c'est qu'elle a été approuvée par la communauté internationale, la communauté des pairs. Elle répond aux critères exigés par la méthode scientifique en offrant des garanties : l'enregistrement permet de dater la priorité intellectuelle d'une découverte ; la certification assure la validité des résultats ; la diffusion garantit l'accessibilité des résultats de la recherche; l'archivage garantit l'intégrité des documents dans le temps et dans l'accès [7, CHARTRON 1997].

2.2 Une brève typologie des publications scientifiques

Chaque type de document a une fonction différente et sera utile dans les démarches particulières de recherche d'information.

On distingue ainsi différents supports pour la communication scientifique⁹ [8, MAHE] :

- Cahiers de laboratoire (dans notre cas il s'agit de "cahiers de recherche").
- Rapports : ils font l'objet d'une commande de la part d'une institution et sont validés en interne selon des critères scientifiques variables.
- Actes de congrès ou de colloques : contrôle sommaire. Les congrès sont organisés par des sociétés savantes, des institutions ou des sociétés commerciales.
- Thèses : travail de recherche contrôlé de manière académique par le biais de la soutenance.
- Articles de périodiques : publications validées par un comité éditorial et contrôlée par les pairs. Les publications peuvent prendre la forme d'un article.
- Ouvrages : documents de synthèse validés par un éditeur (éditeurs scientifiques, Sociétés savantes).

⁸ Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Publication_scientifique*

⁹ http://urfist-apps.unice.fr/wiki_AO/index.php/L%27information_scientifique_et_technique

- Cours, manuels.
- Brevets : documents juridiques qui protègent une invention ; ils sont validés par les offices de brevet au niveau régional, national ou mondial.

2.3 De la recherche à la publication : quelques repères

On observe dans le tableau ci-dessous que plusieurs formes de communication se succèdent tout au long de l'évolution du travail du chercheur, la publication scientifique dans une revue représentant l'ultime et définitif vecteur de diffusion massive :

Étapes de la recherche	Types d'échanges et de constructions sociales
Début d'une recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Communication informelle : discussions, rencontres, visites, courriers électroniques • Notions de "collèges invisibles"
Travaux en phase terminale	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires, congrès, colloques. • Communication orale, puis écrite. • Feedback des autres chercheurs. • Prise de contact avec les éditeurs.
Aboutissement de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Soumission à un comité de lecture. • Reconnaissance officielle par les pairs. • Publication d'un article dans une revue. • Signalement dans les bases bibliographiques.

Tableau 1: Les actes de communication des chercheurs au cours des travaux de recherche.
D'après [6, CHARTRON, 1997]

Une observation linéaire et séquentielle montre donc la publication comme l'aboutissement d'un processus.

Néanmoins, la notion de cycle propose un angle d'approche différent : la publication, englobée dans un mouvement circulaire perpétuel, représente l'étape supérieure de l'avancée d'une recherche.

2.4 La publication dans le cycle de l'IST

Paul Otlet, le "père" de la documentation¹⁰, a schématisé le cercle classique de l'information et de la documentation, qui s'applique à l'IST, comme ceci :

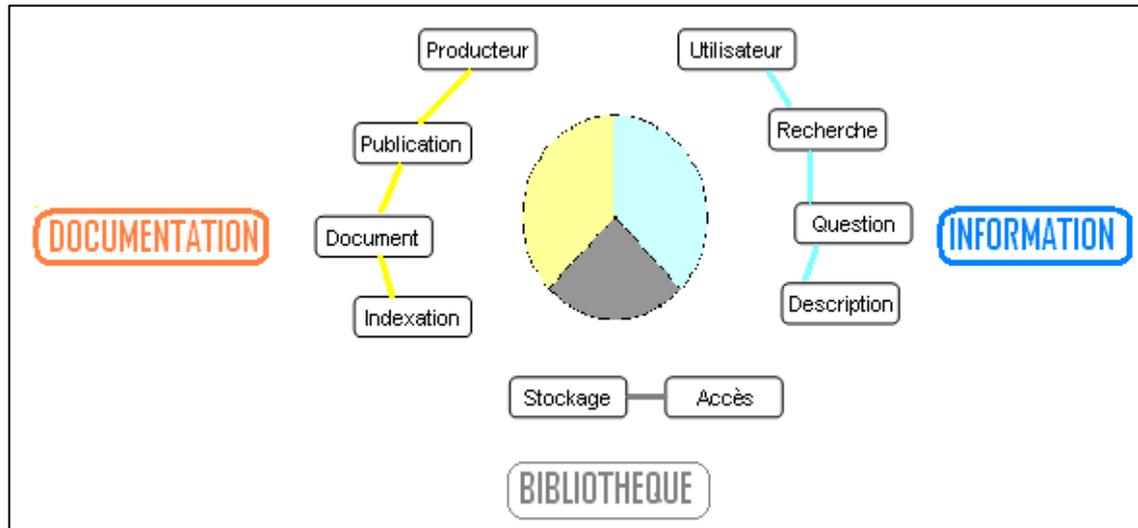


Figure 2 : Etapes de la publication dans le cycle de l'IST
D'après [1, ACCART, RETHY, p. 106]

On voit que le producteur d'information (à gauche en orange), est aussi un utilisateur de l'information (à droite en bleu). La bibliothèque, qui permet de décrire et d'indexer, fait le lien entre ces deux activités qui sont partie intégrante du travail de recherche.

Dans le processus de recherche, le chercheur à tour de rôle endosse l'habit de l'utilisateur puis du producteur d'information. La publication des résultats de sa recherche est pour lui un aboutissement et, pour ses lecteurs, la source potentielle de nouvelles recherches.

2.5 Pourquoi les chercheurs publient-ils ?

La recherche se nourrit d'échanges

Les technologies de l'imprimerie ont permis dès le XVII^e siècle une diffusion des travaux scientifiques indispensable à l'avancée de la recherche. En effet, celle-ci procède pas à pas, chaque découverte s'appuyant sur des travaux antérieurs, des confrontations, des discussions, des échanges. La recherche est toujours l'œuvre d'une communauté. La publication dans des revues cautionnées par les académies et les sociétés savantes, qui formalisent, évaluent, disséminent, devient la forme de communication scientifique la plus avantageuse pour échanger au sein d'une communauté géographiquement dispersée [53, WOJCIECHOWSKA, 2008, p.11].

¹⁰ En 1934, il publie son *Traité de documentation*, considéré comme l'ouvrage de base de la documentation moderne. Il a aussi inventé la Classification Décimale Universelle (CDU) et imaginé Internet avant l'heure.

Le chercheur doit gérer sa carrière

Aujourd'hui, le chercheur a l'obligation de publier ; en effet sa titularisation, sa carrière, les crédits de recherche qu'il peut obtenir découlent directement de la façon dont il est évalué. Or, son évaluation dépend du niveau de ses publications scientifiques, dont les critères de reconnaissance de la valeur sont intimement liés à la notoriété des revues dans lesquelles elles sont publiées. La recherche devient un "élément non négociable et il faut un minimum significatif de publications reconnues comme internationales par la communauté scientifique" pour être reconnu [69, RAMANANTSOA, BERRY, 2002].

Le chercheur appartient à une communauté scientifique

Le "champ scientifique" se caractérise par une forte autonomie, dans le sens où seuls les chercheurs qui y sont engagés possèdent l'autorité nécessaire auprès de leurs pairs pour évaluer les mérites d'un "produit" [21, BOURDIEU, 1975]. Ce champ scientifique contient ses propres règles de fonctionnement, ses mécanismes intrinsèques. L'autorité scientifique y est définie à la fois par une capacité technique et par un pouvoir social. Sa spécificité réside donc dans le fait que le producteur, celui qui publie, se situe dans une compétition permanente pour être reconnu scientifiquement, et donc socialement, par ses pairs.

Partant, la dissémination des publications scientifiques passe obligatoirement par un système qui exige une adhésion sans failles à ce qui fait autorité. L'enjeu pour le chercheur est donc d'acquérir un maximum de visibilité afin de progresser dans sa carrière, et donc dans la hiérarchie de l'autorité.

Lorsque ce qui fait autorité se repère par une succession de codes (l'appartenance institutionnelle de l'auteur, sa réputation personnelle, la qualité des auteurs qu'il cite), il s'agit alors de publier le plus possible et le plus tôt possible dans les revues scientifiques les plus prestigieuses [45, GUEDON, 2008].

La recherche de profit symbolique qu'est la reconnaissance par les pairs va obliger les "nouveaux entrants", les jeunes chercheurs, à publier plus, à accumuler davantage de "capital scientifique" afin d'être légitimé aux yeux de la communauté scientifique, alors qu'un chercheur plus âgé, moins dépendant de la reconnaissance de ses pairs, aura tendance à moins publier [21, BOURDIEU, 1975]. Ce point de vue doit être replacé dans le contexte de 1975, mais éclaire bien le fonctionnement du système.

A HEC, il est possible que le recrutement massif de jeunes professeurs, consécutif au départ à la retraite du contingent des enseignants recrutés dans les années 70, modifie les conditions de la production scientifique.

3 Evaluer les publications scientifiques ?

3.1 Deux systèmes d'évaluation intimement liés

Dans le terme "évaluation", il faut distinguer l'évaluation du chercheur par son institution de l'évaluation de ses publications.

Certains chercheurs remettent en cause le mode d'évaluation des publications : pour eux, la qualité intrinsèque du travail d'un chercheur n'est pas en corrélation directe avec le nombre de ses publications¹¹. Nous n'entrerons pas dans ce débat qui présente toutefois l'intérêt de montrer comment un type d'évaluation peut biaiser l'activité d'un chercheur.

Nous décrivons ici exclusivement deux modes d'évaluation de la recherche :

- L'évaluation du travail du chercheur par ses pairs (peer review), via ses publications
- L'évaluation du travail du chercheur par son institution

L'évaluation par les pairs valide le caractère scientifique de la démarche

Le chercheur souhaitant publier va soumettre son travail à l'examen d'un groupe de chercheurs travaillant pour le compte d'une institution publique, d'une institution privée ou d'une revue scientifique.

Dans le cas qui nous intéresse, la revue scientifique, le travail des experts consiste, à travers un comité de lecture, à porter un regard critique sur le travail du chercheur : cet acte est fondateur dans l'accomplissement de la démarche scientifique. Un premier examen décide du sort de l'article, qui sera accepté ou refusé ; la proportion de rejet est proportionnelle au niveau de notoriété et de sélection de la revue.

Certains experts, plus spécialisés sur le sujet abordé, peuvent être convoqués afin de donner un avis. En tout état de cause une réponse, positive ou négative, accompagnée de commentaires et argumentée, est envoyée à l'auteur.

Le contrôle par les pairs porte sur des critères qualitatifs représentatifs des valeurs intrinsèques de la science en général :

- la nouveauté du travail : celui-ci doit présenter un intérêt scientifique significatif en soi, et être en concordance avec la ligne éditoriale de la revue.
- la validité des processus expérimentaux

¹¹ L'association Sauvons la Recherche est une association française de chercheurs, qui vise à défendre le financement de la recherche française par les pouvoirs publics
<<http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?article2721>>

- la fiabilité des résultats
- la qualité rédactionnelle
- la qualité et la richesse de la bibliographie.

La publication scientifique est une activité nodale du travail de la recherche [24, GALLEZOT, 2006].

L'évaluation par l'institution se superpose à celle des pairs

Elle se base sur des critères qui déterminent la carrière du chercheur, sa titularisation éventuelle¹², et son avancement. Elle est intimement liée à l'évaluation par les pairs et repose en grande partie sur les résultats de celle-ci. Effectivement, l'effort de recherche étant financé par les organismes de tutelle, l'évaluation des résultats à travers les publications permet de justifier la somme des montants alloués.

Pour les sciences appliquées (sciences de l'ingénieur par exemple), certains budgets peuvent être obtenus en fonction des bénéfices attendus : la santé, le développement industriel ou les nouvelles technologies sont des marchés porteurs. Il en va différemment des sciences humaines et sociales dont les avancées ne sont pas immédiatement remarquables et rarement monnayables.

Le financement des sciences de gestion quant à lui est supporté, dans le cas d'HEC, en partie par la Fondation HEC qui regroupe de nombreuses grandes entreprises. Certains programmes de recherche sont soutenus par la création de chaires sponsorisées par des entreprises qui bénéficient ainsi d'une recherche adaptée à leur domaine d'application.

La quête de crédits est une activité permanente et vitale pour cette recherche intimement liée aux activités des grandes entreprises. La notoriété de l'institution, la reconnaissance internationale de ses chercheurs ainsi qu'une activité d'enseignement intense, contribuent à alimenter un système de financement adossé à une obligation perpétuelle d'excellence et de résultats.

3.2 Les outils de mesure : la bibliométrie

La bibliométrie est une méthode de recherche qui consiste à utiliser les publications scientifiques comme indicateur quantitatif de la production scientifique [29, ARCHAMBAULT, VIGNOLA-GAGNE, 2004]. Trois indicateurs sont principalement utilisés :

- Le dénombrement de publications : celui-ci s'effectue sur une période donnée.
- Les citations : le décompte du nombre de citations est directement relié au facteur d'impact d'une revue scientifique [31, GARFIELD]. Le facteur d'impact¹³, également

¹² A HEC, cette période préalable à la titularisation (*tenure*) dure environ 5 ans

¹³ Défini en 1963 par Eugene Garfield et Irving H. Sher <<http://www.garfield.library.upenn.edu/>>

abrégé par les sigles FI ou IF (*impact factor*) est calculé chaque année par l'Institute for Scientific Information (ISI)¹⁴ pour chaque revue suivie. Il est publié dans le Journal of Citation Reports [33, JCR], qui contient aussi d'autres indicateurs. Il représente, pour une année donnée, "le rapport entre le nombre de citations sur le nombre d'articles publiés par un journal, avec une période de référence de deux ans " [1, ACCART, RETHY, 2008].

Cependant le facteur d'impact conserve une grande influence dans le domaine de la publication scientifique et sert presque souvent exclusivement de critère d'évaluation.

A côté de la bibliométrie, la scientométrie mesure la production et la diffusion des connaissances scientifiques à travers différents critères : langages de publication, contributions par pays, etc. Progressivement, les termes de scientométrie et de bibliométrie ont été employés indifféremment l'un pour l'autre. A l'origine, ces deux méthodes relevaient d'une communauté de bibliothécaires à l'étude des transformations du système de la recherche à travers les propriétés des publications scientifiques et des références qu'elles contiennent (les citations). Aujourd'hui, cette science est devenue un enjeu politique lié à l'évaluation institutionnelle individuelle des chercheurs et non plus comme auparavant à des agrégats (institution, pays, laboratoire).

En SHS, les mesures bibliométriques peuvent néanmoins trouver certaines limites à leur fiabilité dans la mesure où les médias de communication sont très hétérogènes par rapport aux sciences dures ; les SHS utilisent beaucoup les monographies, les conférences, non recensées par les grandes bases de données ; l'article représente un mode de communication secondaire. Certains sujets d'étude plus locaux sont publiés dans des langues autres que l'anglais, et leur couverture est plus étroite en termes de diffusion. De plus, le morcellement et la transversalité des disciplines en SHS multiplie le nombre de revues, diminue mathématiquement leur impact et ne permet pas la création d'un noyau de revues fortement représentatif [29, ARCHAMBAULT, VIGNOLA-GAGNE, 2004].

Une grande partie de La production en SHS échappe donc aux critères bibliométriques, contrairement aux sciences fondamentales où l'article représente un passage obligé vers la reconnaissance de la communauté scientifique.

3.3 Le débat des classements et des évaluations

Ce débat agite actuellement particulièrement le milieu de la recherche européenne en général, et française en particulier, parce qu'il est à la source de prises de décision institutionnelles et de volontés de réformes qui ne sont pas "neutres, ni sans effets de retours sur les pratiques de recherche" [30, COUTROT, 2008]. C'est le cas notamment en

¹⁴http://thomsonreuters.com/products_services/science/science_products/scholarly_research_analysis/research_evaluation/journal_citation_reports

sciences humaines et sociales, disciplines qui se distinguent par leur relative insensibilité aux critères d'évaluation utilisés. Ces réformes peuvent porter sur les financements ou sur les structures et représentent des enjeux considérables pour le chercheur.

Par ailleurs, deux classements parmi les plus influents sont remis en question: ces palmarès infléchissent de manière concrète les politiques des institutions de recherche, ainsi que leurs organismes de tutelle, et leurs résultats sont impatientement attendus : le *palmarès de Shanghai*, qui évalue le rang des universités au niveau mondial ; et *l'indice " h "* qui évalue les chercheurs eux-mêmes. Leur popularité tient au fait qu'ils offrent une réponse à la question de la qualité des institutions dans un contexte de compétition mondiale.

Cependant les limites de ces classements se situent dans la définition des indicateurs utilisés. "Un bon indicateur est un indicateur bien construit" [32, GINGRAS, 2008] et doit répondre à trois critères permettant de mesurer un concept dans le temps. Or il semblerait que les indicateurs construits par les spécialistes de la bibliométrie qu'étaient les bibliothécaires ou les statisticiens, soient utilisés de manière anarchique et servent avant tout à valoriser les universités de certains pays. Un bon indicateur, pour être significatif, devrait être en adéquation avec son objet, être homogène et respecter son inertie (intervalle des mesures et pertinence). Les indicateurs des deux classements récusés ne présentent pas ces caractéristiques.

Le retour vers l'utilisation raisonnée des indicateurs scientifiques de la bibliométrie permettrait de retrouver une approche objective, en tout cas une bonne idée de la position réelle d'une université ou d'un pays. On estime, par exemple, que la proportion du PIB consacrée à la recherche serait un bon indicateur, sachant qu'une corrélation très forte existe entre le nombre d'articles publiés et le niveau d'investissement en R & D¹⁵. Ou encore on pourrait déterminer des indices tenant compte des spécificités des disciplines afin de redonner une visibilité à des pays qui ne seraient pas également actifs dans tous les domaines de la recherche [32, GINGRAS, 2008].

Des indicateurs objectifs et raisonnables redeviendraient des outils fiables sur lesquels pourrait s'effectuer une analyse sereine propre à générer une aide réelle à la prise de décision.

Face à la suprématie des classements internationaux qui évaluent les écoles et les universités, l'École des Mines de Paris, en accord avec la Conférence des Grandes Ecoles, a décidé de publier un contre-classement fondé non pas sur la recherche et la réputation mais sur le nombre d'anciens élèves à la tête des plus grandes entreprises (au poste de PDG). Il se base sur le classement annuel mondial des 500 plus grandes entreprises du magazine américain Fortune. Il s'agit ici de montrer l'excellence des écoles françaises. Dans ce

classement, en 2007, les écoles françaises phagocytent la moitié des dix premières places [68, LEBEGUE, 2008].

Si nous évoquons ce débat à propos des classements et des évaluations, c'est parce qu'il reflète le contexte dans lequel évoluent les chercheurs en général, et plus encore les chercheurs d'HEC, particulièrement soumis à l'environnement concurrentiel des business schools.

3.4 Faire carrière dans une business school américaine

Si, pour partie, les Grandes Ecoles de Commerce Françaises souhaitent conserver leur identité et leurs spécificités nationales [67, DE FOURNAS, 2007], elles continuent aujourd'hui à s'inspirer fortement du modèle américain importé dans les années 1968.

La lecture d'un article de Michel Berry [12, BERRY, 1992] nous éclaire sur le fonctionnement des business schools aux Etats-Unis. L'auteur, très impliqué dans le débat, défend la recherche française et évoque sa difficulté à s'insérer dans un modèle international, adossé aux pratiques éditoriales américaines, elles-mêmes très éloignées des pratiques françaises.

Rappelons que la recherche française en sciences de gestion est une recherche dite "qualitative", liée au terrain et aux entreprises, où les théoriciens et les praticiens se rencontrent. La recherche américaine serait plus théorique, plus calibrée, moins créative parce qu'encadrée par de nombreuses contraintes. Nous en présentons quelques unes.

Etre titularisé dans une des meilleures universités permet d'obtenir de meilleurs élèves, de meilleurs salaires, de meilleurs crédits de recherche. Le parcours de titularisation se poursuit jusque vers l'âge de 40 ans environ, ou l'on soutient sa *tenure* (titularisation). Celle-ci s'appuie sur un dossier de soutenance très complet comprenant des publications, des communications dans des colloques, des distinctions honorifiques diverses. Les publications dans des revues non académiques ou la rédaction de livres ne comptent pas. La reconnaissance par les pairs prime : les candidats à la titularisation doivent parfois obtenir un certain nombre de lettres d'appréciation en leur faveur.

Les revues réputées refusent 90% des articles proposés, et le délai de publication varie entre 6 et 18 mois. La stratégie du postulant consiste alors à travailler sur plusieurs articles en même temps et de les soumettre à plusieurs revues, ce qui contribue à la dilution de la recherche et à la baisse de la qualité des articles. Le chercheur se disperse et son travail moins approfondi s'éloigne davantage du milieu professionnel, où l'étude du terrain est plus chronophage. Il publie davantage, il publie des articles reconnus par le système en vigueur, il a donc plus de chances d'être reconnu comme un "bon" candidat. Il publie à plusieurs,

¹⁵ Recherche et développement

pour aller plus vite. Les chercheurs qui ne publient pas sont rétrogradés dans l'échelle sociale et accèdent à des écoles peu prestigieuses.

Une fois la titularisation obtenue, une partie des chercheurs ne publie plus. Pourtant, ces chercheurs déjà expérimentés pourraient apporter leur pierre au moulin.

Ainsi, la course à la *tenure* paraît peu compatible avec la profondeur de la recherche, mais représente une étape obligatoire de la carrière.

Un nombre de revues académiques limité, un système de parrainage par les pairs, un type d'écriture scientifique codifié répondant à des critères intellectuels spécifiques, une appréciation quantitative des publications, ainsi qu'une langue d'écriture imposée (l'anglais) composent un paysage auquel la recherche française en sciences de gestion doit, pour être reconnue internationalement, s'adapter.

3.5 La communauté de recherche française en management

Qu'en est-il exactement aujourd'hui de ce que l'on nomme la "communauté de recherche française en management" ?

Une enquête a été menée en 2006, auprès de 394 chercheurs en management, représentatifs de tous les types d'institutions¹⁶. Tout d'abord cette communauté vit une métamorphose à plusieurs égards [14, COURPASSON, GUEDRI, 2006] :

- Une évolution générationnelle, caractérisée par un recrutement massif de nouveaux professeurs à un niveau international et une diversité croissante des candidats postulant aux programmes, ex. *Masters of Business Administration (MBA)*.
- Un virage institutionnel : la recherche s'effectue maintenant principalement dans les Grandes Ecoles qui ont pris le pas sur les Universités ; le modèle de référence est le modèle anglo-saxon décrit plus haut.
- Un tournant professionnel dû à une augmentation des programmes de formation continue (*Executive Education*), qui tend à modifier l'identité professionnelle des professeurs de management.

La communauté de recherche en management se structure de manière hétérogène, en termes d'appartenance institutionnelle (écoles/ universités) et de spécialité. La compétition

¹⁶ [15, COURPASSON, GUEDRI, 2006] : enquête préparatoire à la Rencontre Nationale de la Recherche en Gestion de la FNEGE du 9 novembre 2006 à Lyon, menée auprès de 394 enseignants-chercheurs en management entre mai et août 2006.

L'échantillon se compose de : 43.3% de professeurs issus d'Ecoles de Management, 33.20% d'universités, 20.3% d'IAE, 3.2% d'écoles d'ingénieur.

entre les entités, ainsi qu'une spécialisation extrême des enseignants-chercheurs ont des conséquences sur la production scientifique : par exemple, en management, le recrutement et la formation des chercheurs se fait dans un milieu relativement fermé qui pratique l'autorecrutement. Cette absence de synergies interdisciplinaires contribue à un appauvrissement de la recherche [14, COURPASSON, GUEDRI, 2006].

D'autre part, l'écart se creuse entre le monde des théoriciens et celui des praticiens, c'est-à-dire entre les chercheurs en management et le monde professionnel. Cet éloignement prive la recherche de certains financements liés aux entreprises. Parallèlement, les entreprises et les organismes se privent des plus-values apportées par les chercheurs en termes d'organisation. L'enrichissement mutuel résultant du rapprochement entre ces deux mondes apparaît pourtant comme la condition sine qua non pour une recherche française forte [14, COURPASSON, GUEDRI, 2006].

Par ailleurs, le système de gestion des carrières reposant sur la performance individuelle n'encourage pas les travaux de recherche collectifs. L'obligation de publier, ainsi que le lien commercial unissant l'auteur et l'éditeur, orientent le chercheur vers un type de publication formatée qui ne relève plus des idées mais d'une mécanique sociale. La notion de prestige et de réputation guide aussi les activités du chercheur; en effet, le sentiment d'appartenance à un groupe (institution, groupe de travail) s'affaiblit et se dilue dans la recherche de profit symbolique personnel (productions individuelles).

[Rappelons que, dans l'enquête qui a conduit à ces résultats, l'échantillon se compose de : 43.3% de professeurs issus d'Ecoles de Management, 33.20% d'universités, 20.3% d'IAE, 3.2% d'écoles d'ingénieur.

A HEC, les chercheurs publient de plus en plus avec d'autres chercheurs, peut-être pour gagner du temps en travaillant sur plusieurs fronts. Peut-être aussi parce que la reconnaissance étant établie, la collaboration se substitue à la concurrence.]

Si la publication dans de grandes revues anglo-saxonnes est rendue plus ardue pour un chercheur français qu'un américain, paradoxalement le chercheur français accorde une grande importance au nombre de publications qu'il produit, la quantité semblant être un reflet de leur valeur.

On constate donc que la compétition pour la carrière, la course à la publication peuvent générer un manque de solidarité entre les chercheurs, une carence en échanges, et créer une fragmentation de la communauté de recherche en management française [14, COURPASSON, GUEDRI, 2006].

Malgré tout, dans l'enquête menée, les chercheurs sont d'accord sur plusieurs points concernant les principales causes de changements dans leur métier d'enseignant-chercheur :

- Le développement de l'international (82% des personnes interrogées)
- La pression sur la publication (80.6% des personnes interrogées)
- L'augmentation de la charge administrative (73.8%) et la diversification des activités du chercheur (69% des personnes interrogées)

On remarque aussi un consensus sur la nécessité de "renforcer la cohésion des chercheurs francophones" (à 63.6%), une prise de conscience de la nécessité de s'unir, de créer une grande revue française de niveau international, de rapprocher davantage les entreprises du monde de la recherche.

Ces manifestations évoquent malgré tout l'existence d'une communauté, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une forte concentration dans certaines activités (chercheurs vs enseignants) :
 - L'évaluation d'articles académiques : 88% des personnes interrogées consacrent moins de 10% de leur temps au *reviewing*.
 - L'encadrement de thèses et travaux de recherche : 73% des personnes interrogées y consacrent moins de 10% de leur temps.
 - La publication d'articles académiques : 39.5% des personnes interrogées n'ont jamais publié aucun article dans une revue internationale à comité de lecture (sélectionnée dans la liste du CNRS).
 - 76.5% ont publiés 3 articles ou moins dans ces mêmes revues.
- Des différences institutionnelles entre les enseignants des Universités et des Grandes Ecoles :
 - Les universitaires : mentionnent le manque de ressources et la barrière de l'anglais comme des freins à la recherche et à la publication ; ils souffrent de l'absence d'un système de gestion des professeurs (incitations, temps de recherche).
 - Les enseignants des Grandes Ecoles : tendent à attacher plus d'importance à la dimension internationale, à la réputation de l'institution, à la rémunération et à la carrière ; ils relèvent aussi davantage les pressions exercées : nécessité de publier, pression commerciale, poids des certifications, rythme de travail.
- Des clivages selon l'âge des chercheurs :

- Les moins de 30 ans maîtrisent peu les règles de publication.
 - Les moins de 40 ans accordent une importance extrême au fait de publier dans des revues académiques (mais ce sont les 40-49 qui évaluent principalement ces revues).
 - L'identité des 30-34 ans ressort fortement du lot : ils ont intégré le fait que la recherche et la carrière sont intimement liées et sont en quête de reconnaissance et de réputation. Cela va parfois à l'encontre de l'engagement envers leur institution.
- Des différences entre les enseignants membres ou non d'associations scientifiques :
 - Les non-membres : se plaignent de la focalisation sur la publication, des classements, des accréditations. Ils sont motivés par un renforcement de la recherche française contre l'international.
 - Les membres, *a contrario*, s'appuient sur l'international et soulignent la nécessité de produire de nouvelles connaissances. Ils disent maîtriser insuffisamment les règles de la publication.
 - Contre toute attente, on ne note pas de différences notables selon les disciplines

Il existe bien une communauté de recherche en management, objet de clivages majeurs qui se révèlent principalement à 3 niveaux :

- Le métier (enseignants *vs* chercheurs)
- L'institution (universités *vs* Grandes Ecoles)
- L'âge (jeune professeur trentenaire mobile, en début de carrière, centré sur la publication *vs* professeur de plus de 50 ans, attaché à son institution, enseignant en formation continue, faisant peu de recherche).

3.6 Valoriser la recherche, quels enjeux ?

Qu'est-ce que valoriser la recherche ?

"La valorisation de la recherche [...] peut être définie comme l'ensemble des activités ayant pour but d'augmenter la valeur des résultats de la recherche et, plus généralement, de mettre en valeur les connaissances. La valorisation ne se résume pas uniquement à

l'exploitation commerciale des résultats de la recherche : elle s'appuie également sur le déploiement et l'échange des connaissances dans tous les domaines du savoir¹⁷. "

Cette définition pose également de manière implicite la question du comment. Quels moyens se donne-t-on pour parvenir à cette mise en perspective ? Que recoupe l'expression "ensemble des activités" ? Nous tenterons d'y répondre dans la deuxième partie en évoquant les principaux médias et supports de la valorisation.

Si valoriser, c'est aussi " rendre opérationnel ou commercialisable le savoir et les résultats liés à la recherche, c'est-à-dire leur fournir une valeur ajoutée" [26, MELVIEZ, 2008, p. 41], on voit que l'échange des connaissances, leur diffusion possède aussi une dimension non marchande.

En effet, la connaissance et le savoir composent un capital intellectuel, un socle préalable à d'autres recherches. Ce sont des "actifs immatériels" dont la valeur ne se mesure pas facilement. Leur valeur peut être d'usage et "servir", tout simplement. Elle peut aussi refléter l'histoire d'un organisme; elle acquiert alors un statut patrimonial.

Les documents finaux des chercheurs, articles, ouvrages, sont aisément accessibles, en tout cas pour les plus récents. Mais tout ce qui accompagne la recherche "en train de se faire", les errements, les essais, les notes, la correspondance présente aussi un intérêt en soi. Cette "science de nuit" [23, CAZENAVE, GIRARD, 2007], opposée à la "science de jour", révèle le cheminement qui a abouti à la publication d'un article ou d'un ouvrage; elle peut être réinterprétée plus tard par d'autres chercheurs. Elle permet aussi de voir comment les méthodes de recherche évoluent au sein d'une discipline ; en ce sens elle présente un intérêt sociologique et méthodologique. Les sciences de gestion n'y échappent pas, d'autant plus qu'elles ont subi des bouleversements importants dans les années 60 ; les cahiers de recherche témoignent de leur évolution, il est important, non seulement de diffuser les plus récents avec les moyens d'aujourd'hui, mais aussi de remettre en valeur les plus anciens, n'existant souvent que sur support papier. A l'heure où toute une génération de professeurs présent à la création du campus HEC partent ou sont partis à la retraite, cette mémoire de l'entreprise mérite d'être remise en perspective.

La valorisation pour les chercheurs

L'enquête institutionnelle [34, BRULEY, 2007] sur les archives ouvertes dans les établissements supérieurs et de recherche menée en avril 2007 par le groupe de travail sur les archive ouvertes du consortium Couperin montre que, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'archives ouvertes, les motivations premières sont :

¹⁷ Définition donnée par la Politique Québécoise de la Science et l'innovation (2001) et le Ministère du Développement Economique et Régional de la Recherche (2004)

- La valorisation des travaux de recherche : les établissements jugeant, à 65%, "très important" cet objectif.
- La valorisation de l'établissement : les établissements jugeant, à 54%, "très important" cet objectif.

La création d'une archive ouverte est perçue avant tout comme une façon de mettre en avant les publications scientifiques et, en même temps, de promouvoir l'institution qui les produit.

3.7 La recherche dans les Grandes Ecoles

La recherche dans les Grandes Ecoles possède, par rapport à l'université, de vraies spécificités ; elle se distingue par des "partenariats très forts avec le monde économique et une pluridisciplinarité, dans le sens où les innovations naissent à l'interface des sciences humaines, sciences de management et sciences dures" [65, CONFERENCE DES GRANDES ECOLES, 2006].

Ce point est développé dans la troisième partie.

Deuxième partie
La diffusion des publications,
modalités et contraintes

1 L'évolution des techniques de diffusion

1.1 Qu'est-ce que la communication scientifique ?

La communication scientifique prend principalement la forme de l'écrit, bien que de nombreux colloques et rencontres soient le lieu d'intenses discussions. La validation de la découverte scientifique, la preuve de l'originalité d'un travail de recherche sont apportées par la publication dans des revues scientifiques validées par des pairs. La publication reste donc indissociable de la communication scientifique, en permettant la dissémination des résultats de la recherche dans une communauté se référant à la même autorité.

Parallèlement, le terme de "communication scientifique directe" fait allusion à une forme de dissidence qui s'affranchit des intermédiaires éditoriaux traditionnels afin de permettre à tous un accès rapide, facile, gratuit aux résultats de la recherche. Il s'appuie sur le système des archives ouvertes¹⁸ et cherche à raccourcir le circuit de distribution entre l'auteur et son public.

1.2 La revue, modèle traditionnel de l'édition scientifique

En référence au chapitre sur la valorisation de la recherche (première partie), on peut dire que la publication d'un article dans une revue à comité de lecture est une des façons de lui apporter de la valeur ajoutée.

D'un point de vue historique

La correspondance entre scientifiques, puis la publication dans des revues, ont été les premiers vecteurs de diffusion de la science. La naissance de l'imprimerie a favorisé la création des revues en fournissant un support permettant leur démultiplication. L'organisation de systèmes d'abonnements a favorisé la rapidité des échanges et la mutualisation des connaissances, dans une Europe pré-encyclopédique avide de découvertes. Le "Journal des sçavans" est le premier périodique littéraire et scientifique de l'histoire, paru à Paris le 5 janvier 1665, suivi de peu à Londres par le "Philosophical Transactions". Depuis, les revues n'ont cessé de se développer, principalement dans les sciences dures, mais aussi plus tardivement dans les sciences humaines et sociales, celles-ci transmettant traditionnellement les résultats de la recherche au travers des livres.

La revue scientifique a donc pour elle d'être "la" publication de référence. Cette caution scientifique lui est conférée depuis sa naissance par la participation exclusive de pairs chargés de lire, d'évaluer et de sélectionner les articles. Le mécanisme de légitimation officiel

¹⁸ L'unité du CNRS qui a créé et assure la maintenance de l'archive ouverte HAL a pris le nom de CCSD, Centre pour la Communication Scientifique Directe.

pousse les chercheurs à publier dans ces revues ; le contrôle de qualité effectué en garantit toujours le succès.

Aujourd'hui les revues de référence sont classés en revues alpha, beta, gamma, suivant l'importance qu'elles revêtent aux yeux d'une communauté ou d'une institution. Le classement le plus connu, qui s'appuie sur le facteur d'impact de la société Thomson Reuters, comprend peu de revues non anglophones et peu de revues européennes, notamment dans certaines disciplines des sciences humaines et sociales.

Pour cette raison, le CNRS a été conduit à proposer un classement propre, qui revalorise les publications francophones et européennes.

HEC aussi propose un classement spécifique.

Cependant, si l'évolution des supports papier vers les supports électroniques a contribué à diffuser davantage les revues, leur coût, parfois prohibitif, ne les met pas à portée de tous les publics, ni de toutes les institutions.

Aspects économiques de la publication scientifique

D'un point de vue économique, la tendance est à la fusion et au rachat de grands groupes éditoriaux par de grandes institutions financières internationales. Ces regroupements conduisent à une situation d'oligopole [27, PIGNARD, 2003].

Parallèlement, d'autres entités, de taille plus modeste, assurent des activités éditoriales scientifiques : les presses universitaires, certains établissements publics (cf. le CNRS), et des maisons d'édition nationales (plus actives en sciences humaines et sociales).

Mais des intérêts divergents induisent une crise dans le milieu de l'édition scientifique traditionnelle. Les grands éditeurs commerciaux défendent des intérêts économiques, tandis que les chercheurs et auteurs cherchent à protéger leurs intérêts scientifiques, représentés par une diffusion la plus large et la plus qualitative possibles des résultats de leurs recherches, sans notion de rentabilité.

Dans une logique commerciale spéculative, les grands groupes d'éditeurs ne cessent d'augmenter leurs tarifs, au point que certaines bibliothèques ne peuvent plus s'abonner aux revues. Les chercheurs de leur côté subissent les aléas de ce système qui conduit à des délais de publication très longs et présente parfois des dérèglements, au sein même des comités de lecture.

Les principes du modèle traditionnel de publication scientifique, centré autour de l'article et de la revue, ont été progressivement remis en cause par la divergence d'intérêts entre de puissants groupes d'édition et des chercheurs-auteurs, aux logiques peu compatibles.

Nous verrons comment le développement des technologies issues du web, ajouté à une revendication du libre accès, va progressivement faire basculer les usages vers d'autres modes de publication, telles que les archives ouvertes.

1.3 Archives ouvertes et libre accès, l'avenir de l'IST ? :

1.3.1 D'un point de vue technique

Une archive ouverte est un réservoir permettant d'entreposer des documents numériques dont l'accès est rendu possible par une interface de type moteur de recherche. L'archive ouverte assure une conservation à long terme des documents et garantit leur accessibilité dans le temps.

1.3.2 L'histoire et l'esprit des archives ouvertes

Il nous apparaît important de préciser avant tout la terminologie, car les notions anglophones *Open Archives* (archives ouvertes) et *Open Access* (libre accès) semblent proches.

- La convention de Santa Fe (1999) et le mouvement *Open Archive Initiative* (OAI) :

Le terme originel anglais, *Open Archives Initiative* (Initiative pour les archives ouvertes) apparaît dans le cadre de la complétion d'une norme technique¹⁹ appelée l'OAI-PMH. Ce terme est issu du monde de la documentation.

Le standard OAI-PMH [cf. glossaire : Protocole OAI-PMH] offre une garantie d'interopérabilité, de communication, de transfert d'informations et de données. Il décrit les aspects techniques permettant de "moissonner" les données des autres (ou d'être moissonné par eux), et facilite le traitement par les moteurs de recherche. L'archive *s'ouvre* donc vers d'autres archives grâce à des outils techniques. L'*Open Archives Initiative* s'appuie d'abord sur une exigence technique permettant cette "ouverture".

Une fois cette évolution technologique acquise, la communauté scientifique a entrevu l'usage qu'elle pourrait en faire.

- Janvier 2001, la pétition²⁰ de la Public Library of Science [48, PLOS] :

¹⁹ Norme OAI-PMH (Open Archives initiative-Protocol for Metadata Harvesting)

²⁰ Pétition de la Public Library of Science (Plos): <http://plos.org/support/openletter.shtml>

Signée par des milliers de chercheurs de plus de 200 pays, la pétition exige des éditeurs que les résultats de la recherche puissent être accessibles librement dans une bibliothèque publique mondiale. Ce cri d'appel des chercheurs ouvre une brèche dans le paysage économique traditionnel de l'édition scientifique :

"We believe, however, that the permanent, archival record of scientific research and ideas should neither be owned nor controlled by publishers, but should belong to the public and should be freely available through an international online public library".

Ce mot d'ordre, extrait de la pétition dit, en substance, que nul éditeur ne devrait être propriétaire, ni contrôler la recherche scientifique ou les idées ; et que celles-ci devraient appartenir au public et être disponible gratuitement dans une bibliothèque numérique internationale.

La notion de libre accès (*open access*) se précise alors au cours de 3 grandes déclarations suivantes :

- La Déclaration de Budapest²¹ (14 février 2002) explicite le libre accès par deux voies [42, BUDAPEST]:
 - l'auto-archivage : dépôt par son auteur d'un document en texte intégral sur un site web en accès public. C'est la BOAI1.
 - la publication dans des revues en libre accès : diffuser gratuitement sur Internet des articles scientifiques à destination des communautés de chercheurs (BOAI2).
- La déclaration de Bethesda²² (11 avril 2003) précise ce qu'est une publication en libre accès [41, BETHESDA]:
 - L'auteur accorde à tous les utilisateurs un droit d'accès gratuit, un droit de reproduction et d'utilisation, sous réserve d'en mentionner l'auteur.
 - Le texte intégral doit être déposé dans une archive ouverte identifiée comme telle
- La déclaration de Berlin²³ (22 octobre 2003) revendique le libre accès à la connaissance [40, BERLIN] :
 - Il ne s'agit plus seulement de publications scientifiques, mais de la circulation libre de tous les savoirs du patrimoine culturel.

²¹BOAI "Budapest Open Access Initiative", initiative de Budapest pour le Libre Accès à la Recherche.
<http://www.soros.org/openaccess>

²² Principes dits de Bethesda, énoncés à l'occasion de la réunion sur "Open Access Publishing".
<http://www.biomedcentral.com/openaccess/bethesda/>

²³Appel de Berlin sur le thème de "Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities".
<http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>

- Chanier relève que c'est le terme de "contribution" qui est employé, à la place de "publication" [38, CHANIER, 2004]. Le chercheur rentre à nouveau dans un cycle utilisateur puis producteur.
- L'appel est signé par des institutions dirigeant la recherche publique et non plus seulement par des individus.

Cette déclaration sera ultérieurement complétée afin d'exiger des institutions le dépôt par leurs chercheurs d'une copie de leurs publications dans au moins une archive ouverte. Les institutions devront, par un soutien financier, encourager les chercheurs à publier dans des revues en libre accès²⁴.

Cette notion d'ouverture et de partage se retrouve dans le slogan de l'affiche de promotion du projet d'auto-archivage de 2004, le Self Archive Project :

"Tired of having your work locked in the ivory tower? Break out." ²⁵

Le libre accès et les archives ouvertes témoignent aujourd'hui d'un certain état d'esprit qui se manifeste à l'évocation de sujets comme l'inégalité du partage des ressources, tant matérielles qu'immatérielles, tel le savoir.

Pour les acteurs de la Déclaration de Salvador de Bahia²⁶ (Brésil, 2005), déployée dans le contexte d'un séminaire international sur le libre accès et de rencontres mondiales autour du domaine de la santé, le libre accès favorise l'équité pour les chercheurs des pays en voie de développement : l'accès aux résultats de la recherche est essentiel au développement économique et social [43, SALVADOR].

Nées d'un besoin de communication au sein des communautés scientifiques, ces "inventions" que sont le libre accès et les archives ouvertes ont évolué vers une volonté humaniste de partage gratuit et universel des connaissances, fondamental pour la recherche, mais aussi indispensable à l'établissement d'un débat citoyen sur les enjeux de la recherche et ses responsabilités sociales.

1.3.3 Les pionniers

- En 1991 une première base de prépublications est créée sous l'impulsion de Paul Ginsparg, dédiée aux chercheurs en physique des énergies. Elle s'appuie sur un protocole qui révolutionne les modes de communication : le World Wide Web, la Toile, déployé par les chercheurs à l'œuvre au laboratoire de Los Alamos aux Etats-Unis.

²⁴ Déclaration de Berlin N°4, mars 2006 : [Consulté le 7 septembre 2009]
<http://oa.mpg.de/openaccess-berlin/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf>

²⁵ En substance : " fatigué de travailler dans une tour d'ivoire ? Echappez-vous ! "

²⁶ Déclaration de Salvador : < <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article32>>

- En 2004, Paul Ginsparg crée ArXiv²⁷, archive ouverte en physique, où les chercheurs viennent déposer les versions électroniques de leurs publications, et lire celles de leurs collègues [35, ARXIV].
- En 2004, Steven Harnad crée CogPrints²⁸, archive ouverte en sciences cognitives, et développe le logiciel utilisé aujourd'hui par de nombreux réservoirs, EPrints. Les archives ouvertes ne sont plus seulement le lieu de dépôt des prépublications, elles accueillent désormais aussi des articles validés scientifiquement par le modèle éditorial traditionnel.
- En 2004, Sherpa²⁹, est le premier consortium public visant à fédérer les archives ouvertes et le développement de l'accès libre ; il rassemble une vingtaine d'universités britanniques centrées autour de la recherche [51, SHERPA].
- En 2004, le CNRS, à travers le CCSD³⁰ (Centre pour la Communication Scientifique Directe), développe le serveur HAL, basé sur le logiciel du même nom. Dans un premier temps, HAL est un site-miroir d'ArXiv, spécialisé dans la physique, puis il devient progressivement multidisciplinaire, y compris en SHS. HAL a pour ambition de développer la communication scientifique directe, c'est-à-dire d'offrir la possibilité de publier directement sur l'archive un article validé par un comité scientifique dans le cadre d'une revue électronique dont le processus éditorial est simplifié [64, HAL].

Toutes ces archives ouvertes s'intègrent dans un mouvement global de remise en cause des modèles éditoriaux dominants, qui placent le chercheur-auteur dans une position de dépendance : vis-à-vis des délais et des rythmes de publication, inadaptés à une circulation rapide de l'information scientifique nécessaire à l'avancée de la recherche ; vis-à-vis des coûts et de la spéculation faite sur les productions intellectuelles des chercheurs.

1.4 Les archives ouvertes d'un point de vue opérationnel :

Le chercheur, ou son institution (via des professionnels de la documentation), procède lui-même au dépôt de sa publication dans l'archive ouverte. Trois étapes sont nécessaires :

- Créer un compte personnel : cela permet d'identifier le chercheur et, en général, de l'affilier à une institution (laboratoire, université, école, etc.). L'affiliation facilite les opérations statistiques et les comparatifs.
- Saisir les métadonnées de la publication: les champs prédéterminés facilitent la saisie d'un certain nombre d'informations sur le document (titre, sujet, description, etc.). Au

²⁷ <http://arxiv.org/>

²⁸ <http://cogprints.org/>

²⁹ <http://www.sherpa.ac.uk/>

³⁰ Le CCSD est hébergé au centre de calcul du laboratoire de physique des particules de l'IN2P3, qui gérait déjà de puissantes bases de données en physique.

minimum, les métadonnées obéissent à la norme ISO du Dublin Core qui comporte 15 champs. Cette opération permet leur signalement ultérieur.

- Joindre le document en texte intégral, en général dans un format ne nécessitant pas de logiciel spécifique pour être lu (PDF). Certaines archives ouvertes acceptent d'autres formats et les convertissent (cf. HAL).
- L'ensemble du respect de ces trois étapes est validé par les opérateurs de l'archive ouverte et rapidement mis en ligne.

1.5 Vers un essor croissant de l'OAI ?

Une étude publiée en juillet 2009 fait état de la progression du nombre des serveurs d'archives ouvertes aujourd'hui :

Quels bénéfices pour les chercheurs ?

D'un point de vue juridique, l'AO (Archive Ouverte) répond aux questions de droits d'auteurs, de reproduction, et de confidentialité des publications. Les résultats de recherche, déposés sous forme de prépublications, sont datés et garantissent la paternité de l'œuvre (*authorship*) [44, FIFY, 2005].

D'un point de vue technique, l'AO permet de déléguer dans le temps la gestion des fichiers déposés ; elle assure une maintenance informatique en vue d'une conservation à long terme. D'un point de vue de la communication scientifique, l'AO représente un réservoir reconnu, validé scientifiquement, ce qui confère une audience élargie aux documents qui y sont déposés. Cet accroissement de visibilité entraîne parallèlement une augmentation de la reconnaissance par les pairs. Les publications, davantage lues, sont aussi plus souvent citées. Pour Steven Harnad, le seul intérêt à diffuser les résultats de ses travaux de recherche se résume pour le chercheur à " toucher les yeux et l'esprit de ses pairs » [37, BOSC, 2005].

On a vu que le facteur d'impact représente un indicateur important pour la notoriété et la carrière du chercheur. Le libre accès permet d'accroître la disponibilité et l'impact. Une publication aurait 3 à 5 fois plus de chances d'être citée quand elle est accessible par le biais d'une archive ouverte.

D'autre part, les concepteurs des AO ont développé des outils statistiques internes permettant de connaître le nombre de consultations de la notice, le nombre de téléchargements en texte intégral, ou le nombre de citations. Une archive de niveau national ou international, parce qu'elle regroupe un nombre significatif de publications scientifiques, permet la mise en place d'indicateurs de référence stables et facilite les mesures comparatives.

Le numérique permet un gain de productivité avec une mise en ligne très rapide, et la possibilité de développer une activité de veille (alertes email) dans son domaine [7, CHARTRON, 2003].

1.6 Les spécificités des modes de diffusion des connaissances en sciences de gestion

Existe-il un modèle de publication en économie gestion ?

La publication scientifique est indissociable d'un contexte. En effet, l'environnement économique, politique, social, influe sur les conditions de production dans lesquelles une recherche s'effectue ; il agit aussi sur les modes de diffusion et de publication. Ainsi :

" L'économie et la gestion font partie des sciences humaines et sociales qui tendent à se rapprocher des modes de publication des sciences de la nature " [7, CHARTRON, 2003, p.6].

On retrouve à nouveau les sciences de gestion dans cette position mixte évoquée plus haut. Leur comportement en terme de communication scientifique fait ressortir quelques caractéristiques qui leur sont propres [20, PEROL-ISAACSON, 2002] :

- Quelques revues de référence ont une grande importance.
- Le cahier de recherche apparaît comme un outil de publication se situant à une étape intermédiaire du travail des chercheurs, celle des "travaux en phase terminale", entre le "début" et "l'aboutissement" de la recherche (cf. Tableau 1, p. 23). Il n'est soumis à aucune contrainte contractuelle puisqu'il se situe en amont du processus éditorial. La publication est immédiate, dès que le chercheur le souhaite. Cependant le cahier de recherche ne bénéficie pas des avantages procurés par un traitement éditorial. C'est pourquoi il est diffusé en interne et en externe par les bibliothèques des établissements ou les chercheurs eux-mêmes, sur des archives ouvertes. (C'est ce mode de publication qui sera au centre de nos préoccupations pour l'étude du cas HEC).
- Dans certaines disciplines se prêtant à une approche factuelle et numérique (ex. finance de marché, marketing, gestion de production), la façon de formaliser les résultats de la recherche rapproche les sciences de gestion des sciences de l'observation (cf. astrophysique, biologie moléculaire).
- mais les statistiques en économie-gestion, accessibles sur les grandes bases de données des organismes producteurs, sont payantes et plus difficiles d'accès qu'en sciences exactes.

Il semblerait aussi qu'à l'opposé des sciences fondamentales où le travail d'équipe semble majoritaire (19% des publications émanent d'un auteur unique en biochimie), le travail en économie suit une tendance plus individuelle (83% des publications émanent d'un auteur unique) [7, CHARTRON, 2003, p.6].

Ces méthodes de travail démontrent un besoin d'échanges en sciences fondamentales et, *a contrario*, révèlent un besoin de confidentialité peut-être plus important en économie.

2 L'engagement croissant des institutions : des initiatives européennes en réseau

2.1 DRIVER

"The vision of DRIVER is that all research institutions in Europe make all their research publications openly accessible through institutional repositories³¹".

DRIVER (Digital Repository Infrastructure Vision for Europe) est né d'une réflexion engagée en juin 2005 au cours d'un atelier de travail à Bruxelles sur le thème du déploiement des bibliothèques numériques comme outils d'archivage et de dissémination des publications scientifiques [55, ANDRÉ, 2006].

La première étape de cette réflexion consiste à réaliser un état des lieux, sur le plan européen, des bibliothèques numériques et à identifier les initiatives fédératrices, puis à établir une feuille de route pour déployer les bibliothèques numériques dans le cadre d'une infrastructure européenne de recherche. Pour cela il est recommandé : de produire des études stratégiques sur le sujet afin de border les aspects techniques, juridiques, organisationnels et de recueillir les besoins des utilisateurs ; d'adopter des standards de libre accès aux niveaux institutionnel, national et européen ; et, en particulier, de rendre obligatoire la publication en libre accès des résultats de recherche financée sur fonds publics.

On s'achemine vers un réseau d'archives institutionnelles, européen, avec :

- Comme partenaires : Allemagne, Belgique, France (serveur HAL), Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni.
- Comme objectifs : rendre accessible des sources d'informations déjà organisées sur le plan national, fédérer des réservoirs de documents de tous types et formats, en tenant compte des besoins spécifiques des communautés scientifiques.

DRIVER³² est le prolongement de cette réflexion [56, DRIVER]. Lancé en 2006, il vise à tester l'intégration des différents réservoirs nationaux au sein d'une infrastructure européenne basée sur des services de recherche et d'accès performants. Il ne cherche pas à imposer des règles européennes, mais plutôt à fédérer les archives ouvertes de chaque pays. Il s'agit de passer d'une vision plurinationale à une vision paneuropéenne. L'infrastructure devra gérer des réservoirs contenant tout types de documents, de données

³¹ Norbert Lossau, Coordinateur Scientifique du projet DRIVER

³² <http://www.driver-support.eu/>

et d'objets, impliquer tous les partenaires, et couvrir l'intégralité des disciplines scientifiques. Une vidéo "promotionnelle" explique clairement l'ambition du projet³³.

DRIVER II³⁴, financé par le 7e programme-cadre de la Commission européenne, est la continuation du projet DRIVER. Il a étendu sa couverture géographique, étape par étape, et est passé de la réalisation de tests à une infrastructure de production-qualité. Les avancées du projet sont visibles sur le site. DRIVER II prendra fin en novembre 2009. La technologie proposée par DRIVER a intéressé récemment la *Chinese Academia of Science* (mai 2009).

Le projet a plusieurs alliés, dont SHERPA (prolongé par SHERPA Plus³⁵), qui élabore des référentiels institutionnels de libre accès afin d'aider les organismes à promouvoir la diffusion rapide et efficace des résultats de recherche [52, SHERPA PLUS].

2.2 Le projet PEER

PEER³⁶ (Publishing and the Ecology of European Research) est une expérience menée sur la base du volontariat avec des éditeurs et des centres de recherche [57, PEER].

Des études sont menées au sein d'archives ouvertes européennes afin de déterminer si les articles offerts en libre accès, sont consultés et téléchargés de la même manière selon qu'ils proviennent des éditeurs ou des institutions.

Pour cela, les éditeurs partenaires cèdent les droits de 50% des publications de leurs revues. Ce projet concerne 11 éditeurs, qui représentent 75% du marché, et 7 grands organismes européens de recherche.

L'intérêt de ce projet réside dans la volonté affichée de réfléchir à de nouveaux modèles économiques éditoriaux respectant les intérêts des éditeurs comme ceux des scientifiques. Commencée en 2008, l'expérience doit se poursuivre jusqu'en 2011.

2.3 Une initiative française : un opérateur nommé HAL

HAL, une histoire récente

Calqué sur le modèle d'ArXiv.org, premier site d'archives ouvertes aux Etats-Unis, HAL (Hyper Articles en Ligne) naît en 2000. Conçu et constamment amélioré par le CNRS via le CCSD (Centre de Communication Scientifique Directe), HAL est un module permettant aux chercheurs universitaires de tous les domaines d'archiver leurs publications et de les rendre accessibles à la communauté scientifique internationale. Il est hébergé au laboratoire de l'IN2P3 (Laboratoire de Physique des Particules du CNRS), un centre de calcul ayant

³³ <http://www.youtube.com/watch?v=Ax0VpGCauQE>

³⁴ <http://www.driver-support.eu/documents/D2.1report.pdf> European Network Plan

³⁵ <http://www.sherpa.ac.uk/projects/sherpaplus.html>

³⁶ <http://www.peerproject.eu/>

l'expérience de la gestion de grandes quantités de données. HAL représente le cœur du projet national Archives-ouvertes.fr [64, HAL].

Sur le plan international, HAL est un site-miroir d'ArXiv, ce qui signifie que tous les documents déposés dans HAL se retrouvent sur ArXiv, à la condition d'appartenir au champ disciplinaire des sciences dites dures. HAL se trouve ainsi être la première archive ouverte internationale tout en étant aussi une archive institutionnelle nationale.

En Juillet 2006, parallèlement au démarrage du projet DRIVER I, un protocole d'accord a été signé entre les principaux instituts de recherche en France³⁷, l'association des universités françaises³⁸, l'association des grandes écoles³⁹ et HAL. L'objectif est de "définir les modalités d'une démarche coordonnée de l'archivage ouvert, notamment par le développement en commun et le copilotage d'une plateforme partagée pour le dépôt des pré et postpublications".

Cela signifie que toutes les institutions de recherche acceptent de déposer dans HAL ou de développer leur propre référentiel et de déposer le contenu de ce dépôt dans HAL. HAL est donc envisagé comme un service commun pour les établissements de recherche français : c'est une archive unique avec un portail unique, connu sous le nom de domaine Archives-Ouvertes.fr.

Aujourd'hui, 3 portails génériques, 6 portails thématiques et 34 portails institutionnels sont hébergés par HAL. Les archives hébergées sont accessibles par le portail HAL général et vice-versa. 56 institutions, 86 universités et 69 Grandes Ecoles bénéficient d'une affiliation.

A ce jour la quasi-totalité des grands centres de recherche français ont signé le protocole de dépôt dans HAL.

Après la signature du protocole en 2006, l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) a appuyé le protocole de l'archivage commun de l'ensemble des résultats de la recherche.

HAL aujourd'hui et en chiffres:

Au 12 octobre 2009, le nombre de documents en texte intégral visibles librement sur HAL s'élevait à 129206.

Le nombre de dépôts annuels est passé de 681 en 2000, à 56520 en 2008. Au 18 octobre 2009, le nombre de dépôts est déjà à 70484, dont 14675 thèses. Alors qu'il reste encore 2 mois et demi avant la fin l'année, le total des dépôts dépasse déjà le chiffre constaté à fin 2008. On constate une augmentation exponentielle de l'utilisation du réservoir qui montre son appropriation par les chercheurs et les institutions:

³⁷ CEMAGREF, CIRAD, CNRS, INRIA, INRA, IRD, INSERM, PASTEUR, CEA, IFREMER

³⁸ à travers la Conférence des Présidents d'Université [CPU]

³⁹ A travers la Conférence des Grandes Ecoles [CGE]



Figure 3 : Evolution des dépôts dans HAL 2000-2009

[D'après le site HAL : < <http://hal.archives-ouvertes.fr/>>]

Sur HAL-SHS, (Sciences de l'homme et de la société), 19424 documents sont hébergés (dont ceux des rubriques intéressant les sciences de gestion) :



Figure 4 : Nombre de documents dans HAL-SHS

[D'après les données du site HAL : < <http://hal.archives-ouvertes.fr/>>]

3 Les contraintes à une diffusion efficace

Qu'est-ce qu'une diffusion efficace ?

Une diffusion efficace toucherait sa cible, permettrait à l'utilisateur final de trouver facilement et rapidement le document convoité.

3.1 Les questions juridiques

3.1.1 Panorama des éditeurs européens & enjeux financiers :

En 2006 en Europe, le marché de l'Information Scientifique et Technique, uniquement électronique, représente 1.8 milliards d'euros (vs 16 milliards d'euros dans le monde, versions électronique et papier confondues).

780 éditeurs scientifiques européens jouent un rôle de première importance sur le plan international en publiant 49 % de la production mondiale d'articles.

(Source : Commission Européenne, 2007).

Ces chiffres donnent un ordre d'idée des enjeux financiers en lice et peuvent expliquer les craintes des éditeurs face au mouvement des archives ouvertes⁴⁰.

Cependant, un dépôt dans une archive ouverte est toujours réglementé et répond à certains engagements contractuels du droit commun : le document ne doit pas contrevenir au droit de la propriété intellectuelle ; il ne doit pas être injurieux ou contenir des propos diffamatoires [46-1, MASSON, 2009]. L'éditeur comme l'auteur ne peuvent ignorer qu'ils ont signé un contrat.

3.1.2 Une évolution variable du positionnement des éditeurs

Avant la "révolution numérique", les coûts de publications sur papier étaient supportés à un moment ou à un autre, généralement par la vente au numéro ou l'abonnement, privé ou institutionnel.

Mais le développement des publications sur support électronique a modifié les différentes formes de contrat entre l'éditeur et l'auteur, influencés notamment par la question du libre accès [39, DEBOIN, FILY, 2006]:

⁴⁰ [Consulté le 16 septembre 2009]

<http://rpist.inist.fr/rpist/sites/rpist/IMG/pdf/11h00_GFII_RPISTv2.pdf>

- Si le contrat avec l'éditeur est ancien, il n'inclut pas de modalités concernant la publication électronique dans des revues gratuites ou dans des archives ouvertes : l'auteur conserve alors l'intégralité de ses droits et peut déposer librement selon ses souhaits.
- Si le contrat contient des clauses prévoyant la diffusion sur support électronique, l'auteur doit demander une autorisation à l'éditeur avant d'effectuer un auto-archivage.
- Lorsqu'aucun contrat n'a été signé, l'auteur conserve l'intégralité des droits.

Toutefois, lorsque le contrat autorise explicitement la mise à disposition sur archives ouvertes, il y est en général fait obligation d'ajouter un lien direct vers le site de l'éditeur [46-1, MASSON, 2009].

Avec l'essor des archives ouvertes, l'éloignement du modèle classique éditorial de la revue à comité de lecture s'avère d'autant plus facile que certains inconvénients lui sont attachés :

- Les délais de parution d'un article sont très longs car différentes étapes se succèdent dans le temps : envoi à la revue ; contrôle par les évaluateurs; mise en forme (envoi à l'imprimeur ou version électronique) ; distribution par abonnement (papier ou électronique, sous forme de "bouquets" de revues, distribuées en général par de grandes agences d'abonnement spécialisées).
- Le coût des ressources électroniques, très élevé, augmente régulièrement (progressions annuelles allant jusqu' à deux chiffres). Leur taux de TVA est supérieur à celui des publications papier : ce coût représente le principal obstacle à la diffusion des publications scientifiques.

3.1.3 L'embargo

S'il est une notion à retenir absolument dans le monde de la publication scientifique, c'est bien celle d'embargo.

L'embargo, appelé aussi "barrière mobile", est le délai incompressible après lequel un article publié dans une revue payante (quelque soit son support, numérique ou papier), peut être mis gratuitement à disposition de son public. Ce délai varie dans un délai moyen de 12 à 36 mois.

Pour les bibliothèques, engagées en faveur de l'accès libre aux résultats de la recherche, l'embargo sur les ressources électroniques doit être aussi court que possible.

Certains serveurs d'archives ouvertes programment la mise en ligne de l'article sur leur site en automatisant dans le système informatique la gestion des dates de fin de l'embargo. Cette procédure évite d'être en porte-à-faux vis-à-vis des éditeurs. Au regard des délais

importants de l'embargo, il fait aussi gagner du temps aux utilisateurs qui peuvent être prévenus par des alertes automatisées lorsque l'article est mis en ligne.

En termes de barrière mobile, le comportement des éditeurs anglo-saxons a évolué plus rapidement que celui des éditeurs européens. Ils tendent à clarifier leurs politiques éditoriales et mentionnent à présent la durée et les conditions de l'embargo.

3.1.4 Romeo Sherpa : d'un annuaire anglophone vers un Romeo français ?

Les éditeurs ont progressivement avancé dans leur acceptation du libre accès, acquis à la cause par la prise de conscience de l'augmentation de l'impact scientifique d'un article diffusé par le biais de l'auto-archivage [37, BOSC, 2005].

Ils se sont engagés à rendre publiques leurs politiques d'auto-archivage sur le site RoMEo Sherpa⁴¹. Leurs revues sont répertoriées selon 4 catégories de couleurs, des politiques les plus avantageuses pour les auteurs (vert) vers les moins permissives (blanc) :

VERT	Autorise les preprints ⁴² et postprints
BLEU	Autorise les postprints (sous-entendu version validée par les pairs)
JAUNE	Autorise les preprints uniquement (version non validée par les pairs)
BLANC	Interdit totalement toute forme d'auto-archivage

Sur les 626 éditeurs répertoriés, 61% autorisent une des trois premières formes d'auto-archivage⁴³.

Le nombre d'éditeurs référencés est passé de moins de 100 en 2004 à 626 en septembre 2009, ce qui démontre une prise de conscience du monde de l'édition scientifique.

C'est un annuaire en évolution constante :

- il mentionne si l'éditeur a été récemment contacté ("*Publisher last contacted on 11th February 2009*")
- il signale les statuts de l'auto-archivage lorsque ceux-ci ne pas suffisamment clairs ("*archiving status unclear*").

⁴¹ <http://www.sherpa.ac.uk/>

⁴² *Preprint*, ou prépublication désigne : " les versions d'un texte produit par un (des) auteur(s) avant acceptation par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture (évaluation par les pairs). " < <http://openaccess.inist.fr/spip.php?mot36>>

- Il fournit le détail de l'accord de transfert des droits d'auteur ("*copyright transfer agreement*") en texte intégral.

Le site RoMEo est un outil de travail indispensable qui doit être connu par les documentalistes, bibliothécaires et chercheurs, car il permet une clarification instantanée du statut de l'article et autorise une diffusion rapide sur une archive ouverte. Il rassure sur le droit de l'auteur à publier dans des dépôts d'archives ouvertes.

Cependant, à l'heure actuelle, RoMEo, projet britannique, répertorie essentiellement des éditeurs de revues scientifiques anglo-saxonnes.

A plusieurs reprises la mise en place d'un site équivalent en français a été évoquée [50, SCHÖPFEL, PROST, 2009] : il s'agissait d'engager au niveau de l'Etat des discussions avec les éditeurs français pour les amener à définir leur politique vis-à-vis de l'*open access*, sur le modèle de l'outil RoMEo-SHERPA. Le CCSD s'est proposé comme soutien technique au projet, qui n'a cependant pas encore vu le jour.

L'absence d'un annuaire répertoriant les politiques d'auto-archivage pour les éditeurs français représente aujourd'hui un obstacle à une diffusion efficace des publications scientifiques en libre accès.

3.1.5 Le droit d'auteur en France

Le code la propriété intellectuelle⁴⁴ définit les droits dont jouissent les auteurs sur leurs œuvres littéraires et artistiques. Il est "exclusif et opposable à tous" [3, CODE DALLOZ, 2009].

Ce droit d'auteur est inaliénable, y compris en cas de contrat (Art. L. 111-1 p. 9):

"L'existence ou la conclusion d'un contrat de louage d'ouvrage ou de service par l'auteur d'une œuvre de l'esprit n'emporte aucune dérogation à la jouissance du droit reconnu par le premier alinéa".

Les deux attributs principaux⁴⁵ composant le droit d'auteur sont appelés droits patrimoniaux : ils comprennent, entre autres, des droits de représentation et de reproduction. Ces droits peuvent être cédés pour partie ou en totalité, à titre gratuit ou onéreux, indépendamment l'un de l'autre (Art. L. 127-7, p.170).

Les droits patrimoniaux

- Le droit de représentation : il consiste à communiquer une œuvre à un public par un procédé quelconque (Art. L. 122-2, p. 131). Le vecteur de communication est totalement

⁴³ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php?stats=yes>

⁴⁴ Code de la propriété intellectuelle. 9^e édition. Paris, Dalloz, 2009. 2013 p. ISBN : 9782247082094

indifférent. Un éditeur souhaitant publier en version électronique un article déjà publié en version papier doit l'avoir préalablement stipulé dans son contrat avec l'auteur. Dans le cas contraire, une autorisation écrite de l'auteur doit être demandée.

- Le droit de reproduction : il consiste en une "fixation matérielle de l'œuvre par tous procédés qui permettent de la communiquer au public" (Art. L. 122-3, p.136). La liste des procédés n'est pas limitative. Il s'agit de réaliser de nouveaux exemplaires de l'œuvre.

Il est acquis aujourd'hui, que ces droits de représentation et de reproduction sont transposables à l'Internet⁴⁶ [4, FERAL-SCHUHL, 2006].

Par exemple, la numérisation d'une œuvre, qui consiste à transformer un signal analogique à un signal binaire ou numérique, requiert l'autorisation préalable de l'auteur. Le sujet est fortement d'actualité à ce jour, avec la numérisation massive par Google d'œuvres sous droit d'auteurs.

Quoi qu'il en soit, dans un contrat de reproduction, tout ce qui n'est pas explicite est interdit.

Les droits moraux

Ils sont imprescriptibles, inaliénables et permettent à un auteur de conserver la maîtrise de son œuvre. Ils comprennent (Art. L. 122-5, p. 160) :

- Le droit à la paternité stipule qu'il doit être fait mention de l'auteur dans tous les cas, sinon il y a contrefaçon.
- Le droit au respect de l'œuvre indique que la représentation ou la citation de l'œuvre (ou d'un extrait) doit être exacte et conforme à l'original.
- Le droit de divulgation signifie que seul l'auteur peut décider de rendre publique son œuvre.

Par ailleurs, l'auteur conserve les droits de diffusion ou d'archivage dans le cas d'une prépublication (version non définitive d'un article). Si l'article est envoyé à une revue scientifique, l'auteur cède ses droits patrimoniaux à l'éditeur, mais conserve cependant toujours ses droits moraux sur l'article publié.

La question des droits pour les auteurs

Dans l'enquête réalisée par Anna Wojciechowska en 2005, complétée par les résultats en 2007, [53, WOJCIECHOWSKA, 2008, p.134],

à la question : "Qui a le droit d'auteur (copyright) de votre dernier article publié ?" :

- 55,8% des interrogés évoquent l'éditeur.
- 37,4% ne le savent pas.

⁴⁵ Définis par l'alinéa 2

⁴⁶ FERAL-SCHUHL, Christine. Cyberdroit, Le droit à l'épreuve de l'Internet. 4^e édition. Paris, Dalloz, 2006. P. 288. ISBN : 9782247061174.

- Seulement 6.3% sont sûrs d'avoir conservé le droit d'auteur (essentiellement des jeunes).

A la question : "Est-ce que vous savez que vous pouvez négocier avec les éditeurs la possibilité de déposer le même article simultanément dans les archives ouvertes ?":

- 65% des personnes interrogées répondent par la négative. Cet item s'est fortement amélioré en 2 ans, le taux était de 77,30% en 2005.

Ces résultats montrent que la connaissance de leurs droits n'est pas totalement acquise pour les auteurs.

Dans une autre enquête, réalisée dans le cadre du projet DRIVER, la question des droits est citée comme le premier frein à l'auto-archivage des publications scientifiques [46, MAGRON, 2007].

Cependant, pour le champ disciplinaire du business-management, on constate que les publications déposées en archives ouvertes sont, par ordre [46, MAGRON, 2007, p.4]:

1. Des prépublications
2. Des cahiers de recherche et des papiers de conférence
3. Des rapports techniques

Ces types de publications ne présentent pas de liens de dépendance avec des éditeurs, car ils se situent en amont du processus éditorial. Est-ce pour cette raison qu'ils sont prioritairement déposés, ou est-ce par ce qu'en business-management, les éditeurs sont moins enclins à autoriser la diffusion gratuite d'articles disponibles par ailleurs sur des supports commerciaux ?

Par ailleurs, il semblerait que, parmi les 15 champs disciplinaires d'horizons variés⁴⁷ étudiés par Swan et Brown⁴⁸ dans leur enquête, seul les chercheurs en business-management ne déposent pas de postpublications. On peut imaginer que cette pratique est liée aux modes de financement de la recherche (issus du privé, dans leur grande majorité, pour les sciences de gestion) et aux contrats éditoriaux qui les lient aux grands groupes.

⁴⁷ Agriculture, chimie, droit et sciences politiques, informatique, mathématiques, physique, psychologie, sciences de l'information, sciences de l'ingénieur, sciences de la terre, sciences de la vie, sciences humaines, sciences médicales, sciences sociales et de l'éducation.

⁴⁸ Alma Swan, Sheridan Brown. Open access self archiving: an author study.2005/5. 104 p. [Consulté le 10 août 2009].

<<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/10999/01/jisc2.pdf>>

3.2 Les contraintes techniques

3.2.1 L'environnement technique est fortement impactant

Les ressources électroniques sont éminemment tributaires de l'infrastructure informatique dans laquelle elles évoluent, ce qui soulève les questions suivantes :

- La pérennité : l'infrastructure permet-elle de conserver l'intégrité des documents ? d'effectuer des sauvegardes multiples sur serveurs sécurisés ? De migrer les données sur de nouveaux supports lorsque la technologie évolue ? La pérennité des liens et des URL vers le texte intégral est-elle assurée ?
- L'accès et la question de l'interopérabilité: le système d'information permet-il un accès au document intégral ou seulement un accès à la référence bibliographique ? Cet accès est-il possible à distance ou seulement sur place ? Par l'intermédiaire de pages web, ou directement à partir du catalogue de la bibliothèque ?

On constate que l'environnement technique impose sa marque. Dès lors, les orientations choisies devront tenir compte de la réalité de ces outils. Dans le cas où un changement est prévu (nouveau portail de la bibliothèque ou nouveau site web, nouvel SIGB), l'occasion est réelle d'effectuer les développements nécessaires à la réalisation du projet que l'on s'est fixé.

Cependant, des infrastructures parfois anciennes, résultant de couches successives développées au fur et à mesure des besoins, représentent parfois par la complexité qu'elles induisent un véritable défi au changement.

D'autre part, les développements parfois nécessaires à l'adaptation d'un outil à certaines fonctionnalités spécifiques se révèlent coûteux et longs, alors que des projets stratégiques nécessitent une réactivité immédiate. Ils peuvent aussi générer des bouleversements tels que le choix de solutions alternatives semble une bonne décision.

Dans notre cas, nous verrons qu'une sous-traitance partielle permet d'atteindre l'objectif fixé à un moindre coût, avec un moindre effort, et de façon satisfaisante.

3.2.2 L'usage croissant de l'OAI et multiplication des accès

L'usage croissant de l'OAI et la popularisation du dépôt en archives ouvertes multiplie la présence d'un même document en plusieurs endroits, et selon plusieurs procédés :

- Le dépôt sur une archive est effectué à titre individuel par le chercheur, sans obligation, d'une manière "anarchique".
- Le dépôt est effectué par l'institution dont dépend le chercheur suivant une procédure établie (*workflow*).

- Le document est moissonné par d'autres archives ouvertes, ou par des agrégateurs qui se limitent à fournir un lien vers le site-source où est stocké le texte intégral.

Un même document se retrouve donc en plusieurs lieux. C'est un hasard lorsqu'un documentaliste ou un chercheur a connaissance de ces procédures de moissonnage. Le turnover des équipes en bibliothèque ou l'ancienneté des moissonnages contribuent à l'oubli. Ces actions étant invisibles, souterraines, automatisées, il est difficile de retrouver qui moissonne, qui est moissonné, et par qui.

Que le dépôt émane d'une initiative individuelle, qu'il réponde à une procédure formalisée et connue, ou qu'il ait lieu "malgré soi " par le jeu de l'interopérabilité des archives ouvertes, il apparaît nécessaire d'en clarifier l'architecture globale.

Le traçage des moissonnages multiples nécessite une véritable enquête qui permet de maîtriser les processus futurs.

Si la multiplication des points d'accès à un document est une aubaine pour sa visibilité, il est cependant nécessaire que les dépôts de ce document soient faits à bon escient. Si ce n'est pas le cas, des conséquences négatives peuvent minimiser, voire annihiler les avantages acquis. Le dépôt unique (ou le moins nombreux possible) permet de clarifier en tous points l'organisation de la visibilité.

3.2.3 Le dépôt unique, un idéal ?

Assurément, dans l'idéal, un dépôt unique, réalisé dans le respect de normes établies, simplifie le travail de tous :

- Il permet d'éviter les doublons :
 - Les doublons de documents constituent des sources d'erreur en termes de comptage et de statistiques d'usage (consultation d'un article ou téléchargement) ; ils obligent à des retraitements manuels parfois impossibles et/ou chronophages.
 - Les homonymes peuvent être repérés lorsque les métadonnées d'affiliation sont correctement remplies (cf. point suivant)
- Les métadonnées établies dans les règles de l'art, par des professionnels de l'information documentaire ou par des personnes formées, sont indispensables à la reconnaissance d'une institution. En effet, on relève une véritable hétérogénéité dans la manière d'identifier son laboratoire de rattachement lors du dépôt en archives ouvertes, ce qui fausse les évaluations et les classements institutionnels.

Globalement, la majorité des chercheurs exerce pour le compte d'une institution et il existe des modèles à respecter pour affilier correctement une publication à un ou plusieurs organismes de tutelle. Soit l'institution existe déjà dans la base de données, soit il faut la

créer. Elle doit être créée de la même manière dans chaque archive ouverte, avec le même intitulé. Les difficultés apparaissent lorsqu'un même organisme dispose de multiples laboratoires et unités de recherche. Des réflexions sur l'homogénéisation des procédures et la création de normes ou de standards internationaux sont en cours.

- Il permet de choisir le ou les sites-ressources idéaux pour être moissonné par les archives ouvertes les plus reconnues dans une discipline : il permet de multiplier le plus automatiquement les accès au document.

3.2.4 La multiplicité des classifications : un problème pour l'interopérabilité ?

Un certain nombre de difficultés apparaissent :

- Lorsqu'on souhaite déposer un document numérique dans une archive ouverte.
- Lorsqu'une archive ouverte met à disposition ses données dans son entrepôt pour qu'elles soient moissonnées.
- Lorsqu'un agrégateur, fournisseur de service ou site web moissonne les données d'une autre archive.

En effet, il existe une multiplicité de classifications, répondant chacune à des besoins spécifiques. Une classification s'inscrit toujours dans un contexte temporel. Ainsi certaines classifications sont amenées à évoluer, notamment dans le domaine scientifique où de nouveaux domaines d'études apparaissent. D'autres classifications sont élaborées dans le cadre d'un domaine d'activité très spécialisé, ou adaptées à une institution, à sa culture, aux us et coutumes de ses membres.

Les problèmes que l'on peut rencontrer, notamment lors de la récupération de documents numériques par moissonnage dans des archives ouvertes, concernent des écarts entre les classifications des institutions qui déposent et celles qui reçoivent.

Ces écarts se retrouvent aussi entre des archives disciplinaires du même domaine. Un même terme ne recouvrant pas toujours les mêmes notions. Cette contrainte est encore accrue par l'usage du multilinguisme.

La recherche de documents par mots-clés génère alors du silence et l'accès en est rendu difficile.

La multiplicité et la variété des classifications génèrent alors définitivement des contraintes lorsqu'il s'agit de reclasser des documents dans des systèmes qui ne se réfèrent pas aux mêmes concepts.

3.3 Les contraintes organisationnelles

Workflow : du producteur au lecteur

Lorsqu'on souhaite ajouter de la valeur à un service documentaire, une analyse de la valeur de rationalisation (*value analysis*) permet d'analyser "des produits ou des services existants pour chercher à les améliorer, à les reconcevoir et à les rendre plus compétitifs" [71, CHAUMIER, SUTTER, 2007].

On peut aussi créer de toutes pièces un nouveau service, il s'agit alors d'analyser la "valeur d'innovation" (*value engineering*).

Dans le cas qui nous concerne, une analyse de l'existant permettra d'identifier la totalité des étapes du processus global menant du producteur d'information à l'utilisateur final. Nous nous intéressons donc aux *workflows*.

Une définition du *workflow* donnée par l'ADBS nous apporte un éclairage sur le sens de ce terme :

Le *workflow* est un "ensemble de moyens logiciels permettant de concevoir, d'administrer, de piloter, d'exploiter et de suivre, sous forme électronique, un processus organisationnel de production et d'utilisation de documents [...] et ainsi de contrôler et de gérer la circulation d'informations et de documents associés à ces processus au sein d'un groupe d'utilisateurs travaillant de façon organisée, sur la base de règles et de procédures" [2, BOULOGNE, 2004].

Cette définition s'appuie sur une technologie: le logiciel de gestion de flux.

Pour le moment, nous ne traiterons pas des solutions en terme de logiciel, mais nous chercherons à comprendre comment s'organisent les flux des cahiers de recherche, depuis le professeur-auteur jusqu'à la mise à disposition du public. Dans un premier temps c'est l'analyse de l'organisation qui nous guidera, plus que les outils, qui ne seront là que pour appuyer l'organisation.

Ce que nous retiendrons de cette définition, c'est qu'un nombre déterminé de personnes interviennent dans un processus, de manière plus ou moins organisée, fiable, rationnelle. Il s'agit de contourner cette contrainte en analysant l'existant et en améliorant ce qui peut être amélioré, s'il y a lieu de le faire.

Un processus de production et de diffusion non formalisé, ou pas suffisamment, peut être un frein à la communication des publications scientifiques.

La bibliothèque, par la compétence qu'elle détient, doit intervenir suffisamment en amont dans le processus de réorganisation du circuit de l'information afin de fluidifier la diffusion des publications scientifiques.

3.4 Les contraintes humaines

3.4.1 Connaître l'existence des serveurs d'archives ouvertes

Pour déposer dans un réservoir d'archives ouvertes, encore faut-il en connaître l'existence et les avantages.

L'enquête menée en 2006 par Anna Wojciechowska porte sur la connaissance et les pratiques d'auto-archivage de 128 chercheurs. Les personnes interrogées sont en partie des chercheurs du CNRS (20,30%) et des enseignants-chercheurs divers (56,3%). Ils sont français et leurs domaines d'étude concernent les mathématiques et l'informatique [54, WOJCIECHOWSKA, 2006] :

- 47% des personnes interrogées déclarent connaître le terme d'archives ouvertes et, parmi eux, 42% déclarent avoir été informés par leurs collègues.
- Parmi ceux qui déposent, une majorité (54,70%) le fait "par principe", par adhésion à l'esprit du libre accès; ou parce qu'il existe une archive ouverte dans leur domaine (25% des chercheurs).

Cette étude montre que la connaissance de l'auto-archivage n'est pas encore généralisée.

3.4.2 L'importance du prestige dans la communication scientifique

Les chercheurs recherchent la visibilité, l'autorité, le prestige [45, GUEDON, 2008, p.8]. Avec les archives ouvertes la visibilité est garantie : en effet, toute personne disposant d'une connexion Internet peut y accéder gratuitement. A partir de là, le nombre de documents consultés et l'usage qui en est fait augmentent, le nombre de citations aussi, et la visibilité s'accroît simultanément.

Ce qui peut affecter l'autorité de documents en libre accès, c'est l'idée que la gratuité peut être associée à un manque de qualité. Par ailleurs, un jeune chercheur, bien qu'employé dans une institution prestigieuse, recherchera en priorité la reconnaissance de ses pairs en publiant dans une revue prestigieuse plutôt que dans une archive ouverte.

3.4.3 La crainte du plagiat

Cette peur existe, notamment chez de jeunes chercheurs, mais doit être relativisée [46, MAGRON, 2007, p.3].

En effet, 73% des chercheurs ne se sentent pas concernés par cette menace [53, WOJCIECHOWSKA, 2008].

D'autres auteurs craignent de diffuser des documents non validés [37, BOSC, 2005]. Dans une archive ouverte, on trouve des prépublications et des postpublications, c'est-à-dire des publications pas encore contrôlées par des pairs, à côté de publications déjà certifiées.

Pendant longtemps, la crainte de déposer en libre accès des documents de travail non validés et véhiculant d'éventuelles erreurs, a empêché certains chercheurs de déposer leurs contributions dans des serveurs d'archives ouvertes.

3.4.4 Gestion du temps

Le manque de temps et l'inflation de la charge de travail, chez des enseignants qui cumulent une mission d'enseignement et une mission de recherche, ajoutés à la méconnaissance du système des archives ouvertes, peuvent empêcher le dépôt et freiner la diffusion des publications.

3.4.5 Conduite du changement et idées reçues

La grande difficulté des archives ouvertes consiste à convaincre les chercheurs de déposer [58, CHARNAY] ; en effet la méconnaissance de tous les points cités précédemment conduit à des idées reçues. Il y a ce que croient les chercheurs, en termes de publication, et ce à quoi peuvent réellement leur servir les archives ouvertes.

Un travail d'information et de formation reste encore à faire, bien que l'on constate dans l'enquête de Wojciechowska une évolution des comportements entre 2005 et 2007, en faveur du dépôt en archives ouvertes [53, WOCIEJCHOWSKA, 2008].

Pour notre cas, cet obstacle est d'ores et déjà résolu par la prise en charge directe par l'équipe de la bibliothèque du dépôt des publications. L'effort doit plutôt se focaliser sur le contrôle du non-dépôt individuel par les chercheurs, car cette initiative aurait pour corollaires la génération de doublons et la perte de qualité au niveau de la description documentaire (métadonnées, affiliation, etc.).

Troisième partie

Etude de cas et

recommandations

1 HEC, une institution en réseau

1.1 HEC

L'Ecole HEC a été créée le 4 novembre 1881 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris dont elle dépend toujours aujourd'hui. Elle est alors destinée à "donner un complément d'instruction aux fils de la bourgeoisie qui se proposent, à leur sortir du collège, de suivre la carrière commerciale". Dans un contexte d'industrialisation croissante qui exige des compétences commerciales et financières de plus en plus expertes, l'Ecole accueille ses 62 premiers élèves [16, HEC].

1.1.1 L'activité principale

Elle s'oriente autour de la recherche et de l'enseignement supérieur en gestion et management et vise la formation des futurs cadres supérieurs à vocation internationale. L'Ecole, en réseau avec 70 universités dans le monde, s'inscrit dans un marché mondialisé dans lequel elle représente un acteur d'excellence au service de la compétitivité des entreprises [16, HEC].

1.1.2 L'enseignement

Il se divise en 7 programmes : la Grande Ecole, les MBA, les Mastères Spécialisés, les Doctorats (15 doctorants par an), les Executive MBA's (Paris, Pékin, Shanghai et St Petersburg) et les Executive Mastères Spécialisés.

Ces formations sont reconnues par les labels d'accréditation Equis, AMBA et AACSB. 500 diplômés sortent environ chaque année de l'Ecole [16, HEC].

1.1.3 La recherche

La recherche est représentée, entre autres et depuis 2004, par le GREGHEC (Groupe de Recherche en Enseignement de Gestion), un laboratoire agréé du CNRS hébergé sur le campus, dont l'activité est importante :

- 300 articles publiés dans les revues académiques leaders (sur 5 ans)
- 100 ouvrages publiés en français et dans 15 langues étrangères (sur 5 ans)
- 230 présentations scientifiques dans des colloques et congrès internationaux (sur 2 ans)

Les objectifs pour le corps professoral et la recherche sont de figurer parmi les 5 premiers pôles européens de recherche dans le domaine des sciences de gestion, et d'atteindre le nombre de 150 professeurs permanents en 2015. Il s'agit aussi d'obtenir le classement alpha pour 80 revues [16, HEC].

1.1.4 Le projet

HEC Paris a fondé sa stratégie sur sa capacité à être un acteur de production et de diffusion de connaissances avancées en matière de management. La recherche de pointe et une pédagogie innovante sont des éléments essentiels de sa notoriété. Pour exemple, en 2009, une chaire « Social Business, Entreprise et pauvreté » a été créée afin de permettre aux étudiants de contribuer à des modèles à dimension sociétale au sein même des entreprises classiques (51 entreprises sont partenaires, dont 14 financent des chaires, notamment au travers de la Fondation HEC, qui recueille les fonds).

Le projet 2007-2011, énoncé par le Directeur Général, consiste à renforcer le corps professoral et être une école citoyenne consciente de sa responsabilité sociale. En second lieu, il s'agit de conforter la place d'HEC comme pôle d'excellence de rang mondial dans l'enseignement supérieur de gestion.

Par ailleurs, des moyens immobiliers seront mis en conformité avec le projet de l'Ecole : un projet d'agrandissement sur des terrains adjacents au campus est prévu afin de doubler la capacité de logement des étudiants (passer de 1500 à 3000 logements). Le campus se situe sur une zone protégée inconstructible.

1.1.5 Le budget de fonctionnement

Il s'élève à 81 millions d'euros pour 2008, ainsi ventilés en charges et produits :

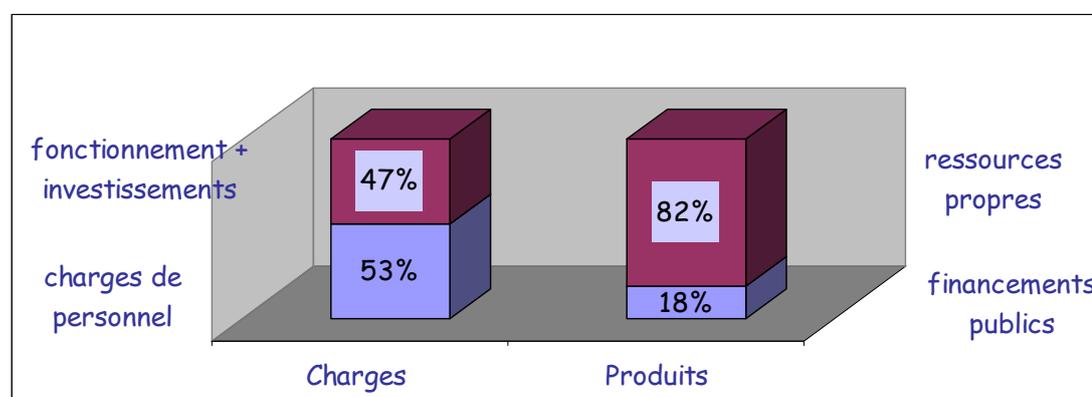


Tableau 2 : HEC, répartition du budget
D'après [16, HEC]

1.2 La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Aujourd'hui HEC Paris n'a pas de personnalité juridique autonome. C'est un établissement public à caractère administratif (EPCA). Il appartient à un ensemble de 12 établissements publics d'enseignement supérieur gérés par la CCIP

La CCIP a, entre autres missions, celle de contribuer à préparer le renouvellement des compétences nécessaires au développement des entreprises françaises, en France et à l'international.

Elle est composée de plusieurs groupes de travail : la Commission de l'Enseignement détermine les orientations générales de la politique de formation ; la Direction Générale Adjointe chargée de l'Enseignement et de la Formation assure la cohérence, la coordination et la réalisation des objectifs assignés aux établissements de la CCIP

Le rôle de la CCIP est donc fondamental dans le fonctionnement et le financement d'HEC.

1.3 La Conférence des Grandes Ecoles et la recherche

La Conférence des Grandes Ecoles, fondée en 1973, compte 236 membres (dont 12 écoles étrangères), sur les 431 recensées par le ministère de l'Enseignement supérieur. On y distingue les "très grandes écoles", dont HEC, L'ENA, l'ENS Ulm, l'Ecole polytechnique [68, LEBEGUE, 2008].

La qualité scientifique des Grandes Ecoles est reconnue par des labels d'accréditation internationaux⁴⁹ et européens⁵⁰ qui placent le niveau académique au centre des critères et valorise fortement les activités de recherche [65, CGE, 2006]. Une part importante de leur budget leur est consacrée (environ 8,6% du budget en 2006).

Elles intègrent aussi fortement la recherche à leur pédagogie afin de développer l'esprit scientifique des étudiants (méthodes de travail et de raisonnement) et mettent en place des programmes doctoraux en gestion qui perpétuent la formation des futurs enseignants-chercheurs. Cette recherche s'applique à HEC à tous niveaux, notamment par le biais de la Grande Ecole (formation initiale), l'Executive Education (formation continue), le MBA (Master of Business Administration) et les activités de conseil menées auprès des dirigeants.

Nous avons montré plus haut le statut intermédiaire des sciences de gestion, discipline jeune qui emprunte à la fois aux sciences fondamentales, aux sciences de l'ingénieur et aux sciences humaines et sociales un certain nombre de caractéristiques. Cette singularité n'est pas sans influence sur les organisations d'enseignement et de recherche. En effet, une moindre reconnaissance des sciences de gestion a pour corollaire des financements français et européens insuffisants, selon la CGE, qui considère que ces disciplines intégratrices, fortement ancrées dans le monde économique, jouent un rôle majeur dans le processus d'innovation et de création de valeur ajoutée.

⁴⁹AACSB (American Assembly of Collegiate Schools of Business), AMBA (American Master in Business Administration)

⁵⁰ EQUIS (European Quality and Improvement System)

La CGE s'est donc organisée pour investir massivement dans un corps d'enseignants-chercheurs de haut niveau, tout en étant force de proposition⁵¹.

Les Grandes Ecoles de management rassemblent, en 2005, 1618 professeurs permanents, dont 61% sont docteurs et 16% titulaires d'une HDR (Habilitation à Diriger une Recherche). Par ailleurs elles hébergent de nombreuses chaires, en partenariat avec des entreprises, qui sont le lieu de la recherche appliquée.

Cette implication se traduit par une quantité élevée de publications scientifiques dans des revues à comité de lecture à portée nationale et internationale. 294 professeurs de cette classe participent à des comités de lecture et, en 2005, 266 articles ont été publiés dans les revues sélectionnées par le CNRS (375 autres dans des revues à comité de lecture hors CNRS). Enfin, 103 colloques ont été organisés afin de favoriser les rencontres entre le milieu professionnel et la recherche.

(NB : le CNRS héberge très peu de chercheurs en sciences de gestion, ceux-ci étant particulièrement concentrés dans les Grandes Ecoles de management.)

1.4 Les pôles de recherche et d'enseignement (PRES)

Définition et missions :

La loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006 définit les PRES⁵² (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) comme un des moyens pour les universités, les grandes écoles et les centres de recherche, de " regrouper tout ou partie de leurs activités et de leurs moyens, notamment en matière de recherche, afin de conduire l'ensemble des projets communs".

Un des objectifs affichés de la politique des PRES était le rapprochement Universités - Grandes Ecoles. Cependant, si les écoles d'ingénieurs ont été partie prenante dans le projet des PRES, il en a été différemment pour les écoles de gestion et de management qui ont adhéré tardivement au projet, dans le souci peut-être de préserver une identité et une autonomie de fonctionnement.

Le Président de la Conférence des Grandes Ecoles, Alain Storck, [65, CGE, 2006] soulignait à ce titre l'importance du respect de l'autonomie des établissements et de leur appartenance à leurs propres réseaux, ainsi que la nécessité pour les PRES d'apporter une véritable plus-value aux Grandes Ecoles.

⁵¹ La CGE proposait en 2005 de faire financer par l'Agence Nationale pour la Recherche) un programme spécifique "sciences de gestion" doté d'un budget de 100 Millions d'euros sur plusieurs années.

⁵² Art. 344-1 du Code de la recherche

Dès lors, la participation des établissements de la Conférence des Grandes Ecoles aux PRES, en favorisant la coopération entre équipes de recherche pluridisciplinaires au niveau régional, agit comme un levier qui permet mobiliser les collectivités territoriales et les chefs d'entreprise. Les PRES sont donc une source potentielle de financement de la recherche dont les Grandes Ecoles de management ont besoin.

ParisTech

La région parisienne comporte 3 PRES, dont celui de ParisTech, fondé en 1993. Il regroupe 12 écoles⁵³.

Le protocole d'adhésion à ParisTech été très récemment signé par HEC (octobre 2009). Ce PRES ne comprend aucune université, et, dans sa catégorie école de commerce, HEC est seul.

Comment ParisTech se situe-t-il aujourd'hui dans le paysage français ?

Après plusieurs années d'exercice, les différents PRES présentent finalement des évolutions très diversifiées, s'orientant soit vers la valorisation et la labellisation de projets communs, soit de services [66, CYTERMANN, 2007].

ParisTech se positionne dans son programme comme un PRES "coopératif" dont l'ambition stratégique à l'international est claire. Le point fort en est la participation à un réseau d'excellence aux niveaux européen et international, ainsi qu'une coopération rapprochée avec la Chine et ses étudiants. ParisTech souhaite favoriser et d'organiser l'exercice en commun d'actions de formation, de recherche et de valorisation ; entreprendre toute action commune de coopération internationale ; assurer et labelliser des formations conduisant à des diplômes d'établissements nationaux ou internationaux.

Le PRES, dont la vocation première est le regroupement d'activités de recherche, permettrait aux chercheurs de publier dans des revues spécialisées au nom du PRES. Cela favoriserait la remontée de la France dans les classements internationaux [68, LEBEGUE, 2008] ainsi que le recrutement de futurs étudiants.

Pour 2009, le projet prioritaire de ParisTech s'oriente autour de la valorisation des publications scientifiques [28, VITOU, BAMBERGER, 2009]. Placé sous la direction d'un chef de projet, lui-même dépendant du directeur de la recherche, ce projet vise à "renforcer

⁵³ Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris, École Nationale des Ponts et Chaussées, Ecole Polytechnique, Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique, Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées, Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Institut d'Optique Graduate School, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications.

collectivement la visibilité internationale des publications scientifiques de toutes les écoles" membres.

L'intérêt du projet se manifeste à plusieurs égards :

- Importance des classements internationaux
- Rôle par rapport à l'évaluation des chercheurs
- Implication dans le mouvement de développement des archives ouvertes

Le projet s'appuie sur des outils déjà développés :

- HAL pour les archives ouvertes
- SCOPUS et Web Of Science pour le référencement
- STAR pour le signalement des thèses
- PASTEL pour le dépôt des thèses
- Site Graduate School pour la visibilité des ouvrages

Il s'agit d'enclencher une politique de publication scientifique dans toutes les écoles et d'assurer une visibilité de ces publications au niveau de ParisTech.

On le voit, le projet de valorisation des publications scientifiques de ParisTech intègre tous les aspects stratégiques de la recherche.

1.5 Les associations autour des écoles de gestion

1.5.1 En Europe: L'EBSLG

(European Business School Librarians' Group)⁵⁴

C'est une association fondée en 1970, par plusieurs directeurs de bibliothèque d'Écoles de Gestion dans le but d'échanger leurs expériences et leur savoir-faire professionnel. L'objectif de l'association est de partager des informations (ex. du prêt entre bibliothèques), et favoriser les occasions de travail collaboratif international. L'EBSLG met à disposition de ses membres une importante collection de cahiers de recherche⁵⁵.

Sa position est renforcée par ses contacts étroits avec les organismes et écoles de gestion/management et les éditeurs d'information spécialisés. De nombreux échanges ont lieu, tant sur les indicateurs de performance que sur les projets spécifiques des

⁵⁴ [Consulté le 20 septembre 2009] <<http://www.ebslg.org/>>

⁵⁵ [Consulté le 20 septembre 2009] <<http://ebslgwp.hhs.se/>>

bibliothèques. Les membres de l'EBSLG travaillent également en réseau sur le développement des technologies de l'information.

L'EBSLG accueille 40 établissements européens d'enseignement du management de 3ème cycle et ayant des cursus de formation continue. Les directeurs des bibliothèques de ces organismes sont les référents de l'EBSLG. Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, Finlande, Allemagne, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

Les écoles et universités suivantes représentent la France : EM Lyon, ESSEC, Groupe HEC, INSEAD, Université Paris-Dauphine [15, EBSLG].

1.5.2 En France : L'ACIEGE

(Association des responsables de Centres d'Information des Ecoles de Gestion) ⁵⁶

L'ACIEGE est une association organisée autour du partage d'idées. Elle encourage le travail collaboratif par la participation à des groupes de travail thématiques.

Son objectif est de "communiquer et discuter de problèmes et d'intérêts communs, de mettre en place un forum pour débattre de "sujets d'actualité", de promouvoir une unité d'objectif dans la diversité et de résoudre [les] problèmes grâce au travail de groupe, la camaraderie et le respect de chacun" [11, ACIEGE].

1.5.3 Aux Etats-Unis: L'ABLD

(Academic Business Library Directors) ⁵⁷

Rassemble 40 institutions exclusivement étatsuniennes qui travaillent sur les questions suivantes :

- Initiatives de coopération visant à préserver et donner accès à des collections uniques en gestion des affaires.
- Opportunités d'influencer le développement de nouveaux produits et de services pour le marché académique des bibliothèques ; et d'influencer l'élaboration des contrats avec les fournisseurs.
- Possibilités de collaboration informelle et développement en réseaux [10, ABLD].

⁵⁶ [Consulté le 20 septembre 2009] <<http://www.aciege.org/>>

⁵⁷ [Consulté le 20 septembre 2009] <<http://www.abld.org/>>

1.5.4 En Asie: L'APBSLG

Pacific Business School Librarians' Group⁵⁸

Les associations regroupant les bibliothèques des écoles de management ajoutent un niveau supplémentaire à l'organisation en réseau des business schools. Leur existence témoigne de la nécessité impérieuse d'organiser le savoir et le savoir-faire du domaine, de mutualiser les connaissances et les outils techniques de gestion de ce capital immatériel.

⁵⁸ [Consulté le 20 septembre 2009] <<http://www.isb.edu/APBSLG/index.Shtml>>

2 Les enseignants-chercheurs d'HEC

2.1 Profil rapide des enseignants-chercheurs d'HEC

La pyramide des âges

Les professeurs appartenant au corps professoral permanent de la première génération, recrutés dans les années 70, partent aujourd'hui massivement à la retraite.

Pour les remplacer, HEC recrute depuis trois ans environ un nouveau contingent de jeunes enseignants, pour la plupart étrangers et anglophones [16, HEC].

Nationalité et langue de publication

- 84 % des professeurs recrutés depuis trois ans sont de nationalité étrangère.
- Au 15/09/2008, 43 % du Corps Professoral Permanent sont étrangers et issus de 26 pays différents.
- Un an plus tard (15/09/2009), on observe⁵⁹ qu'un tiers du corps professoral permanent a publié essentiellement en langue française tout au long de sa carrière. Cela semble se corrélérer avec l'âge des professeurs.
- L'internationalisation grandissante a poussé les enseignants-chercheurs à publier de plus en plus en anglais, d'autant plus que les grandes revues qui comptent pour les évaluations sont anglophones [16, HEC].

Les pratiques informationnelles des chercheurs HEC

Comme partout ailleurs, les pratiques informationnelles des chercheurs HEC ont été modifiées par l'usage d'Internet et des nouvelles technologies de l'information. A la fin de l'année 2000, l'appellation de "chercheur" recouvrait deux réalités [18, MELOT, 2002] :

- Une centaine de professeurs permanents passant un tiers de leur temps à faire de la recherche (114 environ en 2009).
- Une vingtaine de doctorants.

On note que, contrairement aux étudiants qui utilisent les bases de données pour des références bibliographiques, les chercheurs y recourent en priorité pour retrouver des articles en texte intégral qu'ils connaissent ou dont ils ont eu connaissance.

⁵⁹ site HEC, rubrique "Les professeurs". [Consulté le 15 septembre 2009]
<[http://www.hec.fr/Professeurs/Liste-alphabetique/\(qualite\)/0](http://www.hec.fr/Professeurs/Liste-alphabetique/(qualite)/0)>

On note aussi que l'âge des chercheurs intervient dans la manière dont ils utilisent les nouvelles technologies et les nouveaux services de la bibliothèque : les plus âgés se les approprient plus difficilement, tandis que les plus jeunes paraissent très à l'aise (90% les utilisent).

Il apparaît que la facilité d'accès au texte intégral, offerte par les banques de données et les agrégateurs, ait créé un nouveau besoin chez les chercheurs, qui ont souhaité obtenir toutes sortes d'articles, même anciens, avec autant de rapidité et de simplicité.

Ce comportement perdure avec le développement de moteurs de recherche performants, tel Google Scholar, qui indexe les publications universitaires et moissonne les archives ouvertes.

Ainsi, le sentiment de pouvoir tout obtenir à n'importe quel moment se développe, bien qu'un nombre important de publications scientifiques, notamment les plus récentes, soient encore indisponibles en libre accès pour cause d'embargo. Et aussi parce que les moteurs de recherche ne trouvent pas tout.

Le seul recours reste alors l'accès à des bases de données et à des bouquets de revues électroniques payantes, disponibles en nombre à HEC, mais faisant souvent défaut dans des structures de taille moins importante.

2.2 Les publications scientifiques à HEC

Typologie des principales publications à HEC

2.2.1 Les thèses

Les thèses à HEC étaient déposées dans le Dissertations Abstracts (banque de données de thèses américaines) ou dans le Sudoc (catalogue des universités françaises).

Aujourd'hui les thèses sont accessibles en version papier à la bibliothèque, et mentionnées sous forme de référence bibliographique sur le catalogue de la bibliothèque. Elles sont disponibles en version électronique sur Pastel, une base de données de thèses développée par les documentalistes de ParisTech. Chaque institution, par l'intermédiaire de son centre de documentation ou sa bibliothèque y dépose une version.

2.2.2 Les monographies

Les ouvrages, en sciences humaines et en sciences de gestion, sont le moyen de publication le plus majoritairement utilisé, contrairement aux sciences exactes, où l'article de revue prime.

Les monographies sont achetées par la bibliothèque et indexées dans le catalogue. Elles sont empruntables, au même titre que les thèses.

De nombreuses monographies sont des manuels de cours ; en cas de prescription par le professeur, ils sont achetés en quantité importante pour les étudiants du cours.

Les nouveaux ouvrages des professeurs HEC sont mis en avant dans une vitrine à l'intérieur du campus ; de même sur un lutrin de présentation à l'entrée de la bibliothèque.

2.2.3 Les articles de revues

La bibliothèque acquiert des abonnements aux bases de données et aux revues électroniques : les articles y sont accessibles en texte intégral. Leur consultation est possible à la bibliothèque, et à distance pour toute personne disposant d'un identifiant de connexion. L'accès distant signifie que l'on n'utilise pas les postes informatiques de la bibliothèque. Les étudiants, professeurs, collaborateurs et " invités"⁶⁰ possèdent un identifiant de connexion.

Une personne extérieure à HEC ne peut pas consulter gratuitement ces articles, si ce n'est en se déplaçant à la bibliothèque et en réglant un forfait d'entrée. En effet, les contrats passés avec les éditeurs n'autorisent la consultation des articles qu'aux personnes autorisées, ce qui réduit le rayon de leur diffusion.

Depuis le site HEC (rubrique Professeurs, onglet 'biographie'), les articles de revues sont consultables par un simple clic sur le titre de l'article ; le lien renvoie au texte intégral présent sur le site de l'éditeur. Hors du site, l'identifiant de connexion permet d'avoir accès, par l'intermédiaire du résolveur de liens, à l'adresse du document en texte intégral (identifié par son DOI⁶¹, identifiant numérique unique).

Les articles sont parfois aussi accessibles sur les sites personnels des professeurs quand ceux-ci sont publics, sinon leur accès est restreint aux seuls élèves du cours (reconnus sur la base d'un identifiant de connexion).

2.2.4 Les cahiers de recherche

Appelés aussi *working papers*, ce sont des prépublications.

Ils sont disponibles aujourd'hui en version papier pour les plus anciens, et sur support papier et électronique pour les plus récents (2009), indexés dans le catalogue de la bibliothèque.

Certains chercheurs déposaient déjà en 2000 leurs cahiers de recherche sur des réservoirs disciplinaires tels que Wopec, SSRN (Social Science research Network), NBER (National Bureau of Economic Research) ou CEPR (Center for Economic Policy Research).

La consultation des cahiers de recherche représente l'état de la recherche à un instant T [20, PEROL-ISAACSON, 2002]. Les cahiers de recherche sont des documents de travail qui ne sont pas encore publiés. En prendre connaissance permet à un chercheur de se situer par

⁶⁰ En général, professeurs et centres de documentation des autres Grandes Ecoles.

⁶¹ DOI : Digital Object Identifier

rapport aux autres dans son domaine de recherche et d'en mesurer les avancées. Ils sont en général libres d'accès sur internet ; leur quantité est considérable et il semblerait que pour les chercheurs leur intérêt décroisse en relation avec leur ancienneté.

Néanmoins les statistiques de téléchargement et de consultation des cahiers de recherche dans les archives ouvertes montrent que ce n'est pas toujours vrai ; probablement parce que les personnes qui consultent ces cahiers de recherche ne sont pas exclusivement des chercheurs, mais aussi des étudiants ou le grand public. Dans ce cas, l'usage qui en est fait ne répond pas aux mêmes objectifs et un cahier de recherche un peu ancien conserve un caractère patrimonial.

Malheureusement les outils statistiques ne permettent pas pour le moment de discriminer les types d'usagers.

2.3 Modalités de diffusion des publications des enseignants-chercheurs au sein de l'institution HEC

- La Bibliothèque HEC (1) et son site web (2), représentent les deux modes de diffusion formelle des publications en interne:

(1)	A la Bibliothèque			
	Espace de consultation			
Type de publication (auteurs HEC)	Exemplaire papier	Localisation	Emprunt	Consultation sur place
Monographie	OUI	Salle principale	OUI	OUI
Thèse	OUI	Salle principale	OUI	OUI
Cahier de recherche	OUI	Salle principale	OUI	OUI
Article de revue	OUI	Salle des périodiques	NON	OUI

Tableau 3 : Visibilité des publications des chercheurs HEC à la Bibliothèque

(2)

Sur le site web de la Bibliothèque			
Catalogue de la bibliothèque interrogeable à distance (OPAC)		Bases de données et E-revues	
Type de publication (auteurs HEC)	Texte intégral (version électronique)	Référence bibliographique	Texte intégral
Monographie	NON	OUI	NON, à l'exception de quelques e-books
Thèse	NON	OUI	NON
Cahier de recherche	OUI, à partir de 2002	OUI	
Article de revue	NON	NON	OUI

Tableau 4 : Visibilité des publications des chercheurs HEC sur le site web de la Bibliothèque

- Le site web HEC Paris (3) et les pages personnelles des professeurs, une diffusion moins formelle des publications:

(3)

Sur le site web HEC Paris				
Site web général		Pages personnelles des professeurs (sites Studies): -peu sont publiques -tous les professeurs ne les utilisent pas		
Type de publication (auteurs HEC)	Texte intégral (version électronique)	Référence bibliographique	Texte intégral (version électronique)	Référence bibliographique
Monographie	NON	OUI	NON	OUI
Thèse	NON	OUI	NON	OUI
Cahier de recherche	OUI: Lien vers les bases de données	OUI	OUI ou NON Liens <u>aléatoires</u> vers des bases de données	OUI ou NON
Article de revue	OUI: Lien vers les bases de données (via les DOI)	OUI	OUI ou NON Liens <u>aléatoires</u> vers des bases de données	OUI ou NON

Tableau 5 : Visibilité des publications des chercheurs HEC sur le site HEC Paris

2.4 Le cas particulier des cahiers de recherche

La mission porte sur la valorisation des publications scientifiques des enseignants-chercheurs d'HEC, et en particulier sur les cahiers de recherche.

Les cahiers de recherche existent sous la forme d'une collection appelée "Cahiers de recherche HEC". Cette collection, sous sa forme papier, est présente à la Bibliothèque : les cahiers sont rassemblés avec ceux des autres écoles. Cependant on constate dans le format PDF, c'est-à-dire le plus disséminé, une absence d'identité visuelle. Il n'existe pas de charte graphique, ni de consignes de mise en page, de typographie, permettant l'homogénéisation et l'identification de l'organisme.

Nous nous sommes penchés sur les cahiers de recherche parce qu'un premier balayage de leur présence sur le Net nous a interrogés sur la manière dont ils y étaient parvenus.

Il nous a cependant semblé nécessaire d'aller plus loin. Les cahiers de recherche sont des prépublications, et aucune relation contractuelle ne relie leurs auteurs à des éditeurs. Ils représentent donc un excellent laboratoire du comportement des chercheurs : par la clarté de leur statut, ils échappent aux différents obstacles rencontrés lors de la diffusion d'une publication de type article de revue.

Leur dissémination, sur des sites web ou des archives ouvertes, n'étant pas une obligation, est donc révélatrice d'une volonté personnelle des chercheurs de mettre en avant leurs publications.

D'autre part, la présence des auteurs HEC sur ces différents sites se mesure grâce à différents indicateurs qui donnent un ordre d'idée de la réalité de ces modes de diffusion informels, parallèles aux circuits traditionnels de la Bibliothèque. Cet aperçu révèle la mesure des besoins des chercheurs, de leur connaissance ou de leur méconnaissance des voies de diffusion. Il montre des individus en action mais dessine avant tout l'ébauche de ce que pourrait être une visibilité institutionnelle organisée.

3 La mission : état des lieux

3.1 L'analyse de l'existant, première étape

3.1.1 Le workflow des cahiers de recherche au sein d'HEC

Dans un premier temps, nous avons tenté d'identifier les étapes du cheminement du cahier de recherche depuis son auteur jusqu'à sa destination finale.

Pour cela nous nous sommes entretenus avec le Doyen et avec l'assistante du Département Décanat- Recherche, et nous avons fait le point sur la procédure à la Bibliothèque.

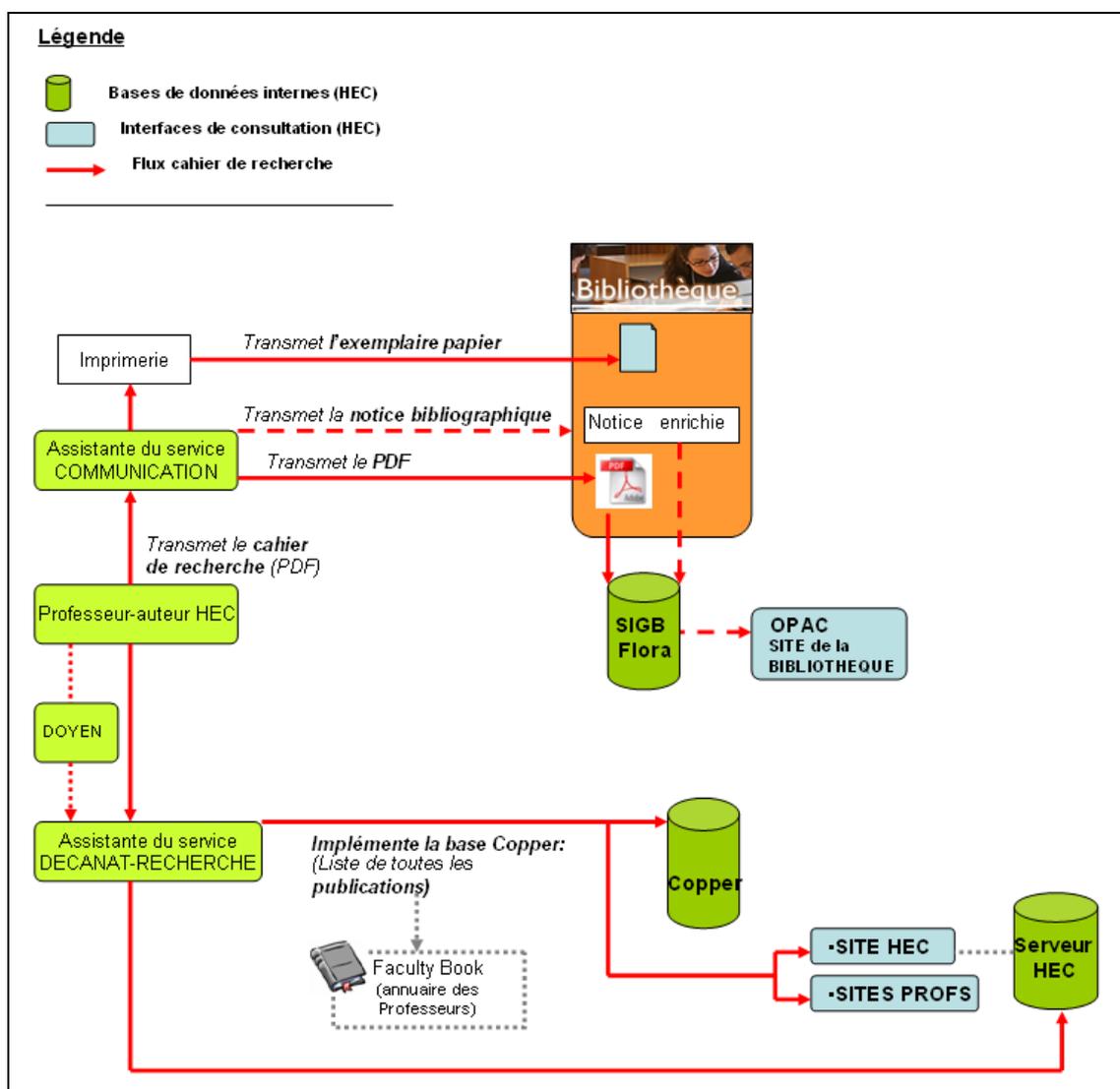


Figure 5 : Circuit de production du cahier de recherche à HEC

On remarque sur ce schéma que le professeur-auteur transmet jusqu'à trois fois son cahier de recherche :

- A l'assistante du service communication, qui se charge de l'aspect "logistique" : impression papier, transmission d'une notice bibliographique simple et du fichier PDF à la bibliothèque
- Au Doyen, qui est son supérieur hiérarchique et lit le document, s'intéresse à son contenu. C'est l'aspect "qualitatif". Parfois cette étape n'a pas lieu et c'est l'assistante du Décanat qui en informe le Doyen.
- A l'assistante du département Décanat-Recherche : elle implémente une base de données interne à HEC, nommée Copper (cf. Annexe 5). Cette base centralise l'ensemble des bibliographies ainsi que les CV des professeurs. L'assistante doit parfois réclamer le document pour nourrir sa base.

Il n'existe donc pas de procédure explicite pour la transmission du cahier de recherche, mais plutôt des usages. Le système présente plusieurs inconvénients :

- L'auteur transmet 2 ou 3 fois son cahier de recherche
- Le cahier de recherche est multi-déposé :
 - Sur Copper par l'assistante du département Décanat-Recherche
 - Sur le site web HEC par le personnel du Centre de Ressources Informatiques (CRI)
 - Parallèlement il est déposé sur le site web de la Bibliothèque par une documentaliste, dans l'OPAC (Online Public Access Catalog).
- Aucune de ces procédures n'est automatisée
- Or, le catalogue de la Bibliothèque (OPAC Loris) est pour le moment dans l'impossibilité technique de communiquer avec le web.

3.1.2 Quelques archives ouvertes et sites web en économie-gestion

Nous listons ici les principales archives ouvertes en économie-gestion, sans volonté d'exhaustivité. Leur caractéristique commune tient au fait qu'elles donnent accès au texte intégral des cahiers de recherche, dans leur grande majorité. Ces archives ouvertes stockent parfois des fichiers PDF ou seulement des notices avec des liens externes. Elles proposent aussi des articles, des actes de conférence, etc. Elles sont présentées par ordre croissant d'importance.

EBSLG

Nous mentionnons l'EBSLG parce qu'elle rassemble des collections de cahiers de recherche des différentes institutions membres (cf. chapitre 1.1.3).

C'est le seul serveur sur lequel l'acte de dépôt des cahiers de recherche est assuré "volontairement" par la bibliothèque, bien qu'en réalité on n'y dépose que la notice.

C'est une petite archive ouverte qui ne contient "que " 3400 cahiers de recherche, toutes écoles confondues, en sciences de gestion. Son cadre est européen.

- Procédure de dépôt :

Une documentaliste de la Bibliothèque HEC vérifie régulièrement sur le site HEC les nouvelles parutions de cahiers de recherche. Elle adapte la notice bibliographique de la bibliothèque au format documentaire de l'EBSLG lorsqu'il existe un écart: en effet, les mots-clés de la bibliothèque sont issus du thésaurus de Delphes⁶² (en français), alors que l'EBSLG a adopté la classification du JEL⁶³ [17, JEL], (cf. comparatif des deux classifications en Annexe 4). Les auteurs HEC ont cependant de plus en plus tendance à inclure les codes JEL dans la première page descriptive de leur cahier de recherche. Mais cette vérification se réalise manuellement. Enfin, la documentaliste dépose la notice sur le site de l'EBSLG, dans l'espace dédié à la collection "Cahiers de recherche HEC" ; elle insère un lien vers le serveur du site web HEC afin d'accéder au texte intégral du cahier de recherche (PDF). On notera que le lien ne pointe pas vers l'OPAC, celui-ci n'étant pas accessible par le web sans développements informatiques supplémentaires.

- Inconvénients :

- ✓ La procédure n'étant pas automatisée, la documentaliste doit visiter régulièrement le site HEC afin de se tenir au courant des parutions des nouveautés. Il n'existe pas de communication formalisée entre les professeurs-auteurs, le département Décanat-Recherche, ET la Bibliothèque. La documentaliste qui reçoit le PDF n'est pas toujours celle qui alimente de site de l'EBSLG.
- ✓ Les URL du site HEC ne sont pas pérennes. Lorsqu'une modification du site a lieu, comme au printemps 2009, les liens entre le site de l'EBSLG et le site HEC sont

⁶² Le thésaurus de Delphes a été produit en 1980 par les documentalistes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP). Il est principalement utilisé par les centres de documentation des organismes de la CCIP et couvre les domaines de l'entreprise, des marchés, des finances, de gestion, ainsi que les secteurs d'activité.

⁶³ La classification JEL est la classification la plus reconnue en sciences économiques. Elle a été créée par le Journal of Economic Literature (JEL). [Consulté le 25 septembre 2009]

< http://www.aeaweb.org/journal/jel_class_system.php>

cassés. Il faut alors recréer 340 liens qui correspondent aux 340 références présentes au 25 septembre 2009 (sous forme électronique).

- ✓ Les données et les liens de l'EBSLG étant moissonnés par RePEc, l'impossibilité d'accéder aux documents se répercute en chaîne lorsque les liens sont brisés. On obtient l'effet inverse à celui recherché : le découragement du visiteur devant une page non pertinente.

D'une part, les interventions nécessaires sont éminemment chronophages ; d'autre part, la sécurité de l'accès n'est pas garantie ; enfin, la visibilité extérieure est brouillée.

[De surcroît, l'EBSLG figure sur la liste des bases de données accessibles depuis le site de la Bibliothèque. On y accède, c'est étonnant, par une page secondaire (liste des membres) sur laquelle on ne peut consulter directement les cahiers de recherche. Effectivement, dans cette liste de membres, le lien vers HEC renvoie, soit au catalogue en ligne de la Bibliothèque, soit au site de la Bibliothèque. Ces deux accès nécessitent un identifiant de connexion. L'accès à l'EBSLG par sa page d'accueil permettrait au visiteur de cliquer sur la sous-rubrique "European Working Papers in Business and Economics" pour accéder aux collections de cahiers de recherche].

SSRN (Social Science Research Network)

SSRN est une archive ouverte créée en 1994 par un économiste [78, SSRN]. Organisée en réseau, elle est gérée par une société privée basée à New-York, la Social Science Electronic Publishing Inc. (SSEP). Elle est divisée en 14 groupes représentant chacun un champ disciplinaire. Ces groupes sont maintenus par des institutions et organismes presque exclusivement Etats-uniens. Des contributeurs extérieurs ont la possibilité de déposer des documents à titre individuel, en s'affiliant en qualité d'auteur ou d'institution.

On peut aussi demander la création d'une collection chartée avec le logo de l'organisme (pour un tarif forfaitaire d'environ 8500 US \$ pour 75 cahiers de recherche la première année, ensuite un forfait d'entretien – tarif pour la France en 2008). La customisation peut-être plus poussée : les partenaires autorisent la publication de résumés sur le SSRN Abstracts Journal et bénéficient d'un lien vers leur site.

Archives ouvertes SSRN:
exemple de portail institutionnel :
University of Texas at Austin, School of Law

University of Texas at Austin, School of Law

Subscribe Public Law & Legal Theory Paper Series Prospective Students Alumni Students Faculty Staff

Accès direct au site de l'université

SSRN

Home Search Browse Top Papers Top Authors Submit Subscribe Shopping Cart My Briefcase

The University of Texas School of Law sponsors the following research paper series, which are included in the SSRN eLibrary. All papers in these Research Papers Series and all papers uploaded to SSRN by authors can be downloaded from the SSRN eLibrary without charge. "Collection"

WHAT STARTS HERE CHANGES THE WORLD
 THE UNIVERSITY OF TEXAS AT AUSTIN

Click here to see all papers for University of Texas at Austin - School of Law

Total Authors: 61
 New Papers (last 12 months): 58
 Total Papers: 403
 New Downloads (last 12 months): 29,674
 Total Downloads: 171,548

University of Texas School of Law, Public Law & Legal Theory
 Total Papers: 152
 Total Downloads: 57,360

University of Texas School of Law, Law & Economics
 Total Papers: 131
 Total Downloads: 62,911

CELS 2006 1st Annual Conference on Empirical Legal Studies (Archive)
 Total Papers: 65
 Total Downloads: 19,908

Click [Subscribe] to receive announcements of new papers in each series. There is no charge.
 Click [XML] to create an RSS feed that will notify you of new papers by this author (click here to learn more about RSS feeds).

Rankings:
 SSRN Top Law Schools Rank: 8 of 589 schools (based on Total # of Downloads)
 SSRN Top Law Schools Rank: 19 of 589 schools (based on # of Papers)
 SSRN Top Law Schools Rank: 54 of 589 schools (based on # of New Papers)
 What's this?

Ranking SSRN des "Law Schools":
 Par téléchargements
 Nb de "papers"
 Nb de nouveaux "papers"

Abonnement aux fils RSS des auteurs
 Nombre de téléchargements

Author	Total Downloads	Author RSS Feed	Author	Total Downloads	Author RSS Feed
J.A. Anderson	220	[XML]	Stefanie A. Lindquist	745	[XML]
A. Baker	325	[XML]	Angela K. Litwin	1,149	[XML]
Jas A. Barnes	1,086	[XML]	Kate Litvak	8,783	[XML]

Figure 6 : SSRN : exemple de portail institutionnel personnalisé.

On trouve 251000 "papers" sur SSRN, dont une grande partie de *working papers* (cahiers de recherche non publiés) et une infime partie d'*accepted papers* (articles publiés dans des revues). L'outil statistique du site ne fait pas le distinguo entre ces deux catégories.

Contrairement à ce que l'on peut trouver sur HAL en France, les "sciences sociales" sur SSRN sont représentées très majoritairement par des "sciences de gestion" (la ligne rouge représente la ligne de séparation) :

Champ disciplinaire <i>(ajouter le suffixe "Research Network" pour obtenir le nom du réseau)</i>	Réseau dirigé par des membres appartenant à:	
Accounting (<i>comptabilité</i>)	School of Management (Massachusetts Institute of Technology MIT)	
Economics (<i>économie</i>)	Harvard Business School	
Entrepreneurship (<i>entrepreneuriat</i>)	Harvard + fondations, etc.	
Financial Economics (<i>économie financière</i>)	Harvard Business School	
Health Economics (<i>économie de la santé</i>)	University of Oslo/ Harvard University	
Information Systems (<i>systèmes d'information</i>)	Massachusetts Institute of Technology (MIT)/ Harvard Business School.	
Legal Scholarship (<i>Droit</i>)	University of Texas Law/McCombs School of Business/ University of Texas/Stanford Law School/Columbia Law School/ Stanford Law School.	
Management (<i>Gestion/Management</i>)		
Regroupe les réseaux ci-contre:	Strategy & Business Policy	
	International Business	
	Management	
	Marketing	Harvard Business School
	Negotiations	Harvard Business School
	Operations	
	Organizational Behavior	
Production & Operations		
Political Science (<i>sciences politiques</i>)	University of California/University of San Diego Law School/Southern California Gould School of Law.	
Social & Environmental Impact <i>(impact environnemental et social)</i>	Sponsorisé par l'Aspen Institute's Business and Society Program.	
Social Insurance (<i>"sécurité" sociale</i>)	Health Program and the American Institutes for Research (AIR)	
Classics (<i>Sciences sociales, "Humanités"</i>)	University of Texas	
English & American Literature (<i>Littérature, essais</i>)	University of Texas	
Philosophy (<i>philosophie</i>)	Hollins University/University of Virginia.	

Tableau 6 : Les disciplines couvertes par le réseau SSRN

Par ailleurs, sur le site SSRN, les domaines apparaissent dans des onglets verticaux, par ordre alphabétique. On remarquera que les trois dernières disciplines de la liste (*Classics, English & American literature, philosophy*) apparaissent en fin de liste et ne suivent pas l'ordre alphabétique.

Contrairement à ce que son nom indique, SSRN est principalement une archive ouverte en économie et en sciences de gestion. Tout est question de terminologie : quel sens donne-t-on aux mots sciences sociales dans différentes cultures ?

RePEc (Research Papers in Economics)

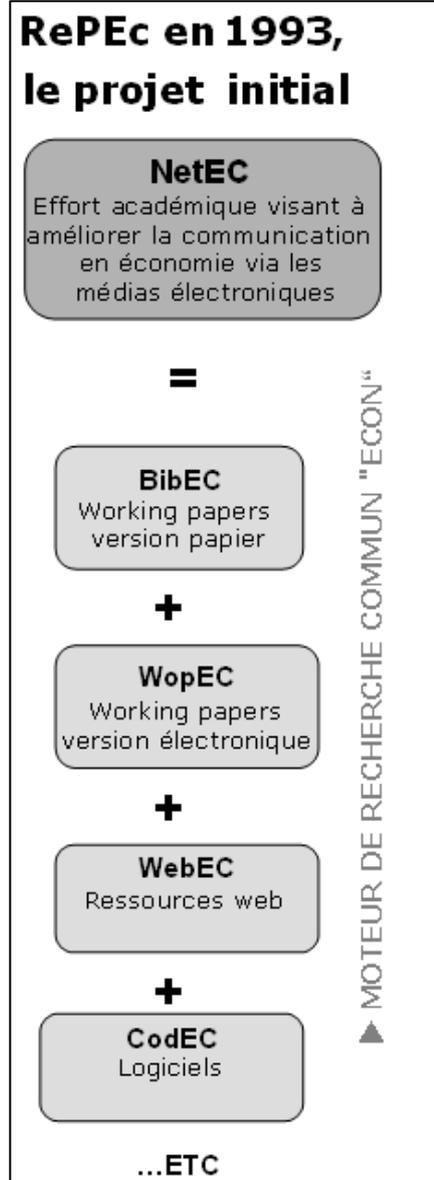
RePEc est né en 1993. [74, KARLSSON & KRICHEL, 1999]. Cette année-là, Thomas Krichel fonde le projet NetEC, conçu comme une collection de projets visant à appuyer la distribution des résultats de la recherche en économie, via Internet.

Les cahiers de recherche sur support électronique n'existent pas encore lorsqu'une donation de l'Université de Montréal rend disponibles les données de 250 cahiers de recherche.

Ces données sont stockées sur un premier serveur (2 lignes d'écriture sont dédiées à la description du cahier de recherche).

La peur des économistes de voir l'information monopolisée et stockée en un lieu unique conduit à l'élaboration d'une architecture informatique distribuée. Ainsi, un grand nombre d'institutions pourront apporter leur contribution, nourrir le système et assurer la conservation de leurs données. Un premier protocole d'interopérabilité assure la communication entre ces serveurs. L'objectif de RePEc est de séparer les métadonnées des documents.

En 1995, des sites-miroirs apparaissent aux Etats-Unis et au Japon, et sont intégrés dans le réseau.



Les deux objectifs de RePEc sont :

- Fournir la vision la plus large de la discipline à partir des données disponibles sur internet
- Fournir un accès libre à ces ressources.

Comme SSRN, RePEc fonctionne sur la base d'un réseau dense, mais celui-ci est totalement international en ce qui concerne la maintenance ; 12 machines sont réparties sur l'ensemble des territoires. Le moissonnage des données est assuré par REDIF, un protocole d'interopérabilité créé pour RePEc à ses débuts.

Ci-dessous, en rouge, les partenaires "internes" à RePEc : sites de bases de données et sites-outils apportant les services nécessaires au fonctionnement de RePEc.

En gris (à gauche), des partenaires "externes" dont les données sont collectées, mais qui ne moissonnent pas en retour :

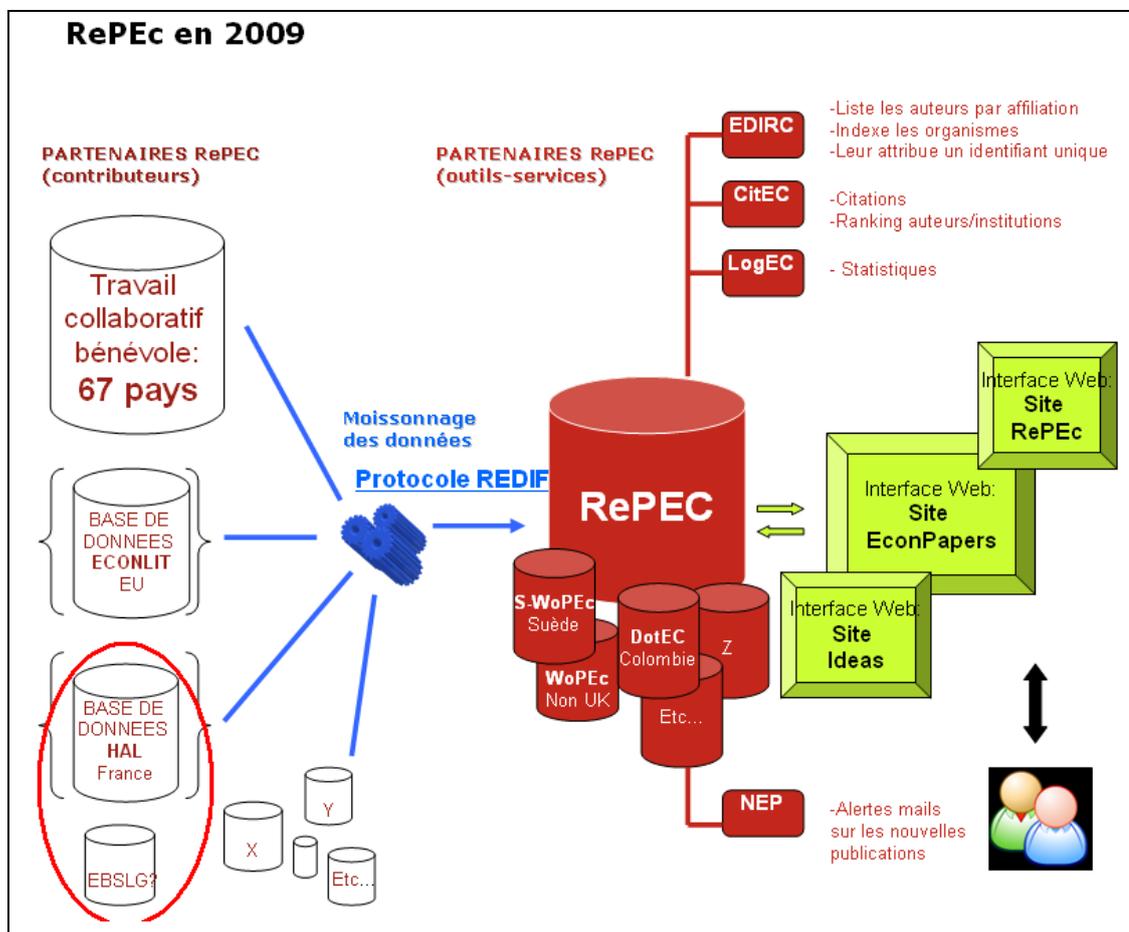


Figure 7 : RePEc, un agrégateur en réseau

On remarquera que HAL et l'EBSLG sont moissonnés par RePEc.

Aujourd'hui, RePEc peut être qualifié d'agrégateur : il agrège des notices bibliographiques recueillies par moissonnage des métadonnées sur de multiples serveurs (entrepôts OAI), mais les documents auxquels elles renvoient restent sur leur serveur d'origine.

RePEc ne possède pas de structure managériale à proprement parler, c'est un réseau de collaborateurs fortement investis.

Aujourd'hui 302000 cahiers de recherche issus de 67 pays sont disponibles sur son interface de consultation Ideas⁶⁴.

⁶⁴ [Consulté le 7 octobre 2009] < <http://ideas.repec.org/>>



Figure 8 : Les pays contributeurs de RePEc (en rouge)

Techniquement parlant, quatre entités sont doivent être définies dans RePEc :

- L'auteur
- Le document
- La collection (qui est un regroupement défini de documents)
- L'institution (qui est un regroupement défini d'auteurs)

Ainsi un changement dans l'une des entités sera répercuté automatiquement partout où la donnée apparaîtra. De même, si le nom de l'institution change (ex. passage de "Groupe HEC" à "HEC Paris"), un chaînage permet de compiler les statistiques sans interruption.

En termes de fonctionnalités, tout est possible sur RePEc. Il est conseillé de s'inscrire comme auteur pour apparaître dans le *ranking* des auteurs, en complément de l'inscription comme organisme.

Voici un aperçu des procédures de dépôt dans RePEc :

Comment déposer sur RePEc

1/ Créer un compte organisme pour être moissonné:

- Obtenir un identifiant unique de l'organisme auprès de RePEc -via EDIRC.
- Préparer son serveur à l'hébergement de métadonnées : serveur web ou serveur FTP anonyme
- Les données peuvent être déposées n'importe où sur le serveur à condition d'être accessibles : préconisation de nommage : *RePEc/aaa/ etc...*
- Préparer les métadonnées des documents
- Préparer les métadonnées des collections ou des revues
- Préparer les métadonnées des items individuels (working papers, articles, etc)
- Avertir RePEc qui viendra vérifier la conformité de l'architecture, puis moissonner.
- Sous 24h: les infos sont visibles via <http://econpapers.repec.org/check/aaa/>

❖ Alimenté par des volontaires de 67 pays, RePEc n'est pas un service centralisé.

❖ Il possède des serveurs et des moissonneurs de données (environ une douzaine de machines). Des analystes et des utilisateurs contribuent à la maintenance.

❖ RePEc ne fournit pas de données, il les collecte à partir des organismes sources ([liens](#)).

❖ Une fois le document déposé, il est chargé sous 24h par RePEc, Ideas, EconPapers et autres services partenaires.

2/ Créer un compte auteur: RePEc Author Service

- Un économiste n'appartenant à aucune institution enregistrée peut ouvrir un compte à titre individuel dans MPRA (Munich Personal RePEc Archive)
- MPRA est un service de RePEc hébergé par le site de la Munich University Library.
- Il permet de créer un profil en ligne (affiliation, coordonnées, travaux)
- Il permet d'obtenir des statistiques mensuelles
- Ce profil s'affiche ensuite automatiquement dans Econ's Paper et Ideas.
- Les travaux sont automatiquement distribués sur EconPapers, Ideas et autres services partenaires.

❖ ...y compris les services de l'Open Archive Initiative (OAI), par exemple Yahoo Search.

❖ il est disséminé en 2 semaines à travers le réseau de notification emails du NEP.

❖ Pour le RePEc Author Service, le document est disponible sous 24h.

❖ Les cycles de moissonnage et de rafraîchissement de données sont de 24h

Figure 9 : RePEc : fonctionnalités et modalités de dépôt
D'après [77, RePEc]

HAL (Hyper Article en Ligne)

Initialement prévu pour les sciences dures, HAL a rapidement hébergé des contenus en sciences sociales et humaines.

L'ensemble des disciplines y est présenté sous forme d'une classification hiérarchisée et assez simple à 13 niveaux primaires :

Ci-contre, entourées de rouge, les niveaux où l'on retrouve les disciplines qui forment les sciences de gestion.

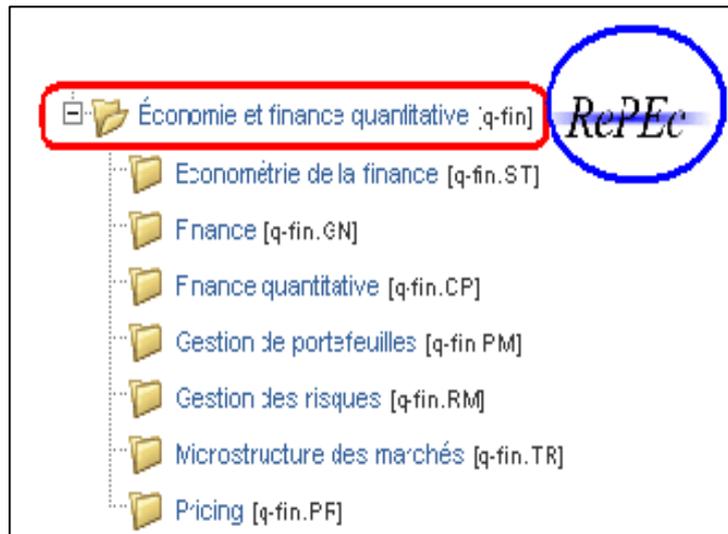
HAL: Consultation > Par domaine

- Chimie
- Économie et finance quantitative [q-fin] **RePEc**
- Informatique [cs]
- Mathématiques [math]
- Physique [physics]
- Planète et Univers
- Science non linéaire [nlin]
- Sciences cognitives
- Sciences de l'environnement **hal** Sciences de l'Environnement
- Sciences de l'Homme et Société **hal** Sciences de l'Homme et Société
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences du Vivant
- Statistiques [stat]

La rubrique Economie et finance quantitative, créée très récemment, peut héberger quelques publications d'HEC, mais n'est pas représentative de la majorité de sa production.

Cependant, l'avantage de cette rubrique est d'être moissonnable par RePEc (cf. logo), et donc visible sur une

interface de consultation très populaire.



La rubrique Sciences de l'Homme et de la société abrite les principales thématiques d'HEC. Elle est également accessible de manière autonome par l'interface HAL-SHS.

Les sous-rubriques "Droit", "Economie et finances " et "Gestion et management " sont aussi moissonnées par RePEc.

Cependant, ces rubriques sont de second niveau. Placées sous Sciences de l'Homme et de la société au milieu de 27 sous-rubriques hétérogènes, elles n'offrent pas, de fait, la lisibilité thématique attendue.



Le plan de classement pour les SHS est issu d'une nomenclature européenne utilisée par 25 pays, légèrement réaménagée [62, BERTHAUD].

HAL est le plus gros contributeur français de RePEc. Il importera donc de soigner la visibilité sur HAL.

3.2 Les mesures effectuées

Après une analyse "qualitative" qui nous a permis de tracer le cheminement du cahier de recherche et d'établir un panorama non exhaustif des lieux de sa visibilité, nous avons effectué quelques mesures quantitatives afin de préciser :

- Le nombre de professeurs déposants
- Le nombre de cahiers de recherche déposés
- Les dates de dépôt
- Le nombre de consultations de notices
- Le nombre de téléchargements
- La qualité du dépôt : volontaire ou par moissonnage (le moissonnage étant toujours volontaire puisqu'il nécessite à un instant T un acte de mise à disposition de ses données pour être moissonné), individuel ou institutionnel. Ou plusieurs à la fois.

Pour ce faire, nous sommes partis du principe qu'un professeur ayant déjà déposé sur des serveurs d'archives ouvertes continuera à le faire, puisque cette démarche semble de plus en plus partagée par les chercheurs.

Nous avons donc inclus dans notre comptage tous les professeurs en poste à HEC au 15 juin 2009, y compris les nouveaux recrutés (qui apparaissent donc, dans leurs éventuels dépôts, rattachés à un organisme de tutelle antérieur). Ces professeurs sont répertoriés dans le *Faculty Book*, un annuaire mis à jour tous les ans.

Nous ne sommes pas statisticiens et les outils de comptage utilisés par les différents sites nécessiteraient des retraitements trop lourds pour être comparés. Notre objectif n'est donc pas la comparaison, mais l'addition, ou plutôt la compilation, le recensement des données. Ceci afin de dresser un ordre d'idées de la présence actuelle des cahiers de recherche des professeurs HEC sur des sites web en accès libre.

3.2.1 Mesures sur SSRN

Sur un échantillon de 116 professeurs (professeurs, assistants et associés) en poste à HEC au 15 juin 2009 :

71 professeurs (soit 61.2% du total) ont publié	0 document
27 professeurs (soit 23.2% du total) ont publié	entre 1 et 5 documents chacun
9 professeurs (soit 7.7% du total) ont publié	entre 6 et 10 documents chacun
4 professeurs (soit 3.4% du total) ont publié	entre 11 et 15 documents chacun

3 professeurs (soit 2.5% du total) ont publié	entre 16 et 20 documents chacun
2 professeurs (soit 1.72% du total) ont publié	entre 21 et 29 documents chacun

- 61.2% des professeurs n'ont rien déposé
 - 38.5% des professeurs ont publié au moins 1 document
 - 15.3% des professeurs ont publié plus de 6 documents
 - 4.2% des professeurs ont publié plus de 20 documents
- On constate qu'une grande majorité des professeurs ne déposent pas ou peu de documents sur SSRN, et qu'une minorité publie beaucoup.
- La période de dépôt des publications sur le site SSRN s'échelonne entre 1996 et 2009 :
- 301 publications sont présentes (une grande majorité de *working papers* et une petite minorité d'*accepted papers*)
 - 216 publications parmi les 301 sont affiliées à HEC. Lorsque le professeur ne mentionne pas HEC, c'est parce qu'il ne faisait pas encore partie d'HEC ou qu'il travaille pour le compte d'un autre organisme.
 - 59803 téléchargements ont été effectués, 57275 après suppression des doublons relatifs à la co-écriture.
- Pour l'année 2009 :
- 49 dépôts (ou révisions)
 - 15680 téléchargements (sur 12 mois glissants de mai 2008 à mai 2009)
 - HEC Paris est classé 32 du *Top International Business Schools* de SSRN (sur 800 institutions inscrites, certaines très récemment, ayant ou n'ayant jamais déposé).

Les critères sont : le nombre de téléchargement des 12 derniers mois. D'autres informations sont mentionnées : nombre total de téléchargements depuis la date de création du compte de l'institution; nombre d'auteurs affiliés à l'institution (49 professeurs référencés au 6 octobre 2009, contre 32 en 2006) ; nombre moyen de citations par auteurs (23) ; nombre moyen de téléchargements par auteur (1315). L'ensemble de ces chiffres est tout à fait comparable à ceux issus de nos calculs (avec une variante de 5 à 10%).

HEC se situe 32^e dans ce classement, derrière une autre Business School française apparaissant à la 13^e place. Cela est dû au nombre de documents déposés, mais d'un point de vue qualitatif, les publications HEC sont davantage téléchargées.

La visibilité des publications sur SSRN est assurée à un bon niveau, malgré l'absence de politique institutionnelle.

3.2.2 Mesures sur RePEc

Sur un échantillon de 116 professeurs permanents en poste à HEC au 1^{er} janvier 2009 :

45 professeurs (soit 38.7% du total) ont publié	0 document
39 professeurs (soit 33.6% du total) ont publié	entre 1 et 5 documents chacun
15 professeurs (soit 12.9% du total) ont publié	entre 6 et 10 documents chacun
3 professeurs (soit 3.4% du total) ont publié	entre 11 et 15 documents chacun
3 professeurs (soit 2.5% du total) ont publié	entre 16 et 20 documents chacun
2 professeurs (soit 1.7% du total) ont publié	entre 21 et 30 documents chacun
3 professeurs (soit 2.5% du total) ont publié	entre 31 et 40 documents chacun
3 professeurs (soit 2.5% du total) ont publié	entre 41 et 50 documents chacun
2 professeurs (soit 1.7% du total) ont publié	entre 51 et 111 documents chacun

- 38.7% des professeurs n'ont rien déposé
- 60.8% des professeurs ont publié au moins 1 document
- 14.3% des professeurs ont publié plus de 6 documents
- 8.4% des professeurs ont publié plus de 20 documents

➤ On constate qu'une grande majorité de professeurs (83.5%) ont déposé au moins une fois sur RePEc. Cependant, dans le cas de documents coécrits, il n'est pas possible d'identifier la personne à l'initiative du dépôt. Le chiffre doit être pondéré au regard de cette information.

➤ La période de dépôt des publications sur le site RePEc s'échelonne entre 2002 et 2009 (certains documents ayant été écrits en 1973) :

- 779 publications de professeurs HEC sont présentes (working papers et articles de revues)

- Mais le nom d'HEC n'apparaît que 31 fois, sous la forme "Groupe HEC ". Les noms des grands groupes éditoriaux apparaissent autant de fois que la notice bibliographique d'un article est déposée.
- RePEc moissonne HAL pour les versions auteurs (*working papers*; publications et prépublications). Il moissonne aussi l'EBSLG donc, en principe, l'ensemble de la collection des Cahiers de recherche HEC. Pour les ouvrages, chapitres d'ouvrage et articles, RePEc considère qu'ils ne peuvent provenir que des éditeurs. Par ailleurs, un dépôt individuel par les auteurs n'est pas à exclure.
- Pour l'année 2009 :

Les chiffres diffèrent du simple au double selon qu'ils sont extraits des statistiques de RePEc ou des nôtres (calcul un par un) :

- 17061 consultations de notices (selon nous), 8504 (selon RePEc)
- 5503 téléchargements (selon nous), 2231 (selon RePEc)

Quoiqu'il en soit, une moyenne de ces données ferait apparaître tout de même :

- 12782 consultations de notices
- 3864 téléchargements

3.2.3 Mesures sur EBSLG

340 cahiers de recherche HEC sont présents au 1^{er} juin 2009 (déposés par la Bibliothèque).

- Sur la période 2002-2009 :
 - 44 084 consultations de notices
 - 5403 téléchargements
- Sur 2009 (12 mois glissants) :
 - 5742 consultations de notices
 - 844 téléchargements

3.2.4 Mesures sur HAL

- HEC n'est pas clairement identifiable sur HAL: en effet, seul le laboratoire GREGHEC présent sur le campus (Groupement de REcherche en Gestion d'HEC -CNRS) y est mentionné. Mais il apparaît sous le nom tronqué de GREGH, ce qui fait que lorsqu'on entre 'HEC' dans le moteur de recherche, celui-ci n'apparaît pas.

➤ 13 documents sont recensés (résultats de recherche), déposés entre 2006 et 2009. Tous sont coécrits, avec des auteurs appartenant à d'autres organisations. La collection Cahiers de Recherche HEC n'apparaît pas encore puisqu'elle n'a pas été créée.

3.3 Les obstacles rencontrés

On le voit, le traitement et l'interprétation de ces données ne sont pas aisés. Lorsqu'ils sortent des outils de comptage intégrés aux sites web, les résultats produits sont souvent décalés par rapport aux comptages "manuels" que nous avons effectués. Les périodes de traitement sont plus ou moins larges suivant que l'archive est plus ou moins ancienne.

Absence d'homogénéité des critères

- Consultation ou téléchargement :
 - Certains réservoirs mentionnent le nombre de fois où la notice est consultée
 - D'autres ne mentionnent que le nombre de téléchargements
 - Certains mentionnent les deux
 - D'autres ne publient pas de statistiques publiques
- Les caractéristiques du document :
 - Synonymie des intitulés : *working papers*, *working papers series*, cahiers de recherche
 - Parfois absence d'identification du type de document : on déduit que c'est un cahier de recherche ou un article par la mention "*Downloadable (with restrictions)*" ou "*Downloadable*".
 - Pluri-identification des institutions: HEC Paris, Groupe HEC, GREGH, HEC, HEC School of Management...
 - Mention des collections (ou pas)

3.4 Analyse des modes de dépôt des cahiers de recherche à l'extérieur d'HEC

Qu'il soit volontaire ou malgré soi⁶⁵, institutionnel ou individuel, par moissonnage ou par mise à disposition, le traçage du dépôt du cahier de recherche sur des sites d'archives

⁶⁵ Nous entendons par « malgré soi », un dépôt réalisé à l'insu du chercheur, ou de son institution, par le biais des moissonnages de données. Cependant, si le chercheur ou son institution n'ont pas connaissance de ce dépôt, cela ne signifie pas que le moissonnage soit illégal ; en effet, un moissonnage résulte toujours d'un accord entre deux parties. Mais cette activité « souterraine » n'est pas immédiatement visible.

ouvertes a été l'objet d'une véritable enquête.

Il est très rare que les modes de collecte ou de dépôt des données soient mentionnés explicitement. L'origine des processus se révèle parfois confuse. Lorsqu'un "accord" de moissonnage est un peu ancien, le personnel de la Bibliothèque n'en a pas toujours le souvenir.

Un bilan était donc nécessaire pour retrouver ces informations. Nous n'avons pas toujours obtenu de réponse.

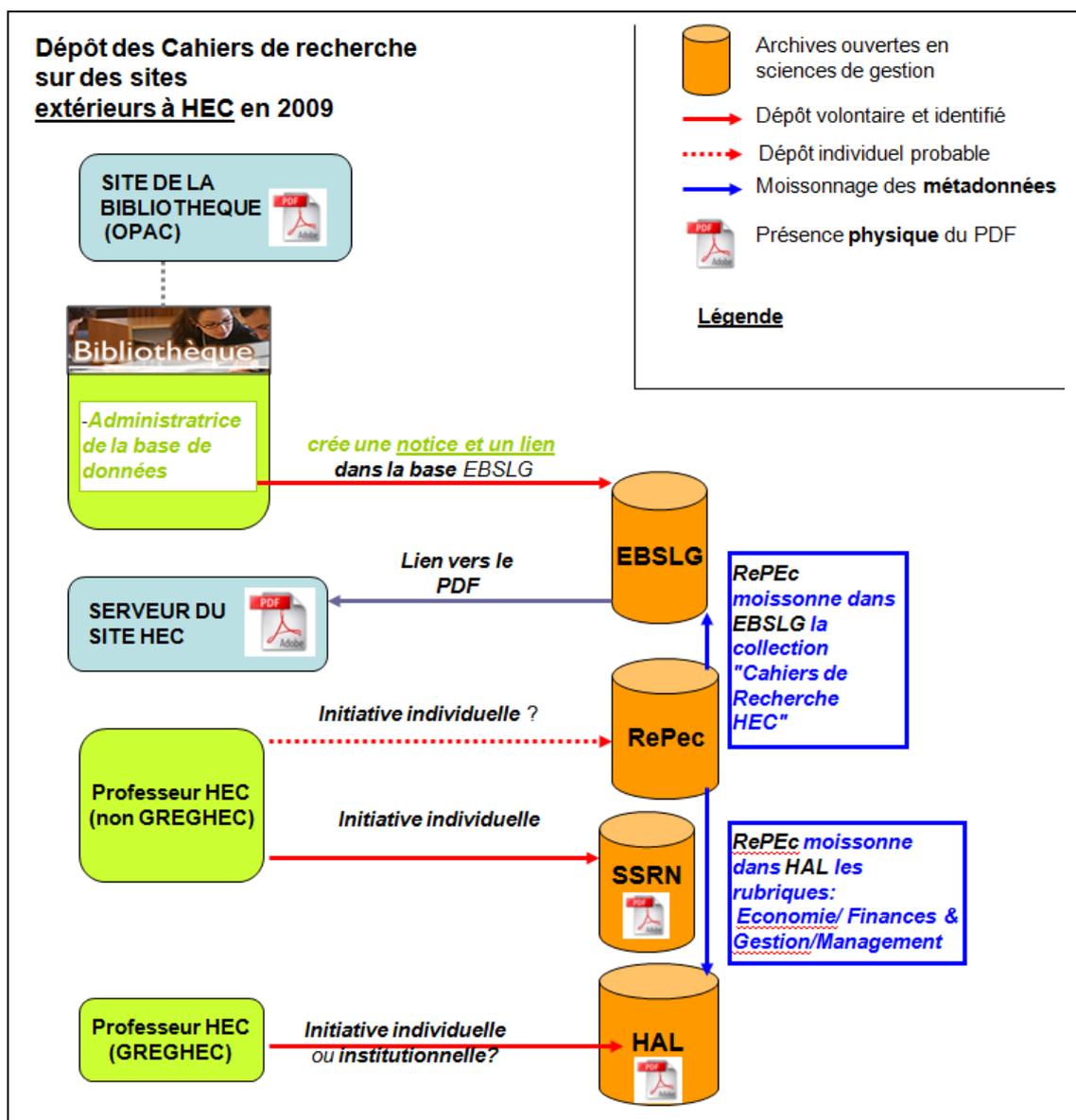


Figure 10 : Dépôt des cahiers de recherche HEC sur sites extérieurs à l'institution

3.5 Les obstacles rencontrés

Quel type de dépôt pour SSRN

Nous sommes restés longtemps dans le flou pour SSRN : le dépôt était-il individuel ou issu d'un moissonnage ?

Pour télécharger un cahier de recherche, SSRN donne le choix parmi cinq sites (organismes ou universités), dont SSRN. Quelque soit le mode de téléchargement choisi, le document obtenu procède toujours d'un même format d'identification, spécifique à SSRN (ex. "SSRN-id154124114.pdf").

Ce document, sous forme de fichier PDF, est stocké sur une adresse propriétaire: "<http://poseidon01.ssrn.com>".

Nous en déduisons qu'il est hébergé par SSRN, mais ignorons comment il y est parvenu. Le document est en tout cas modifié pour s'adapter aux critères documentaires de description de SSRN. Le site n'autorise que ses propres URL car il n'est pas en mesure de vérifier la validité des liens des déposants, alors qu'il garantit une forme de pérennité (annoncée) pour ses propres URL. Nous avons testé quelques liens, tous se sont révélés fonctionnels.

Par ailleurs, l'interface OAI de SSRN n'est pas enregistrée sur le ROAR (Répertoire des réservoirs d'archives ouvertes). Ce qui signifie que cette interface n'est réellement pas enregistrée ("*OAI interface not registered*"), ou qu'elle n'est pas fonctionnelle. Nous en concluons que la base de données SSRN est alimentée par des versements individuels ou institutionnels sur le site ; une documentaliste travaillant dans une autre grande école nous a confirmé qu'ils déposaient eux-mêmes leurs publications.

Cependant, nous constatons que les actions de moissonnage sont rarement mentionnées sur les sites en question.

Sur l'OpenDOAR⁶⁶

L'hétérogénéité dans le fonctionnement des réservoirs d'archives ouvertes a des conséquences jusque sur l'OpenDOAR, annuaire qui les répertorie. En effet, celui-ci propose un mode de recherche avancée générant des statistiques, intéressantes à plus d'un titre : elles offrent une visibilité globale des archives ouvertes par disciplines, pays, type de documents, de réservoirs, de logiciel utilisé, de langage, etc.

Mais les comparaisons sont délicates car les plans de classement, là non plus, ne se recoupent pas totalement.

⁶⁶ <http://www.opendoar.org/>

Ainsi SSRN apparaît dans la rubrique "*Social sciences*", et non en "*Business and economics*" ou "*Management and planning*", alors qu'il traite principalement ces deux dernières catégories.

Il apparaît donc impossible sur le ROAR d'affiner les disciplines qui nous intéressent.

Si nous cherchons les réservoirs français dans les familles "*Business and economics*" ou "*Management and planning*", nous obtenons dans chacune de ces catégories exactement les mêmes quantités de documents ; il faut donc retravailler les résultats et vérifier tout.

Malgré tout, si l'OpenDOAR propose des outils imprécis et perfectibles, c'est parce qu'aucune norme commune ne régit l'aspect documentaire des archives ouvertes. Il n'existe pas de thésaurus international multilingue, ni de plan de classement permettant d'unifier les sciences de gestion et autres sciences connexes.

3.6 Le projet ParisTech 2009 de valorisation des publications scientifiques

Le projet ParisTech 2009 pour la valorisation des publications scientifiques a débuté à l'automne 2008 et doit entrer à la fin de l'année 2009 dans sa première version opérationnelle. Tous les établissements ne sont pas parvenus au même point d'avancement ; chaque projet d'établissement se réalise à son rythme propre, dans le respect de sa structure [28, VITOU, BAMBERGER, 2009].

HEC, nouvel entrant à ParisTech, a commencé une phase de réflexion et d'analyse de l'existant en juin 2009, puis a signé en octobre 2009 le protocole ParisTech-HAL qui stipule le dépôt des publications dans HAL.

Nous constatons un manque de visibilité et d'homogénéité de la collection des Cahiers de recherche HEC. Les modes de dépôt sur des sites d'archives ouvertes sont d'initiative individuelle, non contrôlés par l'institution.

Cette absence de visibilité institutionnelle claire, associée à un véritable problème de qualité, nécessite la mise en place d'un plan d'action destiné à maîtriser les processus et contrôler l'image : il s'agit de faciliter les *workflows* et d'améliorer la fiabilité par un nombre minimum de dépôts, mais selon des critères prédéterminés.

Tout cela permet de comprendre pourquoi HEC, par l'intermédiaire de la Bibliothèque, se lance dans le projet de valorisation des publications scientifiques

4 La Bibliothèque au cœur du projet

4.1 Présentation de la bibliothèque

La dénomination officielle du centre de documentation est "Bibliothèque HEC". Nous conserverons donc cette appellation. Elle se situe à l'extrémité du campus, au sein du Décanat, dont elle dépend.

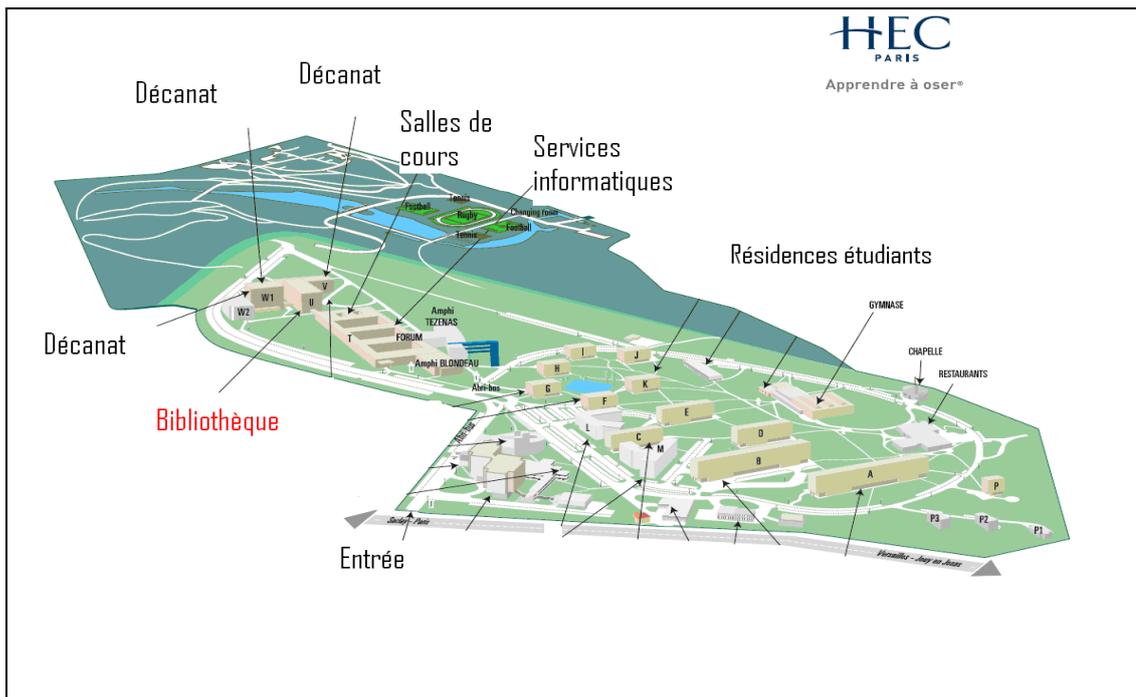


Figure 11 : La Bibliothèque au sein du Campus HEC
D'après [16, HEC]

La Bibliothèque comprend trois espaces distincts :

- La Bibliothèque de gestion : 45000 ouvrages de gestion et manuels de cours en accès libre. La plus grande salle.
- La salle des périodiques : 750 revues papier
- La Bibliothèque de culture générale : 10000 romans, essais, BD, DVD...

Elle occupe une surface de 1300 m². Son amplitude horaire hebdomadaire est de 75 heures. Elle met à disposition du public une trentaine de postes de consultation en libre-service.

Le point fort de cette Bibliothèque de référence en sciences de gestion est son équipement en ressources électroniques :

- 60 bases de données spécialisées sous licence payante (via Internet), accessibles sur le campus ou à l'extérieur.
- 6 bases de données offrant des périodiques en texte intégral (Abi, BSC, Cairn, JSTOR, Emerald, Science Direct, Factiva.com, Lexis-Nexis).
- 11 000 abonnements de revues électroniques
- 1700 e-books (Net Library : 100 ; Cyber-Libris : 600 ; Elsevier-Science Direct : 1000)
- 3000 thèses professionnelles de Mastères + 3000 mémoires d'étudiants + une collection de Cahiers de recherche (*Working papers*).
- un accès Internet

L'investissement financier important que les ressources électroniques représentent tend à orienter l'activité principale de la Bibliothèque autour de la formation et de l'accompagnement à la recherche documentaire.

Les activités "produits" réalisées à la Bibliothèque sont disponible sur le site web :

- catalogue des périodiques (papier et format électronique)
- guides méthodologiques : "recherche d'information" (régulièrement mis à jour et bientôt traduits en anglais) ; "rédaction des références bibliographiques et des citations"
- logiciel HelpDesk permettant d'organiser les résultats de recherche déjà obtenus et de les mettre à disposition du public (conseil à la recherche)
- blog de la Bibliothèque de Gestion et blog de la Bibliothèque de Culture Générale (pour les dernières acquisitions)

Sur place, on trouve des outils de communication : marque-page et dépliant " Bases de données ", (mis à jour chaque année). La communication et la formation représentent deux activités très importantes au sein de la Bibliothèque.

Ses financements proviennent de : HEC Paris, financé par la CCIP, pour 75% ; Fondation HEC, pour 25%. Le budget de fonctionnement s'élève à 1,4 Millions d'Euros en 2009.

Le budget d'acquisitions représente 700 K€ dont 50% dédiés aux bases de données, 35% aux périodiques, 15% aux ouvrages. La part des ressources électroniques croît sans cesse.

Les principaux concurrents de la Bibliothèque sont : Google et les Bibliothèques des autres écoles de commerce. La Bibliothèque elle-même propose un accès distant à son site web grâce à un EZ Proxy, ce qui contribue à réduire le nombre de visites physiques, mais facilite la consultation des bases de données et le téléchargement d'articles en texte intégral. La position de la Bibliothèque sur le campus, excentrée, participe aussi de ce phénomène. Les bases de données et ressources électroniques (périodiques) sont accessibles à distance pour les collaborateurs, professeurs, étudiants et "invités".

4.2 Les missions et savoir-faire de la Bibliothèque

Ses missions sont orientées autour des étudiants, mais plus particulièrement des professeurs auxquels elle apporte un soutien en termes de recherche documentaire personnalisée. Pour cette raison, et parce qu'elle centralise les compétences nécessaires à sa réalisation, la Bibliothèque est partie prenante et maître d'œuvre du projet.

En effet, la technicité est au cœur des compétences métier des documentalistes, dont l'adaptation et la formation permanente aux innovations technologiques leur permet de maîtriser les outils. C'est pourquoi la responsabilité d'appréhender les contraintes techniques rencontrées lors de la diffusion des publications scientifiques leur revient. L'équipe de la Bibliothèque représente l'intermédiaire incontournable entre l'auteur et l'utilisateur final : sa capacité à organiser la documentation sur le long terme et à optimiser sa diffusion favorise le rapprochement entre l'offre et la demande, au sein d'un véritable "marché".

En effet, les contraintes d'ajustement des plans de classement ressortent de leur savoir-faire. La Bibliothèque prend l'initiative de s'associer aux professionnels en sciences de gestion (enseignants, chercheurs) pour proposer un plan de classement alliant au mieux les besoins des chercheurs du domaine, les contraintes des classifications existantes au sein des archives ouvertes, ainsi que le besoin qu'a l'utilisateur final de retrouver facilement et rapidement une information.

L'archivage sur support électronique implique la génération de métadonnées qui caractérisent les conditions de production du document et l'information qu'il contient, pour faciliter son signalement postérieur dans les bases de données bibliographiques et améliorer son accessibilité.

La génération de métadonnées, y compris dans un formulaire simplifié, est parfois chronophage pour un chercheur. Il arrive aussi que les métadonnées doivent être suffisamment enrichies par les documentalistes pour favoriser le traitement ultérieur des documents. Les documentalistes sont compétents pour décrire et caractériser les documents ; dans le cadre d'une montée en puissance du nombre de publications électroniques le besoin de compétences se précise, d'autant plus que la précision dans l'identification au plus près des documents devient vitale dans un objectif de restitution. Enfin, la Bibliothèque, dont l'activité principale est le traitement des documents, possède le recul nécessaire pour analyser la complexité du schéma de production d'une publication scientifique au sein d'un campus comme celui d'HEC ; elle est qualifiée pour simplifier les *workflows*, uniformiser et formaliser les procédures afin de gagner en temps et en énergie.

Elle sait mettre en évidence les phénomènes de circulation du document induits par le biais des moissonnages et de l'interopérabilité, et anticiper sur les conséquences négatives, comme le doublonnage.

Enfin, la Bibliothèque sait transmettre le savoir, former et informer sur ses services⁶⁷. Elle est aussi et surtout le dépositaire final de la mémoire patrimoniale de l'entreprise HEC.

4.3 Le repositionnement stratégique au sein de l'institution

Au-delà de ce savoir-faire technique indubitable, la bibliothèque du XXI^e siècle, c'est-à-dire la nôtre, doit passer du simple service client-usager à la recherche d'une réponse globale des besoins de l'institution dont elle dépend. Elle doit repenser son activité en termes de stratégie, ce qui signifie développer une capacité d'analyse pour identifier les besoins informationnels manifestes ou latents, et être capable d'anticipation et d'innovation.

Pour Jean Michel [72, MICHEL, 2008], "les 'routines' documentaires ne peuvent plus être une fin en soi et doivent désormais être validées au regard des orientations stratégiques et/ou politiques de l'institution, ce qui impose 'l'alignement stratégique' de la documentation".

Cet alignement se matérialise sous la forme d'un véritable programme élaboré pour servir les objectifs de l'institution. Il est alors question de redéfinir les missions de la bibliothèque, d'identifier les besoins fonctionnels des différents acteurs, de cibler les priorités pour mettre en place un plan d'action adapté. La posture qui accompagne ce changement est empreinte de pragmatisme. L'idée générale ressort du domaine de la gestion : simplifier les démarches, éviter la perte de temps, d'énergie, réduire les coûts, toucher la cible.

C'est dans cet état d'esprit que le projet de valorisation des publications scientifiques des chercheurs HEC a été conduit.

⁶⁷ La bibliothèque HEC est citée, dans l'enseignement de l'INTD, pour les nombreux guides qu'elle réalise à destination des utilisateurs, notamment pour l'utilisation des bases de données, mais pas uniquement. Ceux-ci sont disponibles sur le site : cf. rubrique "guides et bibliographies".
< <http://www.hec.fr/bibliotheque/>>

5 Les recommandations

5.1 Ce qu'il faut retenir

✓ N'afficher ses publications qu'au travers d'un catalogue de bibliothèque (OPAC) revient à ne pas être visible : dans le cas d'HEC, à l'heure où nous écrivons, aucun lien web vers le texte intégral du document stocké sur l'OPAC n'est possible. Du coup les moteurs de recherche ne peuvent pas l'interroger le catalogue en ligne, ce qui contrarie le projet de dissémination des Cahiers de Recherche.

Les Cahiers de Recherche sont aussi stockés sur le serveur du site web HEC, mais celui-ci ne présente pas les caractéristiques nécessaires à la conservation du document (intégrité, pérennité). D'autre part, il n'assure pas la pérennité des liens qui y débouchent, car les URL ne sont pas stables. La problématique du lien cassé a des incidences dans le domaine de la recherche [25, MACHEFERT, 2007] :

- Le lecteur devra effectuer des recherches supplémentaires pour retrouver le document
- La visibilité du document sera très réduite car elle dépend des citations des autres articles
- L'information sera perdue tout simplement puisqu'aucun accès n'y conduira

Pour toutes ces raisons, les versions électroniques des cahiers de recherche doivent être stockées sur un serveur externe capable de répondre au cahier des charges exprimé.

✓ Le protocole OAI-PMH, a contrario, permet aux archives ouvertes d'être interopérables. Il est de plus en plus pris en compte par les moteurs de recherche. Il permet d'éviter les dépôts multiples, de gagner en temps et en fiabilité.

Il centralise une information qu'il peut transférer automatiquement là où il le souhaite, évitant une diffusion anarchique (sites personnels, sites thématiques) et permettant une communication scientifique directe et rapide.

Il offre une garantie de pérennité que certaines structures informatiques n'assurent pas, par des sauvegardes multiples, par la capacité à migrer sur de nouveaux supports lorsque la technologie évolue, par la présence d'équipes dédiées.

Son coût est peu important par rapport aux services rendus. La délégation à une structure externe de tâches lourdes et chronophages libère les documentalistes pour d'autres missions à forte valeur ajoutée.

Déposer sur un réservoir scientifiquement validé augmente la reconnaissance par ses pairs et favorise l'internationalisation de son lectorat : l'archive ouverte permet d'organiser cette visibilité. Davantage citées, les publications des chercheurs augmentent leur facteur impact.

D'un point de vue pratique, l'archive ouverte propose des fonctions d'extraction facile et automatique des données, grâce à l'OAI, afin d'éditer par exemple une liste de publications à jour [44, Fily, 2005].

5.2 Des arguments puissants pour le dépôt dans HAL

➤ La France regroupe 3% du total mondial des organisations qui administrent les réservoirs d'archives ouvertes :

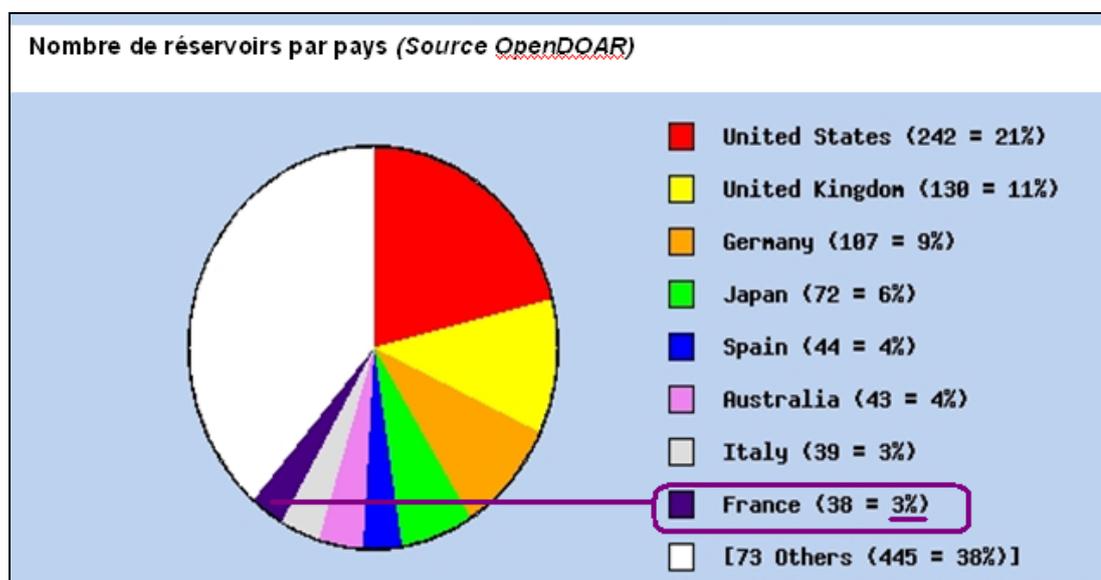


Figure 12 : Nombre de réservoirs d'archives ouvertes par pays. D'après [47, OpenDOAR], données arrêtées au 30 septembre 2009

➤ **Mais** dans la discipline "*Business and economics*", ce chiffre passe à 6% :

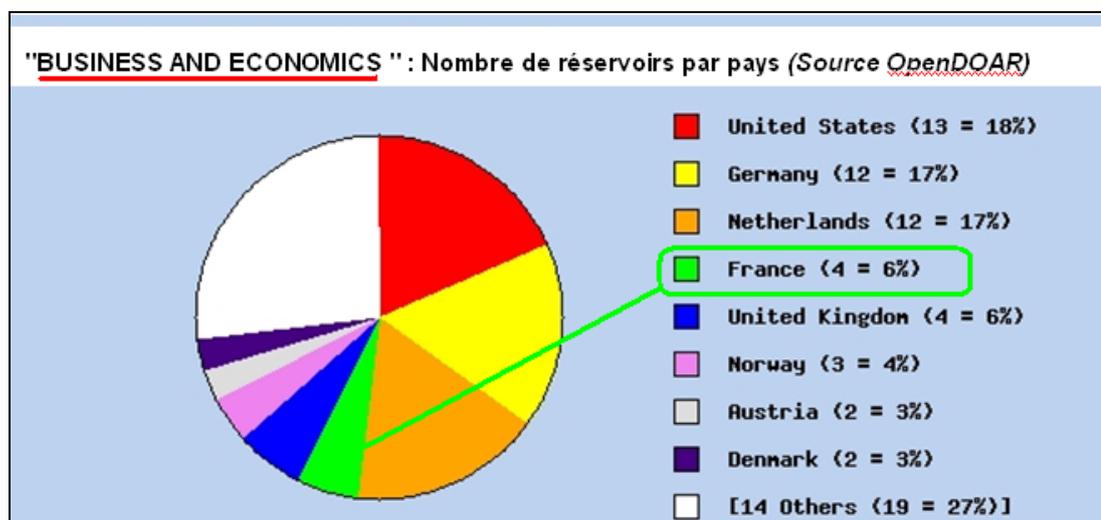


Figure 13 : Nombre de réservoirs par pays en "Business and economics"

D'après [47, OpenDOAR], données arrêtées au 30 septembre 2009

- Et à 11% en "*Management and planning*" :

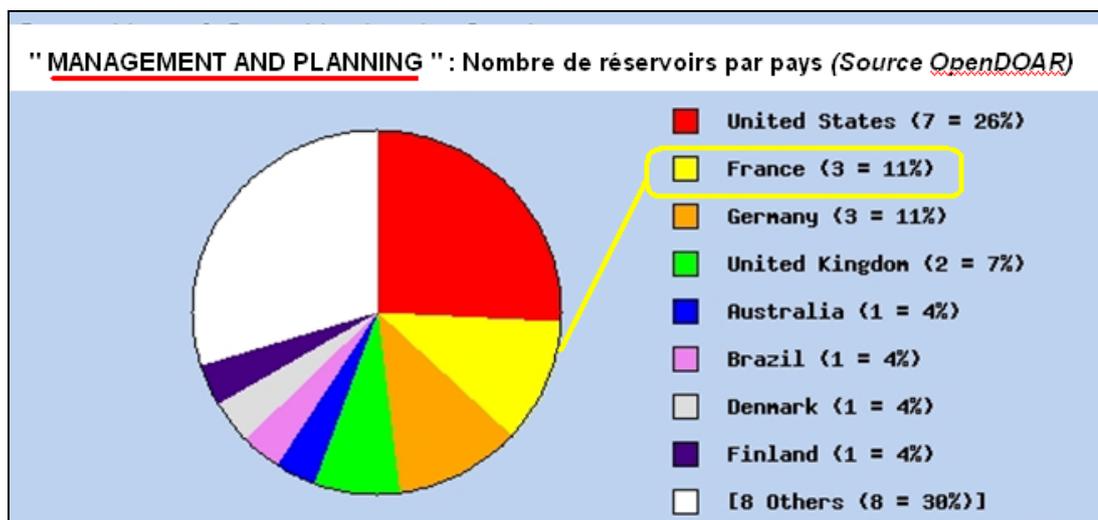


Figure 14 : Nombre de réservoirs par pays en " Management and planning"

D'après [47, OpenDOAR], données arrêtées au 30 septembre 2009

- Nous savons d'ores et déjà que ces chiffres sont dus principalement à HAL, le plus important réservoir d'archives ouvertes en France par la quantité de documents qu'il contient. HAL fédère une grande partie de la communauté de recherche nationale.

Les deux tableaux [cf. ANNEXE 3] montrent la proportion entre le nombre d'archives ouvertes gérées par chacun des systèmes majoritairement utilisés en France (logiciels Hal, EPrints, DSpace, divers...) et le nombre de documents déposés. HAL occupe la 2^e place en terme de nombres d'archives hébergées (18% du total des archives existantes), mais distance ses concurrents (1^{ère} place) pour le nombre de documents déposés (53.7% du nombre de documents déposés en France). A noter que la catégorie "divers" recouvre tous les autres types de logiciels utilisés pour la gestion des archives ouvertes : c'est donc une catégorie multiple qui sert d'indicateur mais n'a pas de réelle valeur comparative.

- HAL a conçu un logiciel propriétaire servant à faire fonctionner l'archive ouverte ainsi que des moyens techniques aptes à la conservation des documents. Depuis plusieurs années HAL sécurise ses données au CINES⁶⁸ en exportant quotidiennement les fichiers. Cette sauvegarde n'inclue pas l'archivage à long terme.

⁶⁸ Établissement public national placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il met à la disposition de la communauté scientifique des moyens informatiques exceptionnels pour le calcul de haute performance et l'archivage pérenne de documents électroniques.

Tout à fait récemment et dans le cadre du TGE ADONIS⁶⁹, le CINES prend officiellement en charge la sauvegarde à long terme de HAL. Les procédures techniques sont en cours de réalisation, la signature d'une convention est en cours aussi. Le CCSD a fait le choix du CINES a car c'est actuellement le seul organisme qui a un savoir-faire solide en la matière.

[Le CINES, Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur, est un centre de calcul qui assure toutes ces fonctions selon les normes du domaine et en respectant le protocole standard d'échange. Cependant, pour des questions de volumétrie, il doit développer de nouvelles plateformes pour chacun de ses projets : ex. en 2007, pour le dépôt des thèses électroniques dans STAR ; pour les revues numériques de Persée ; pour le TGE Adonis].

➤ HAL, par ailleurs, est un produit du CCSD, dont la volonté de restreindre le nombre d'intermédiaires entre l'auteur et l'utilisateur se situe à la base du projet.

En marketing, un circuit de distribution se définit par sa longueur, c'est-à-dire par le nombre de niveaux qu'il contient⁷⁰ [5, KOTLER, 2009]. Plus un circuit est court, moins nombreux sont les intermédiaires.

Hal vise une communication directe, sans intermédiaire : l'auteur (ou son institution) dépose son document sur le serveur ; 24h suffisent pour que celui-ci soit accessible, gratuitement et à tous. Cette forme de distribution réduit les délais de mise à disposition, contrairement au modèle de la revue à comité de lecture. Il diminue aussi les coûts : la création d'un portail institutionnel et l'utilisation de HAL sont quasiment nuls pour l'institution, c'est un service public dont les coûts de fonctionnement sont supportés par le contribuable sans notion de spéculation financière.

➤ Le dépôt dans HAL permettrait à HEC d'intégrer officiellement la communauté des chercheurs nationaux ; de répondre aux exigences du protocole ParisTech ; de répondre au "Protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique" signé par la Conférence des grandes Ecoles [65, CGE, 2006]; de pouvoir à terme bénéficier d'un accès quasi-unique aux travaux de recherche français en économie-gestion, lorsque les autres écoles ou universités du même domaine d'activité auront elles-mêmes déposé dans HAL ; de redonner au plan international une visibilité aux travaux de recherche français afin d'améliorer les financements et trouver des partenariats.

➤ On peut lire sur le site du ROAR⁷¹, qui référence toutes les archives ouvertes ainsi que leur politique en accord avec la déclaration de Berlin, la déclaration d'engagement de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) :

⁶⁹ Le Très Grand Equipement (TGE) ADONIS est un projet du CNRS visant la réalisation d'une infrastructure numérique d'accès unifié aux données et documents des Sciences Humaines et Sociales (SHS). La première phase a été lancée en septembre 2009 et durera un an.

"La diffusion des publications scientifiques liées aux projets financés par l'ANR dans les archives ouvertes, en particulier HAL, contribue à renforcer la visibilité et l'attractivité de la recherche française. Elle peut aussi aider à simplifier le suivi et l'évaluation en évitant la saisie multiple des informations et en rendant les documents aisément accessibles à tous les chercheurs impliqués dans les différentes étapes de ces processus. Dans le cadre de la préparation de son système d'information, l'ANR demande donc que, dans le respect des règles relatives à la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique et propriété industrielle), et des règles de confidentialité inhérentes à des recherches, toutes les publications consécutives aux projets financés par elle soient d'ores et déjà intégrées par les chercheurs au système d'archives ouvertes HAL avec lequel elle collaborera" [49, ROAR].

On retrouve dans cette déclaration d'engagement les questions de visibilité de la recherche, de simplification des dépôts pour les chercheurs, de propriété intellectuelle, de diffusion large et d'accès facilité aux résultats des travaux de recherche qui nous concerne.

➤ Une archive institutionnelle sera, au demeurant, mieux alimentée et mieux exploitée qu'une archive disciplinaire, dans laquelle on trouve cependant aussi des accès par portails institutionnels. Parce qu'elle est tributaire de son image de marque, les chercheurs et les institutions veilleront à entretenir cette image [37, BOSC, 2005].

HAL nous apparaît donc comme la solution la plus pragmatique, la plus durable, et la plus facile à mettre en place. Il apporte des réponses à toutes nos questions et permet d'envisager un avenir serein sur le long terme.

5.3 Suggestions pour le dépôt dans HAL

Feuille de style pour la version électronique (PDF) des cahiers de recherche

L'impact du numérique sur les *workflows* de production implique les professeurs dans le processus éditorial au niveau de la saisie.

Nous suggérons qu'un premier travail d'homogénéisation de la Collection des Cahiers de recherche HEC soit réalisé, avec la création d'un modèle pour la version électronique, comprenant une page de garde répondant aux critères de la charte graphique d'HEC, ainsi qu'une feuille de style.

La création de métadonnées

Le transfert de ces documents sur des serveurs d'archives ouvertes impose un deuxième travail sur les métadonnées. Il incombera aux documentalistes dans un premier temps

⁷⁰ KOTLER, Philip et al. Marketing management. 2009. PEARSON Education. 13^e édition.

⁷¹ Registry of Open Access Repository

<<http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/fullinfo.php?inst=Agence%20Nationale%20de%20la%20recherche%20%28ANR%29>>

d'effectuer cette normalisation. Une prise en main par les professeurs pourrait être envisagée ultérieurement, sous réserve de la mise en place d'une formation spécifique et d'un système de contrôle-validation opérés par les documentalistes.

Versement dans HAL :

Nous préconisons que le versement des Cahiers de recherche dans HAL soit effectué uniquement par l'équipe de la Bibliothèque, avec dépôt rétrospectif. Cf. schéma ci-dessous :

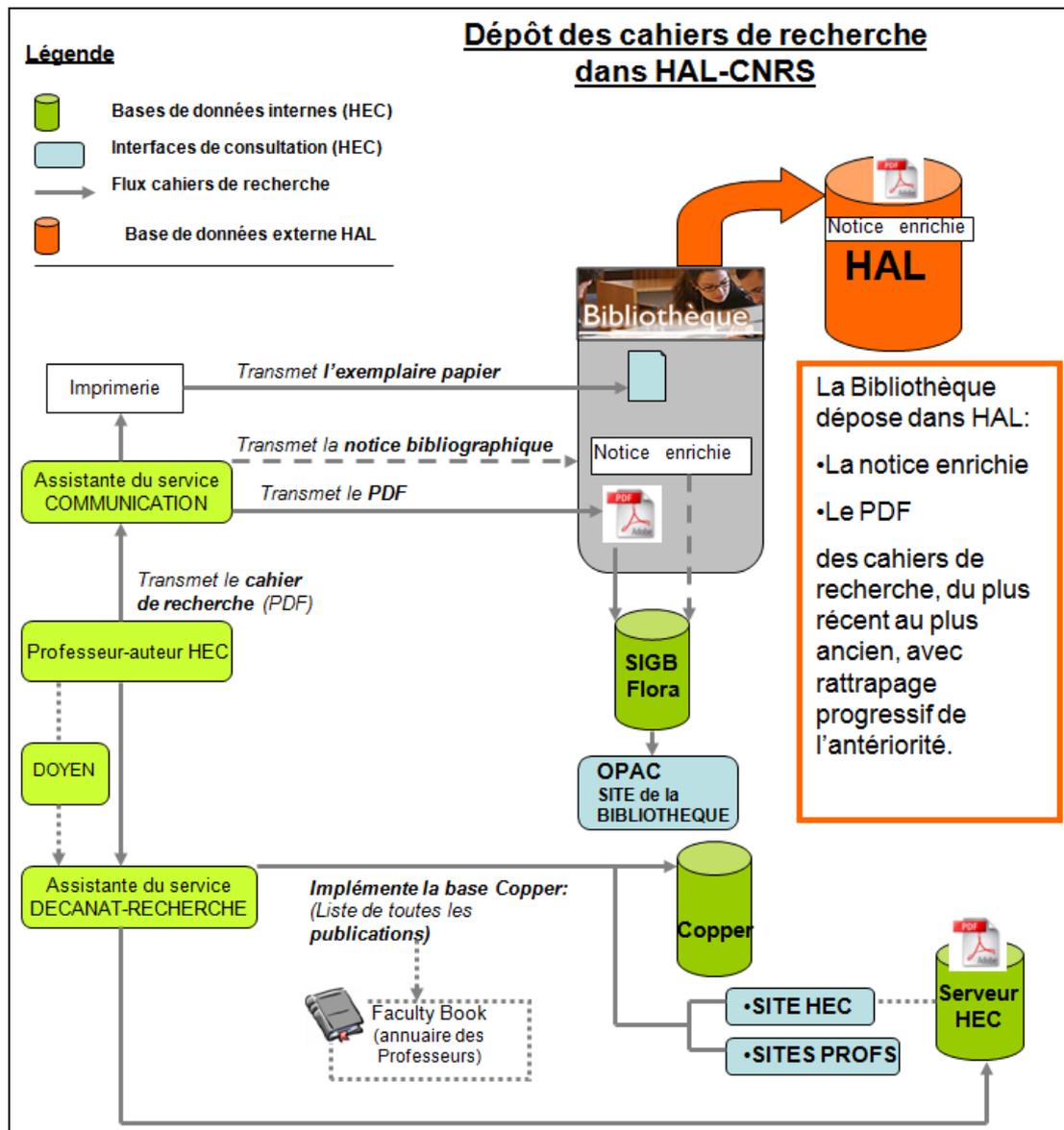


Figure 15 : Dépôt du cahier de recherche dans HAL (CNRS)

5.4 Préconisation pour le Site HEC et les sites Studies

Comme le montre le schéma ci-dessous, le site HEC Paris abrite aussi le site de la Bibliothèque et les sites "Studies" (pages personnelles des professeurs). Ces trois sites sont hébergés sur différents serveurs localisés sur le campus.

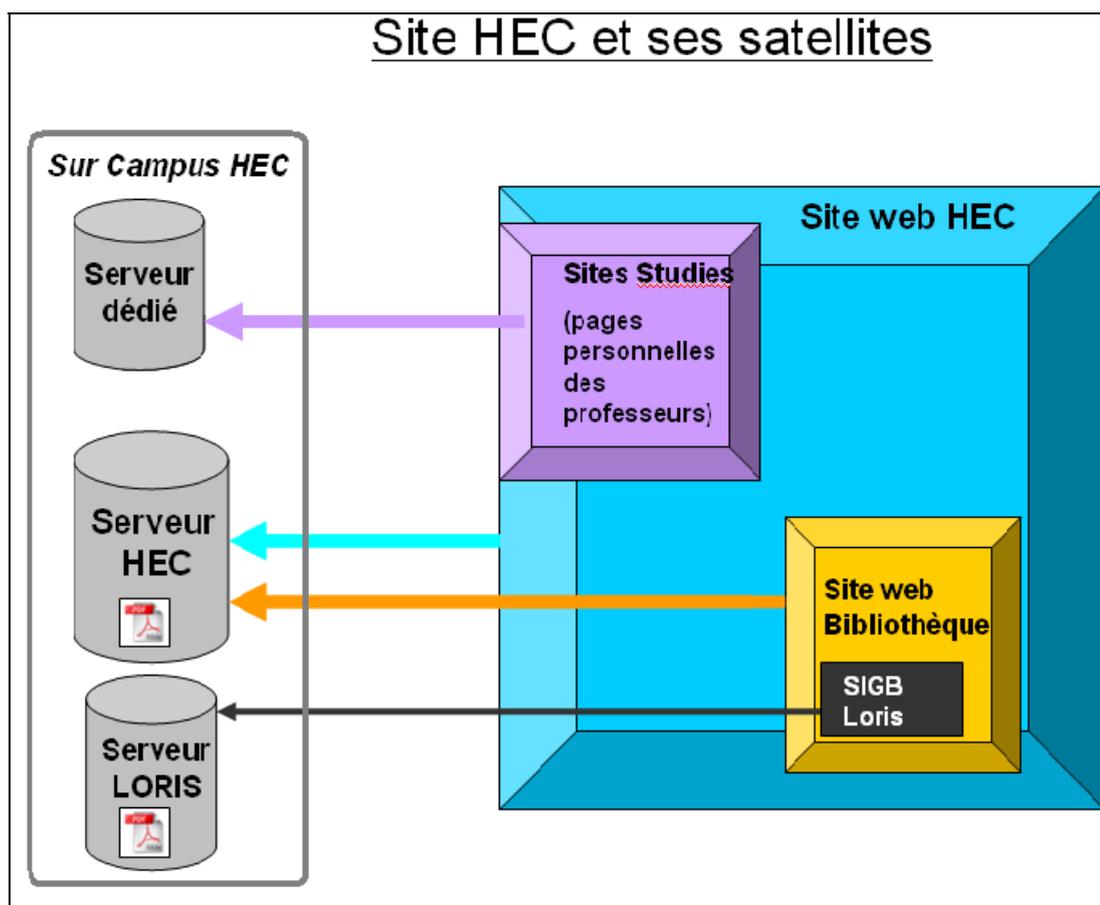


Figure 16 : Positionnement du site HEC, du site Bibliothèque et des sites professeurs

Les sites "Studies" et le site web HEC proposent les biographies et les bibliographies des enseignants-chercheurs. Ces listes contiennent: des ouvrages, des cahiers de recherche, des actes de colloques ou de conférences, des articles publiés dans des revues scientifiques. Aujourd'hui, aucun lien n'est proposé sur le site HEC vers le texte intégral, hormis pour les cahiers de recherche. Sur les pages personnelles des professeurs, l'ajout de liens dépend des compétences techniques, des envies et du temps disponible, en bref, des aléas.

Nous suggérons pour chacun de ces documents une ou plusieurs solutions afin de diriger le lecteur vers un contenu.

Les cahiers de recherche

Les Cahiers de recherche (PDF) sont stockés sur le serveur du SIGB Loris, ainsi que sur le serveur du site HEC. Pourquoi ce doublon ?

La Bibliothèque souhaitait offrir aux lecteurs le texte intégral par l'intermédiaire de son catalogue en ligne. Les PDF des cahiers y ont donc été déposés. Mais les listes des publications des professeurs étaient également mises en avant sur le site HEC et sur les sites Studies. Pour des raisons de contrats avec les éditeurs scientifiques, seuls le texte intégral des cahiers de recherche peut être consulté. Pour cela un lien doit renvoyer vers le lieu de son stockage. Loris n'étant pas interrogeable par le web, les PDF ont donc aussi été déposés à cet endroit. Mais ce serveur ne répond pas totalement aux critères de sécurisation.

Nos propositions :

Scénario N°1 :

Il est prévu de remplacer le SIGB Loris par Flora, en 2010. L'idée serait de développer des connecteurs afin de rendre Flora interopérable avec le web. Ainsi les PDF ne seraient stockés que sur Flora, et les différents liens externes pointeraient vers son serveur.

Ces développements représentent un poste de dépense important, mais permettraient de garder la main sur le document PDF. Malgré tout, Flora ne sera jamais un logiciel d'archivage pérenne, avec les risques que cela présente au niveau de la conservation des données à long terme.

Cependant, il apparaît que pour des raisons techniques, de coût et de délai, la réalisation de ces développements informatiques soit compromise. Dans ce cas, les documents déposés dans Flora ne seraient pas accessibles par des liens issus de pages web.

Il nous semble malgré tout indispensable que l'interopérabilité de Flora avec des pages web soit efficiente.

Scénario N°2 :

Si cette fonctionnalité n'est pas développée, il faudra trouver un lieu de stockage de référence, si possible unique, à l'extérieur d'HEC, pour conserver les documents en texte intégral et assurer leur sécurité. Ce lieu doit être aussi moissonnable, afin de pouvoir disséminer les documents sur d'autres sites. Des URL pérennes et des identifiants uniques doivent pouvoir être proposés pour garantir des liens stables permettant un accès durable aux documents.

Il se trouve que HAL répond à tous ces critères. Le coût est modéré, puis l'OAI (Open Archive Initiative) finance une partie du CCSD pour le programme HAL. Malgré tout, à

terme, on peut craindre que le nombre de documents déposés dans HAL connaisse une croissance telle que les coûts de fonctionnement augmenteront. Reste à savoir si les financements suivront [53, WOJCIECHOWSKA, 2008, p.168). De plus les financements de l'Europe pour des programmes de ressources électroniques et d'archives ouvertes concernent surtout le lancement de projet qui après 4 ans doivent trouver d'autres sources de financement.

Pour le moment en tout cas, l'équipe du CCSD avance sur tous les fronts ; l'enjeu est tel qu'il nous semble que les pouvoirs publics ne sauraient en ignorer la portée.

Les articles de revues

Aujourd'hui, sur le site HEC et les sites des professeurs, les articles de revues sont mentionnés à titre indicatif ; c'est au lecteur de noter les références et d'aller chercher le texte intégral sur les bases de données de la bibliothèque, à condition d'y avoir accès et de savoir s'en servir.

Par chance, la Bibliothèque est abonnée à la quasi-totalité des revues dans lesquelles les chercheurs HEC publient.

La solution proposée consiste à créer sur le site HEC des liens entre les références des articles et les bases de données des éditeurs en ligne. Ces gros éditeurs proposent tous des identifiants uniques (DOI : Digital Object Identifier) et garantissent la stabilité des liens vers ces documents. Les personnes autorisées à consulter les ressources électroniques de la Bibliothèque disposent d'un identifiant de connexion permettant d'accéder à ces sites payant. A priori, que ce soit sur le campus ou en accès distant, un visiteur identifié qui clique sur la référence d'un article sera dirigé vers la page de où un téléchargement gratuit lui sera proposé.

Les profils "invités", en général des professeurs du réseau des business school, y auront aussi accès, mais pas le grand public.

Aucune suggestion n'est faite pour les sites "*Studies*", dans la mesure où aucune politique ne régleme leur utilisation ; par ailleurs, très peu sont publics, la grande majorité est uniquement accessible aux étudiants identifiés. L'alimentation de ces sites est très hétérogène. A terme, ces sites pourraient ne plus être utilisés pour la mise en valeur des publications, dans la mesure où celles-ci seraient accessibles depuis le site HEC ; ils serviraient uniquement aux relations pédagogiques professeurs-élèves : outils, cours, dépôts de devoirs, etc.

Les ouvrages

Les livres des enseignants sont mis en valeur à la Bibliothèque sur un lutrin à l'entrée de la salle. Les manuels de cours, de même, sont commandés en grandes quantités (jusqu'à 30 exemplaires).

- Nous suggérons qu'une liste des ouvrages des professeurs soit visible sur la page d'accueil du site de la bibliothèque, avec une notice enrichie, pourquoi pas bilingue anglais-français.
- Sur les sites *Studies* des professeurs, certaines notices d'ouvrages renvoient à des sites éditeurs payants, le professeur souhaitant vendre son livre. La mise en avant de la valeur marchande de l'ouvrage "écrase" l'aspect scientifique de l'ouvrage, ce qui n'est pas très qualitatif en termes d'image. Par ailleurs, les sites éditeurs sont relativement pauvres en termes de contenu et proposent rarement des plus-values telles que des extraits, des biographies enrichies, etc.
- Nous suggérons le dépôt sur le site Graduate School de ParisTech [80, PARSITECH]. Le site Graduate School est automatiquement alimenté par les sites Graduate School de chacune des écoles. Il est également possible de consulter ces sites locaux. Lors de la création du futur portail HEC dans ParisTech, nous aurons la possibilité de déposer des notices bibliographiques et de mettre en valeur les ouvrages des professeurs.

Dotée d'une interface riche, la rubrique publications permet de présenter les ouvrages de manière très qualitative : photo de la jaquette, éléments bibliographiques, résumé, extraits de l'ouvrage (en accord avec l'éditeur), possibilité de bilinguisme, etc. Ils sont accessibles avec un tri par domaines et un moteur de recherche.

ParisTech "Graduate School"

Ouvrage >> Sciences de l'économie, de la gestion et de la société

Auteur(s) :

Méthodologies d'analyse de situations coopératives de conception corpus MOSAIC

Editeur(s) : Presses Universitaires de Nancy
Date d'édition : 26 janvier 2009
Langue : Français
Collection : Langage-Cognition-Interaction

Nombre de pages : 317
ISBN : 978-2-86480-950-0

Table des matières

Résumé : Les différentes formes d'actions collectives, leurs dynamiques et les compétences cognitives qu'elles supposent ne sont pas encore très situations. Cet enjeu a été poursuivi dans le projet MOSAIC financé dans le cadre du programme COGNITIQUE (action ciblée 2001, Cognition, interactions

L'intérêt et l'originalité de cet ouvrage tiennent à trois points forts.

- Premièrement, la recherche pluridisciplinaire entreprise a visé à créer un pont entre les approches des situations d'activités collectives complexes dével Cognitive.
- Deuxièmement, l'originalité de l'ouvrage tient à la démarche choisie qui a consisté à travailler sur un corpus commun permettant une confrontation méth
- Le troisième point fort de l'ouvrage tient à la qualité du corpus collecté pour ces recherches croisées, à une époque où les corpus, leur confection sur le des sciences humaines. Ce corpus d'une réunion de co-conception en architecture est référencé et consultable sur la base CLaPi : clapi.univ-lyon2.fr

Site de l'Editeur : <http://www.lcdpu.fr/editeurs/pun/>

Entouré de rouge quelques exemples des différents services proposés

Figure 17 : Interface riche de la rubrique publications du site Graduate School ParisTech

Des liens pourraient alors être créés des sites *Studies* ou du site HEC vers le site Graduate School de ParisTech, d'autant plus que celui-ci reçoit déjà 60000 visites par mois, dont 32% issue de l'étranger, ce qui donne un aperçu de son potentiel de dissémination.

Un nouveau chantier est donc à prévoir pour inaugurer le site Graduate School d'HEC.

Les actes de colloques ou de conférences

HAL offre la possibilité d'héberger des documents autres que des articles de revues scientifique, thèses ou cahiers de recherche, à la condition qu'ils soient rédigés. Le ManuHal, manuel d'utilisation de HAL précise :

" Il est possible de déposer dans Hal des documents écrits à l'occasion d'une présentation orale, d'un séminaire, d'une conférence scientifique, etc. à la condition expresse qu'ils aient les caractéristiques d'un article scientifique. Ils doivent donc être conçus pour une lecture autonome, indépendamment de la présentation orale, et ne pas se limiter à un support de cette dernière - comme ce serait par exemple le cas des transparents projetés sur écran, ou d'une affiche (poster)".

Les documents pourraient ainsi être accessibles depuis HAL directement, ou depuis le site HEC, les sites *Studies*.

5.5 Préconisation brique OAI

Il était prévu qu'un entrepôt OAI soit intégré au pack Flora, pour un surcoût d'environ 13000 euros.

La Bibliothèque a fait le choix de ne pas intégrer cette fonctionnalité, dans la mesure où le suivi (mise en place, formation, bon fonctionnement) n'est pas totalement assuré par le fournisseur.

L'existence de HAL, son équipe de techniciens et d'ingénieurs compétents, sa capacité à mettre rapidement en œuvre notre projet de dépôt nous a convaincu définitivement de l'avantage d'une sous-traitance. En effet, le projet de valorisation des publications scientifiques est une priorité pour HEC, ParisTech et la Conférence des Grandes Ecoles. Il nécessite une mise en place rapide et ne peut pas être tributaire de la migration vers Flora prévue pour la mi-2010.

La Bibliothèque s'appuiera donc sur l'entrepôt OAI de HAL, en tout cas pour l'année à venir.

Un certain nombre de points doivent cependant être précisés avant le lancement:

✓ Un portail HEC doit être créé sur Hal afin de mettre en valeur la collection Cahiers de recherche HEC. Il faut en définir les paramètres (charte graphique, tampons, etc.).

✓ Le plan de classement de HAL n'offre pas la visibilité souhaitée pour les sciences de gestion, qui se trouvent dans des rubriques de second niveau. Deux solutions s'offrent à nous :

- Créer une interface disciplinaire globale "HAL-Eco-gestion", à l'image de HAL-SHS, ou HAL-Sciences de la vie. Dotée d'un plan de classement indépendant du plan de classement de HAL général, elle permettrait de rassembler les différentes disciplines du domaine dans un espace spécifique. Cela nécessite la création de tables de correspondance entre HAL général et "HAL-Eco-gestion". Ainsi, suivant l'accès utilisé, un document pourrait se trouver dans sous des rubriques différentes suivant l'arborescence. A terme, la création de cette interface serait utilisée en priorité par les professionnels du domaine, de la même manière que HAL-SHS est consultée directement par les chercheurs et étudiants en SHS, sans passer par HAL général.
- Apporter une modification au plan de classement.

Dans les deux cas, nous devons réunir un certain nombre d'interlocuteurs compétents en la matière (chercheurs en sciences de gestion et disciplines connexes), d'horizons variés, pour élaborer un plan de classement répondant non seulement aux critères d'HEC mais également à celui d'autres écoles et universités représentatives du domaine. C'est à cette seule condition que le Comité de pilotage de HAL validera une modification du classement. La caution scientifique demeure indispensable.

5.6 Préconisation plateformes archives ouvertes

La visibilité des publications sur SSRN est assurée à un bon niveau, malgré l'absence de politique institutionnelle. Elle peut être améliorée :

- Par le dépôt exhaustif des cahiers de recherche (dépôt rétrospectif des cahiers). Peut-être faut-il envisager aussi la numérisation des anciens cahiers de recherche au format papier ? Ceci nécessiterait un investissement humain et matériel (scanner à environ 6000 euros), à moins que ce travail ne soit sous-traité.
- Par une interface personnalisée, de type portail, qui valoriserait l'image d'HEC dans cette archive ouverte extrêmement visitée. Elle permettrait aussi un accès direct au site HEC. Le coût est conséquent, mais il paraît indispensable d'investir dans cette plateforme.

Le dépôt des notices des cahiers de recherche sur l'EBSLG se poursuivra, mais nous suggérons que les liens pointent vers HAL, plutôt que vers le site HEC, pour des questions de pérennité des accès. L'idéal serait de pouvoir importer sur le site de l'EBSLG la notice et les métadonnées générées pour le dépôt dans HAL, ce qui éviterait une saisie ; ce développement pourrait être envisagé dans un second temps.

Le dépôt des publications sur RePEc a été jusqu' à présent mixte, c'est-à-dire issu d'actions de moissonnage (vers l'EBSLG et vers HAL), ou à l'initiative de chercheurs.

L'objectif à présent est d'empêcher, tout au moins de réduire, le double dépôt des chercheurs aujourd'hui présents à HEC. Déposer à titre d'auteurs dans RePEc n'a plus d'intérêt dans la mesure où, si les affiliations sont correctement entrées, les accès et statistiques peuvent se faire par divers points d'entrée : par organisme, par auteur, etc. On sait que RePEc sera amené à moissonner la collection des cahiers de Recherche dans HAL, dès que celui-ci sera opérationnel. On évite ainsi les doublons et les imprécisions en matière d'affiliation. Il faudra demander à RePEc de ne plus moissonner l'EBSLG, pour ne pas additionner des données identiques. Le chef de projet pour l'EBSLG, Sune Karlsson, de la Sweedish Business School, intervient aussi dans le projet RePEc; nous avons été en contact avec lui, l'arrêt du moissonnage de l'EBSLG ne devrait pas a priori poser de problèmes.

5.7 Autres publications : thèses, articles, ouvrages

Plusieurs possibilités s'offrent pour le dépôt des thèses:

PASTEL

Actuellement, les thèses sont déposées dans Pastel, une interface de ParisTech [81, PASTEL].

TEL

TEL⁷² est l'interface de HAL destinée à recevoir les thèses [79, TEL]. Elle existe depuis 2000 et contient, à fin juin 2009, 13892 thèses, dont la plus ancienne a été publiée en 1924.

Il est intéressant de noter que l'arborescence de HAL a été modifiée pour s'adapter à TEL. HAL est un site-miroir d'ArXiv : les deux sites sont totalement interopérables et leurs rubriques coïncident parfaitement un échange automatisé de données.

Pour TEL, cette obligation n'existe pas, et le plan de classement a pu s'affranchir de ces contraintes :

⁷² Acronyme de Thèses En Ligne.



Figure 18 : Comparaison de l'arborescence des classements dans HAL et HAL-TEL

Nous suggérons un dépôt des thèses des doctorants HEC dans TEL afin de multiplier les points d'accès, et répondre à l'accord ParisTech-HAL qui stipule le dépôt des publications. Les doctorants deviendront pour partie des enseignants-chercheurs et certains resteront à HEC ou y reviendront, après un passage à l'étranger.

STAR

STAR est un site de dépôt des thèses électroniques, développé par l'ABES [82, STAR]. Une première version du système PAC - Plate-forme d'Archivage au CINES - a été mise en service au printemps 2007; l'axe initial devait intégrer l'application avec STAR pour le dépôt, la

diffusion, le référencement et l'archivage des thèses électroniques. Cette application est disponible depuis 2009.

Le site Graduate School de ParisTech

Ce site peut aussi héberger les thèses et bien d'autres documents, cours, actes de colloques, etc. [80, PARISTECH]. La visibilité de ce portail étant importante aujourd'hui, il serait utile qu'un projet soit mené ultérieurement sur ParisTech afin de déposer les notices et les documents du site web HEC Paris, de manière la plus automatisée possible. Dans le cas contraire, un investissement en personnel devra être envisagé afin de réaliser les saisies.

5.8 Le recueil des publications des professeurs : l'outil Copper

Le logiciel Copper est difficilement interopérable, bien que basé sur Access. Il a été créé pour HEC. C'est un outil utile, mais il ne présente aucune garantie au niveau de sa maintenance et ne survit que grâce à la compétence de quelque informaticien qui connaît encore la machine et ses circonvolutions.

De nombreuses universités et écoles utilisent aujourd'hui ADUM. ADUM est à la fois le nom d'un logiciel et celui d'une association. Il sert essentiellement à la gestion des écoles doctorales.

Cet outil n'est a priori pas tout à fait adapté à nos besoins car il n'est pas censé accueillir des publications, mais gérer des écoles doctorales. Cependant les fichiers comprennent plus de 200 champs et nous imaginons, après certains développements informatiques, pouvoir transférer les données de Copper sur ADUM. ADUM deviendrait à la fois un outil de gestion des CV des professeurs et il contiendrait l'exhaustivité de leurs publications.

Dans l'attente, la base de données Copper continuera à être utilisée. Ses données seront extraites par le Centre de Ressources Informatiques selon une fréquence plus élevée, pour être déposées sur le site HEC.

Conclusion

Nous avons montré comment, empruntant tout d'abord aux sciences de l'ingénieur, aux sciences dures et aux sciences humaines, les sciences de gestion en France se sont construites, progressivement et récemment, une identité propre. Le contexte économique international des années 60-70 a révélé que le décalage économique de la France était principalement dû à la façon dont étaient conduites les entreprises. En réaction, les acteurs du monde de l'enseignement de la gestion ont entrepris toute une série de mesures destinées à rompre avec le schéma traditionnel à l'œuvre dans les écoles et dans les entreprises.

C'est ainsi que le passage entre de simples "pratiques" de gestion et de véritables "sciences" de gestion s'est effectué, au prix d'une véritable révolution : formation du corps enseignant, élaboration de méthodes pédagogiques, enseignement de nouvelles matières, rapprochement avec le monde du travail et internationalisation. Les Grandes Ecoles n'ont pas été en reste : la création d'un corps professoral permanent, par le recrutement de professeurs passés par les Etats-Unis et les entreprises, a contribué à l'établissement d'un enseignement de gestion de grande qualité, notamment à HEC Paris. Les sciences de gestion sont devenues une discipline académique, sujet d'étude et de réflexion, et objet de recherche, au même titre que les autres sciences.

Le processus de la recherche produit des publications et en utilise. L'enseignant-chercheur est à la fois usager et producteur d'information ; il est d'abord lecteur des autres, puis auteur, à destination des autres. Par ailleurs, les résultats finaux de la recherche n'existent que s'ils se concrétisent au travers d'une publication, dite "scientifique".

De nombreux enjeux (carrière, évaluation, reconnaissance) sont directement liés à ce processus de publication et à sa visibilité. De même, la notoriété de l'institution à laquelle appartiennent les chercheurs dépend de leur popularité. C'est l'excellence qui attire à la fois les étudiants, les sponsors, les partenaires et les financements nécessaires au bon fonctionnement de la recherche et de l'enseignement.

La visibilité de l'institution est donc en jeu à travers la visibilité des publications de ses membres.

La publication peut prendre plusieurs formes, du cahier de recherche, prépublication destinée à communiquer les résultats aux autres chercheurs de la discipline et gratuitement diffusée, à l'article finalisé publié dans une revue à comité de lecture, accessible contre paiement. Nous avons montré que la diffusion des publications intégrées au circuit commercial est surtout contrôlée par l'éditeur, notamment dans le cas des ressources électroniques.

Cependant une certaine marge de manœuvre existe au regard de la diffusion des prépublications : les archives ouvertes offrent un accès facile, rapide et gratuit, aux travaux

de recherche, et les institutions (et/ou leurs chercheurs) se sont réappropriés une partie de leur travail pour le mettre à disposition de la communauté. Ils ont pris conscience des avantages liés au dépôt dans les archives ouvertes.

Malgré l'essor croissant de ces pratiques, un certain nombre de freins à une diffusion efficace subsistent encore. Des contraintes juridiques subordonnent encore souvent l'auteur à ses éditeurs et l'interprétation des contrats exige une certaine maîtrise en droit, en particulier en droit de la propriété intellectuelle. Des contraintes techniques, comme l'interopérabilité des systèmes d'information, ou celle des plans de classement, nécessitent l'intervention de professionnels de la documentation et d'informaticiens. Des contraintes humaines, méconnaissance, craintes, idées reçues, interfèrent dans la démarche d'auto-archivage. Enfin une vision large de l'organisation est nécessaire pour analyser le trajet de la publication depuis le chercheur-auteur jusqu' à son lecteur, rationaliser les processus pour améliorer la visibilité.

A HEC, la Bibliothèque est dépositaire des publications des chercheurs de multiples manières : ouvrages, revues papier, revues électroniques, bases de données d'articles, cahiers de recherche, thèses. Hormis une diffusion locale, au sein du campus, par la fréquentation de la bibliothèque, ou à distance, pour les étudiants et collaborateurs d'HEC, la visibilité extérieure s'organise essentiellement autour d'Internet. La Bibliothèque dépose les cahiers de recherche sur le site de l'EBSLG.

Parallèlement, un certain nombre d'actions de mise en avant échappe au contrôle de la Bibliothèque : ainsi le site web HEC et les sites *Studies* des professeurs proposent des CV, des listes de publications, des notices bibliographiques, avec ou sans lien vers le texte intégral, avec ou sans exhaustivité. Des professeurs déposent des documents sur certains serveurs d'archives ouvertes. De nombreux acteurs interviennent : professeurs, assistants, centre de ressources informatiques, etc.

Tout cela forme un paysage complexe et quelque peu confus. Nous avons tenté d'en démêler l'écheveau et de redonner, par nos préconisations, une place de premier plan à la Bibliothèque.

La Direction d'HEC a été sensible aux arguments avancés pour le dépôt dans HAL et a signé le protocole HAL-ParisTech en octobre 2009. Afin d'apporter une réponse aux engagements pris, il faudra d'abord organiser le dépôt des cahiers de recherche dans HAL et, à cet effet, la création d'un portail institutionnel doit être envisagée. Dans un deuxième temps, il faudra réorganiser le dépôt des thèses sur STAR (et peut-être sur HAL aussi). Enfin, la Bibliothèque pourra intégrer la création de nouveaux portails institutionnels : sur le site Graduate School de ParisTech en priorité, puis sur SSRN.

Parallèlement, et en arrière-plan, elle devra continuer à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre en interne, pour faciliter la communication des publications entre les différents sites d'HEC ; ainsi que sur la possibilité de faire communiquer le catalogue en ligne avec des pages web pour faciliter l'extraction automatique des données.

La "sous-traitance" du stockage et de la conservation des documents au CCSD libère provisoirement la Bibliothèque d'une charge importante, et elle permet, par le biais des moissonnages, une diffusion efficace et une valorisation intéressante des cahiers de recherche des chercheurs d'HEC.

La Bibliothèque a d'énormes chantiers en vue, aussi des priorités devront être définies et des moyens devront être dégagés.

Si ces actions sont entreprises, nous pourrions dire que nous aurons avancé sur le sujet de l'accès à l'information en multipliant les lieux de dépôts et donc les possibilités, pour le lecteur, de les atteindre. Le repositionnement stratégique de la Bibliothèque au sein de l'institution HEC se définira alors par sa capacité à aller au-devant de besoins latents, de toucher non seulement les spécialistes en sciences de gestion, mais également d'autres publics, dont on ignore encore l'identité.

"Le marketing passe désormais en grande partie par la recherche d'information : il ne s'agit plus seulement de promouvoir des produits et des services par des actions de communication ou des réseaux de distribution particuliers, il faut être visible par le point d'entrée majeur de l'internaute, à savoir les premiers résultats listés à la suite d'une requête." [70, CHARTRON, 2008, p.31].

La mission se termine, mais il nous semble que chaque réponse apportée a relancé de nouvelles questions et ouvert de nouvelles perspectives.

Si l'on se positionne dans une démarche proactive, peut-être faudra-t-il intégrer à terme la collaboration des chercheurs et prévoir des formations. On peut imaginer aussi que la naissance tant attendue d'un annuaire français relatif aux politiques éditoriales, à l'image de RoMEo-Sherpa, soit proposée comme support à une aide "juridique" encourageant l'auto-archivage.

Des réflexions sur les exceptions au droit d'auteur, considérées aujourd'hui comme insatisfaisantes, sont menées dans différents pays afin de rendre aux auteurs un droit de regard plus important sur la diffusion de leurs publications [36, BALMON]. Certains éditeurs sont aussi parfois les promoteurs du changement et des avancées importantes ont été réalisées par l'implication des bibliothèques. Le nouveau paysage éditorial, induit par l'émergence du web et des archives ouvertes, a des impacts sur les structures mêmes : constitution des prix, statut et droits de l'auteur. Ces réflexions ouvrent la perspective d'un nouveau mode de collaboration éditeur-auteur.

A plus long terme, la question de la pérennité de la conservation des publications des chercheurs se pose, ainsi que l'évolution des serveurs d'archives ouvertes, de leurs financements, de leurs capacités techniques.

Au-delà encore, la visibilité d'une institution, si stratégique pour une grande école telle que HEC, dépassera probablement le cadre des publications scientifiques de ses chercheurs pour inclure une démarche globale de valorisation patrimoniale. Cet autre aspect pourra concerner des documents aussi variés que des témoignages oraux, des photos, des vidéos [23, CAZENAVE, GIRARD, 2006, p.101]. En effet, quelle mémoire garde-t-on de la recherche "en train de se faire", de l'expérience des professeurs bientôt à la retraite, de l'évolution des pratiques et des enseignements? Rien n'existe encore à ce sujet.

Bibliographie

Cette bibliographie comporte 82 références classées par thèmes, puis par ordre alphabétique d'auteurs. Les thèmes apparaissent dans l'ordre du plan du mémoire.

La rédaction des références bibliographiques est conforme aux normes suivantes :

- Z44-005. Décembre 1987. Documentation. Références bibliographiques : contenu, forme et structure.
- NF ISO 690-2. Février 1998. Information et documentation. Références bibliographiques Documents électroniques, documents complets et parties de documents.

La bibliographie est arrêtée à la date de consultation des documents, au plus tard au 15 octobre 2009.

De nombreuses autres références ont été utilisées pour élaborer ce mémoire, mais n'ont pas fait l'objet de citations. Elles n'apparaissent donc pas dans cette liste.

Divers

- [1] ACCART Jean-Philippe, RÉTHY Marie-Pierre. Le métier de documentaliste. 3^e édition. Paris, Cercle de la Librairie, 2008. 463 p. ISBN : 2-7654-0961-8.
Cet ouvrage nous a servi de point d'appui pour le circuit du document ; les réflexions sur le marketing et les nouveaux services documentaires.
- [2] BOULOGNE Arlette. Vocabulaire de la documentation. Paris, ADBS, 2004. 334 p. Collection Sciences et techniques de l'information. ISBN : 2-84365-071-2.
Ce lexique de référence nous a été utile pour préciser les notions relatives à l'informatique documentaire et à la technologie en général.
- [3] Code de la propriété intellectuelle. 9^e édition. Paris, Dalloz, 2009. 2013 p. ISBN : 2-2470-8209-4.
Ce Code a été la source de notre chapitre sur le droit d'auteur et ses propriétés.
- [4] FERAL-SCHUHL, Christine. Cyberdroit, Le droit à l'épreuve de l'Internet. 4^e édition. Paris, Dalloz, 2006. 997 p. ISBN : 2-2470-6117-4.
L'auteur fait le bilan des nécessaires adaptations du droit au monde évolutif du web. Il est acquis aujourd'hui que les droits de représentation et de reproduction sont transposables à l'Internet. Cela nous concerne dans la mesure où la méconnaissance de ces droits peut être un frein à une diffusion efficace des publications.
- [5] KOTLER, Philip et al. Marketing management. 13^e éd. Pearson Education, 2009. 960 p. ISBN : 2-7440-7345-8.

Ce grand classique nous a éclairés sur le circuit de distribution en marketing. Cette notion, transférable à la distribution de l'information, a alimenté la réflexion sur la communication scientifique directe.

Information Scientifique et Technique

- [6] CHARTRON, Ghislaine. Nouveaux modèles pour une communication scientifique ? Une nouvelle donne pour les revues scientifiques. [En ligne]. Villeurbanne, [Journées d'études] 19-20 novembre 1997, ENSSIB. [Consulté le 18 août 2009]. <<http://www.cindoc.csic.es/cybermetrics/pdf/309.pdf>>

Cet article traite des vecteurs de la communication scientifique. Il fait le point sur les différentes fonctions des revues scientifiques, analyse les impacts d'Internet sur ce mode de diffusion, et l'évolution des modes de publication. Cet article de 1997, toujours d'actualité, nous a été utile pour situer la place de la revue dans la communication des chercheurs.

- [7] CHARTRON Ghislaine. Eléments pour une approche comparée de la publication scientifique. [En ligne]. Forum Universitaire La communication scientifique en quatre dimensions. [En ligne]. Montréal, Archives nationales du Québec, 4-6 Juin 2003. [Consulté le 29 juillet 2009]. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/21/74/PDF/sic_00000435.pdf>

Cet article traite du contexte de production qui accompagne toute publication scientifique. Il met en avant les particularités des pratiques informationnelles des chercheurs en fonction des disciplines. Un paragraphe est consacré à l'économie-gestion. L'article met en avant un clivage entre sciences fondamentales et sciences humaines mais le modère : chaque discipline emprunte des comportements propres aux autres disciplines.

- [8] MAHE Annaïg. In Wiki archives ouvertes [en ligne]. Urfist P.A.C.A (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique), [consulté le 15 octobre 2009] <http://urfist-apps.unice.fr/wiki_AO/index.php/L%27information_scientifique_et_technique>

Site de la plateforme de travail collaboratif de l'Urfist de Nice, basé sur des supports de formation d'Annaïg Mahé. Il présente une synthèse des bases de l'information scientifique et technique et des enjeux des archives ouvertes.

- [9] PANIJEL-BONVALOT Claire. [Définition] Information Scientifique et Technique. In Dictionnaire encyclopédique du livre. Paris, Electre-Cercle de la Librairie, 2005. Vol.2, 1074 p. ISBN : 2-7654-0910-6.

L'auteur donne une définition de l'IST, point de départ de notre recherche sur l'identification des sciences de gestion en tant que telles. Les sciences de gestion font partie intégrante de l'IST, mais ont développé des spécificités importantes du fait de leur apparition tardive.

Sciences de gestion

- [10] ABLD [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.abld.org/>>
Site de l'Academic Business Library Directors, association rassemblant 40 bibliothèques américaines dans le domaine de la gestion des affaires (business).
- [11] ACIEGE [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.aciege.org/>>
Site de l'Association des responsables de Centres d'Information des Ecoles de Gestion en France. L'ACIEGE est organisée autour du partage d'idées. Elle encourage le travail collaboratif par la participation à des groupes de travail thématiques dans un esprit de "camaraderie et le respect de chacun".
- [12] BERRY Michel. Que faire de l'Amérique ? [En ligne], 10 janvier 1992, Paris. Paris, Ecole de Paris du management, [consulté le 27 juillet 2009].
<<http://ecole.org/seminaires/FS1/SEM091>>
Ce débat nous éclaire sur le fonctionnement des business schools aux Etats-Unis. L'auteur, très impliqué, défend la recherche française et évoque sa difficulté à s'insérer dans un modèle international. En effet, ce modèle, adossé aux pratiques éditoriales américaines, reste très éloigné des pratiques françaises en termes d'écriture. Il décrit le processus de titularisation d'un enseignant. Nous l'avons repris dans le chapitre Faire carrière dans une business school.
- [13] CHESSEL Marie-Emmanuelle, PAVIS Fabienne. Le technocrate, le patron et le professeur. Paris, Belin, 2001.284 p. ISBN : 978270112913601.
Cet ouvrage traite de l'histoire récente des sciences de gestion. Il rapporte le passage entre de simples pratiques et la naissance d'un véritable domaine scientifique. Il montre comment ce mouvement a transformé les Grandes Ecoles dans les années 60-70 et leur a donné une légitimité académique.
- [14] COURPASSON David, GUEDRI Zied. Professeur de management en France: une communauté ? Quelle(s) communauté(s) ? 2006/11. [En ligne]. [Consulté le 29 juillet 2009].
<<http://www.fnege.fr/pdf/6renc.FNEGE.etude.pdf>>
Ce rapport se base sur une enquête menée auprès de 394 professeurs de "management" en France, au sens large du terme. Il analyse les caractéristiques de cette communauté de recherche et identifie 3 clivages : métier (les "plus chercheurs" et les "moins chercheurs"), institution (Universités /Grandes Ecoles), âge (jeune chercheur carriériste/ chercheur enseignant en fin de carrière). Ces repères nous ont aidés à comprendre les différents profils de chercheurs et voir en quoi cela peut influencer sur les publications scientifiques.

- [15] EBSLG [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.ebslg.org/>>
Site de l'European Business School Librarians' Group, association européenne fondée en 1970 par plusieurs directeurs de bibliothèque d'Écoles de Gestion dans le but d'échanger leurs expériences et leur savoir-faire professionnel. L'EBSLG met à disposition de ses membres une importante collection de cahiers de recherche. Pour les visualiser: <<http://ebslgwp.hhs.se/>>
- [16] HEC Paris [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.hec.fr/>>
Site de HEC Paris. Pour visualiser la rubrique "professeurs", voir : <[http://www.hec.fr/Professeurs/Liste-alphabetique/\(qualite\)/0>](http://www.hec.fr/Professeurs/Liste-alphabetique/(qualite)/0>)
- [17] JEL [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009].
< http://www.aeaweb.org/journal/jel_class_system.php>
Site du Journal of Economic Literature. Cette revue de référence en économie a créé et utilise une classification spécifique en sciences économiques et de gestion, la plus reconnue dans le domaine.
- [18] MELOT Agnès. Quelques réflexions sur l'évolution de l'offre éditoriale et des pratiques informationnelles des chercheurs dans une école de commerce : le Groupe HEC. In CHARTRON Ghislaine. Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages. Paris, Cercle de la Librairie, 2002. P. 207-210. ISBN : 2-7654-0840-8.
Ce chapitre évoque les pratiques des chercheurs en sciences de gestion à la Bibliothèque HEC en 2002. Toujours d'actualité, il soulève entre autres le besoin d'un accès facile et rapide au texte intégral des articles et des documents.
- [19] PEREZ Roland. Le choc des paradigmes en sciences de gestion. [En ligne], 3 décembre 1998, Paris. Paris, Ecole de Paris du management, [consulté le 27 juillet 2009].
<http://ecole.org/seminaires/FS10/GR_33/GR031298.pdf/view>
Ce compte-rendu soulève le statut mixte des sciences de gestion, entre sciences appliquées et sciences humaines. Cette dualité rend leur approche difficile et pose des problèmes en termes de méthodologie de recherche, dans les relations du chercheur avec l'objet de leur étude. L'article montre comment l'hétérogénéité des différents organismes d'enseignement des disciplines de gestion nuit à leur lisibilité et à leur qualité.
- [20] PEROL-ISAACSON Dominique. Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie/gestion. In CHARTRON Ghislaine. Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages. Paris, Cercle de la Librairie, 2002. P. 199-206. ISBN : 2-7654-0840-8.

Cet article présente les pratiques documentaires des enseignants-chercheurs en économie-gestion de l'université de Paris-Dauphine. Il évoque la nécessité de suivre l'actualité du thème de la recherche dans des ouvrages, des articles, des revues, mais aussi par un butinage transdisciplinaire. L'accès à la littérature grise (cahiers de recherche, thèses) tient une place prépondérante dans le processus de recherche.

Sociologie des sciences

- [21] BOURDIEU Pierre. La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison. *Sociologie et sociétés* [en ligne]. 1975, vol. 7, n°1, p. 91-118.

<<http://id.erudit.org/iderudit/001089ar>>

Dans ce texte, l'auteur identifie le "champ scientifique" comme un champ d'étude semblable aux autres, c'est-à-dire perméable aux interactions humaines. Il introduit les notions d'autorité et de dominance, pour montrer comment la légitimité scientifique se compose à la fois d'une compétence technique et d'un pouvoir social. Cet article conforte le constat selon lequel de jeunes chercheurs en quête de reconnaissance scientifique auront tendance à publier de façon massive, au détriment parfois de la qualité.

- [22] Collectif. Savants, sciences et savoirs en société : quelques réflexions sur le renouvellement de la sociologie des sciences. *Sociétés contemporaines*, 2006/4, n° 64, p. 5-19.

La sociologie des sciences s'est attachée à porter un regard global sur les "savoirs institués" et les "disciplines", au sens large du terme. Cette approche a permis de reconsidérer d'autres savoirs, détenus par des corps professionnels et devenus des disciplines universitaires. Ainsi, les sciences de gestion sont reconnues comme des activités de production de connaissances au même titre que les sciences exactes. Cette vision permet d'aborder par exemple les interactions sociales : organisation institutionnelle de la recherche, modes de financement, impacts.

Les publications scientifiques

- [23] CAZENAVE Christine, GIRARD Françoise (coordonné par). Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FRéDoc 2006 : 3e formation des réseaux de la documentation, 10-11-12 octobre 2006. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007. 170 p. Collection Intégrations. ISBN : 2-86272-476-8.

Le développement des archives institutionnelles conduit à la question plus globale des archives patrimoniales : que conserver et comment le conserver. Des exemples illustrent les différentes méthodologies utilisées. Cet ouvrage nous a été utile pour élargir notre réflexion sur les publications classiques à d'autres documents, témoins aussi de la mémoire de l'entreprise.

- [24] GALLEZOT Gabriel. Pérenniser la publication scientifique : le mode "Archives Ouvertes". [En ligne]. In CALDERAN Lissette, HIDOINE Bernard, MILLET Jacques. Pérenniser le document numérique, séminaire INRIA, 2-6 octobre 2006, Amboise. Paris, ADBS, 2006. [Consulté le 5 août 2009], 18p.
<[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/10/50/02/PDF/Inria_2006 - Gallezot .pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/10/50/02/PDF/Inria_2006_-_Gallezot_.pdf)>
OAI: archivesic.ccsd.cnrs.fr:sic_00105002_v1
Les processus, les acteurs et les enjeux de la publication scientifique sont décrits ici, ainsi que l'impact des archives ouvertes sur la visibilité et l'évaluation des articles.
- [25] MACHEFERT Sylvain. L'OpenURL dans les institutions françaises. Une chance pour la valorisation des ressources électroniques ? 6 novembre 2007. 1 vol. 69 p. Mémoire en Sciences de l'Information, INTD, 2008.
Ce mémoire fait le point sur la technique de l'OpenURL qui permet la navigation entre des ressources électroniques hétérogènes. Cet aspect a été utile pour traiter la partie des recommandations concernant la valorisation des publications par l'accès au texte intégral (via un résolveur de liens).
- [26] MELVIEZ David. La valorisation. Une étude de cas internationale. Décembre 2008. 1 vol. 105 p. Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Montréal, 2008.
L'auteur étudie l'impact des "bureaux de valorisation", principalement belges et canadiens. Leur objectif est de mettre en relation les chercheurs et les entreprises, et d'apporter un soutien par la création de services. Ce mémoire s'oriente autour des domaines de l'innovation, du transfert de technologie, et du concept de confiance. Il précise le terme de "valorisation" et développe une posture intéressante sur les relations développées entre chercheurs et bureaux de valorisation, et la nécessaire collaboration de tous.
- [27] PIGNARD Nathalie. La publication scientifique sur Internet. In Claude LE BOEUF et Nicolas PELISSIER. Communiquer l'information scientifique: éthique du journalisme et stratégies des organisations. Paris, L'Harmattan, 2003, p. 367-387.
L'auteur interroge les nouveaux modes de publication sur Internet et leurs relations avec les revues scientifiques traditionnelles. Quel est l'état de ces nouvelles relations : concurrence, coexistence ou complémentarité? Ce chapitre nous a servi pour illustrer le glissement entre les modes de publications scientifiques traditionnels et les raisons de l'engouement pour les archives ouvertes.
- [28] VITOU Elisabeth, BAMBERGER Alain. Projet publications scientifiques ParisTech. 2009/9. 18 p. [Document interne]. [Accès réservé].

Le projet vise à renforcer collectivement la visibilité internationale des publications scientifiques de toutes les écoles de ParisTech. Le document fait le point du projet au 30 juin 2009. La solution retenue est la création d'un portail institutionnel HAL-ParisTech et de portails écoles. Parallèlement un projet de consolidation des dépôts de thèses en ligne sur PasTEL est initié. Le document décrit les étapes du projet.

Evaluation et bibliométrie

- [29] ARCHAMBAULT É., VIGNOLA-GAGNE É. The Use of Bibliometrics in the Social Sciences and the Humanities. [En ligne]. Science-Metrix. Canada, Science-Metrix, 2004/8, [consulté le 28 juillet 2009]. [PDF 84 p.]. <http://www.science-metrix.com/fr/rapports_2004_t.htm>

Ce rapport s'attache à déterminer les méthodes bibliométriques les plus fiables pour évaluer la recherche en sciences humaines et sociales au Canada. Il nous a servi à mettre en exergue les limites de l'évaluation bibliométrique des SHS. Par de nombreuses caractéristiques structurelles, celles-ci échappent aux critères de mesure. Le rapport révèle aussi certaines contradictions, comme la relation entre l'inadéquation de l'outil de mesure et la valeur qui lui est accordée.

- [30] COUTROT Laurence. Sur l'usage récent des indicateurs bibliométriques comme outil d'évaluation de la recherche scientifique. [En ligne]. Bulletin de méthodologie sociologique, octobre 2008/10, n° 100, p. 45-50. [Consulté le 10 août 2009]. <<http://bms.revues.org/index3353.html>>

Le milieu de la recherche européenne en général est agité par le débat sur les évaluations, notamment en sciences humaines et sociales, disciplines qui se distinguent par leur relative insensibilité aux critères d'évaluation utilisés. Or ces évaluations représentent des enjeux considérables pour le chercheur lorsqu'elles portent sur les financements de la recherche ou les structures.

- [31] GARFIELD Eugene. <<http://www.garfield.library.upenn.edu/>>

Cette page du site de l'université de Pennsylvanie présente une biographie et une bibliographie d'Eugene Garfield, l'un des théoriciens du facteur d'impact, défini en 1963 en collaboration avec Irving H. Sher.

- [32] GINGRAS Yves. La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs. [En ligne]. Montréal, 2008/5, Centre Interuniversitaire de recherche sur la Science et la Technologie [Note de recherche]. [Consulté le 10 août 2009] <http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf>

Dans l'impossibilité d'échapper au système des évaluations, il faut d'abord comprendre les critères des indicateurs existants utilisés pour l'évaluation de la recherche. Cette première

étape permet de déterminer ensuite de nouveaux indicateurs aux propriétés conformes à celles qu'on attend d'un "bon" indicateur. Une réflexion utile pour comprendre la remise en question des systèmes d'évaluation.

- [33] Journal of Citation Reports (JCR) [en ligne]. Thomson Reuters, [Consulté le 15 octobre 2009] <http://thomsonreuters.com/products_services/science/science_products/scholarly_research_analysis/research_evaluation/journal_citation_reports>

Le Journal of Citation Reports fournit les facteurs d'impact pour 7600 revues scientifiques. A partir de calculs sur les citations, il construit diverses données d'analyse dans le domaine des sciences (75% des revues) et des sciences sociales (25%). C'est l'outil de référence pour les citations d'articles qui sont à la base des évaluations des chercheurs à l'international.

Les chercheurs et pratiques documentaires

- [34] BRULEY Caroline, HUET Nolwen, KALFON Jérôme, THIRION Gaid. Bilan d'une enquête sur les archives ouvertes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Revue AMETIST [En ligne], n°2, Partie 2 [Capitalisation-Mutualisation]. [Consulté le 3 août 2009].

<<http://lodel.demonet.inist.fr/ametist/index.php?id=388>>

Cette enquête décrit la mise en œuvre d'archives ouvertes dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle nous a servi entre autres à identifier deux motivations qui poussent à la création d'une archive ouverte : la valorisation des travaux de recherche et la valorisation de l'établissement. Ces critères sont jugés très importants à 65% et à 54%.

Archives ouvertes et accès libre

- [35] ARXIV [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009] <<http://arxiv.org/>>

Fondé en 1991 par le physicien Paul Ginsparg, le site ArXiv, d'abord destiné à l'échange de données entre des physiciens, est devenu le "père" de tous les serveurs d'archives ouvertes. Son système de fonctionnement et l'état d'esprit qui ont présidé à sa construction en ont fait un modèle pour le serveur français HAL. Ce site-miroir est par ailleurs entièrement interopérable dans le domaine des sciences fondamentales.

- [36] BALMON Théodora, DESROCHES Marie. Origine de la réflexion autour du droit d'auteur dans le contexte des archives ouvertes. [Enregistrement de conférence, format MP3, en ligne]. In Les enjeux de la publication numérique pour la valorisation de la recherche, Grenoble, SICD1 & SICD2, 30 avril 2009. [Consulté le 1^{er} août 2009]. <<http://enjeux-de-la-publication-numerique-pour-la-valorisation-de-la-r.neopodcasts.com/2678/origine-de-la-reflexion-autour-du-droit-d-auteur-dans-le-contexte-des-archives-ouvertes-elaboration/>>

L'auteur explique comment l'émergence du web puis des archives ouvertes a rendu la frontière perméable entre les différents acteurs de l'édition. Ces changements de modèles affectent le statut du droit d'auteur, dont le régime se révèle inadéquat. Les auteurs passent en revue les initiatives de différents pays. Elles préconisent un modèle de contrat élaboré par la fondation SURF : il permet d'élargir les contrats de base fondés sur le Code de la propriété intellectuelle, de réserver certains droits et de mieux faire collaborer éditeurs et auteurs. Cette idée a servi pour la partie des recommandations.

- [37]** BOSC Hélène. Les archives ouvertes, quinze ans d'histoire. In AUBRY Christine, JANIK Joanna. Les archives ouvertes, enjeux et pratiques, guide à l'usage des professionnels de l'information. Paris, ADBS, 2005. P. 31-62. ISBN : 2-8436-5079-8.

Ce chapitre fait le tour des archives ouvertes depuis leur création jusqu'à nos jours. Il nous a permis de comprendre comment, aux développements techniques nécessaires au fonctionnement des archives ouvertes, s'est ajouté un long travail de persuasion et de changement des mentalités. Il a fallu "prouver" l'efficacité de l'auto-archivage aux chercheurs pour qui la cause semble maintenant acquise ; il reste à présent à convaincre les pouvoirs décisionnaires.

- [38]** CHANIER Thierry. Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ? Paris, L'Harmattan, 2004. 186 p. ISBN : 2-7475-7695-7.

Cet ouvrage aborde le sujet des liens entre l'accès libre aux résultats de la recherche et ses avancées. La question des accès est, techniquement parlant, résolue par le concept d'archives ouvertes, mais les intérêts divergents des protagonistes ralentissent les processus de dissémination. En sciences humaines et sociales, l'archive ouverte apparaît comme la meilleure solution ; nous développons ces principes dans le mémoire.

- [39]** DEBOIN Marie-Claude, FILY Marie-Françoise. Déposer ses publications dans une archive ouverte : information aux auteurs du Cirad et sélection d'entrepôts. [En ligne]. Montpellier, CIRAD, 2006/9. 26 p. [Consulté le 30 juillet 2009].

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/10/92/27/PDF/Archives_ouvertes_pour_le_Cirad.pdf

Cet article propose une synthèse des archives ouvertes et de l'accès libre aux documents. Il nous a été précieux pour comprendre les aspects juridiques et techniques du dépôt d'une publication en archives ouvertes. Il liste les bénéfices retirés par les chercheurs.

- [40]** Déclaration de Berlin N°4 [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2009]

<http://oa.mpg.de/openaccess-berlin/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf>

La Déclaration de Berlin revendique le libre accès à la connaissance ; il ne s'agit plus seulement des publications scientifiques, mais de la libre circulation de tous les savoirs, en somme, du patrimoine culturel.

- [41] Déclaration de Bethesda [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]

<<http://www.biomedcentral.com/openaccess/bethesda/>>

La Déclaration de Bethesda précise que, dans une publication en libre accès, l'auteur doit accorder aux utilisateurs un droit d'accès gratuit, un droit de reproduction et d'utilisation ; le texte intégral de la publication doit être déposé dans une archive ouverte.

- [42] Déclaration de Budapest [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]

<<http://www.soros.org/openaccess/read.shtml>>

L'initiative de Budapest explicite le libre accès par deux voies : le dépôt par son auteur d'un document en texte intégral sur un site web en accès public ; et la publication dans des revues en libre accès.

- [43] Déclaration de Salvador [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]

<<http://openaccess.inist.fr/spip.php?article32>>

Pour les acteurs de la Déclaration de Salvador (Brésil, 2005), le libre accès favorise l'équité pour les chercheurs des pays en voie de développement ; l'accès aux résultats de la recherche est essentiel au développement économique et social.

- [44] FIFY Marie-Françoise. Introduction au concept d'archive ouverte. [En ligne].2005/6. [Consulté le 7 août 2009].

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/47/PDF/sic_00001523.pdf>

OAI:archivesic.ccsd.cnrs.fr:sic_00001523_v1

Le chapitre "archives ouvertes et activités de recherche : quel intérêt ?" fait une bonne synthèse des nombreux avantages procurés au chercheur qui dépose dans une archive ouverte.

- [45] GUEDON Jean-Claude. Accès libre, archives ouvertes et États-nations : les stratégies du possible. [En ligne]. Montréal, Université de Montréal, 2008/3. [Consulté le 4 août 2009].

<<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/27/77/55/PDF/guedonstylelodel.pdf>>

OAI:halshs.archives-ouvertes.fr:sic_00277755_v1

L'auteur mentionne l'existence d'un morcellement au cœur du mouvement pour l'accès libre : les deux voies de l'auto-archivage et de la publication dans des revues en libre accès n'entretiennent pas de relations préférentielles. Des pistes sont proposées pour harmoniser leur intégration et atteindre le but qu'elles se sont fixées : l'accès aux publications

scientifiques pour tous. Cet article fait ressortir l'importance des notions de prestige, de reconnaissance et de visibilité.

- [46] MAGRON Agnès. Auto-archivage des publications scientifiques, synthèse d'enquêtes menées auprès des chercheurs. [En ligne]. Lyon, Institut des Sciences de l'Homme (ISH Lyon) & cellule de coordination de Hal-SHS. 2007/6. [Consulté le 31 juillet 2009]. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00151575/fr/>.

OAI : archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00151575_v1

Cet article fait une synthèse des différentes enquêtes réalisées à partir de 2004 sur le thème de l'auto-archivage de leurs publications par les chercheurs. Elle révèle un certain nombre d'obstacles et de craintes ; nous les avons repris dans ce mémoire.

[46-1]

MASSON E., SCHÖPFEL J., BATTISTI M., VERCKEN G. Don't ask, don't tell, just do it. Documentaliste-Sciences de l'information, 2009/2, vol.46, p.24-27. ISSN 0012-4508.
Avec l'émergence de nombreux modes de communication scientifique directe (archives ouvertes, web 2.0, etc.), les aspects juridiques de la publication sont mis à mal. Ce n'est pas parce qu'une archive est ouverte qu'il n'existe pas de règles. Nous nous sommes servis de la partie qui traite des différentes formes d'engagement contractuel.

- [47] OPENDOAR [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.opendoar.org/>>

Le Registry of Open Access Repository est un annuaire qui répertorie les réservoirs d'archives ouvertes dans le monde. Il fournit des statistiques. Nous avons utilisé ces données pour situer la place de la France dans le monde pour : son nombre d'archives ouvertes ; sa part dans les sciences de gestion ; la place de HAL.

- [48] PLOS [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]. <<http://plos.org/support/openletter.shtml>>

Signée en 2001 par des milliers de chercheurs de plus de 200 pays, la pétition de la Public Library of Science exige des éditeurs que les résultats de la recherche puissent être accessibles librement dans une bibliothèque publique mondiale.

- [49] ROAR [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]. <<http://roar.eprints.org/>>

Le site du Registry of Open Access Repository référence toutes les archives ouvertes connues dans le monde, et permet d'accéder aux politiques de chaque serveur d'archives ouvertes, en accord avec la déclaration de Berlin.

- [50] SCHÖPFEL Joachim, PROST Hélène. [En ligne]. In L'accès libre en mouvement. Journées d'étude sur les archives ouvertes du consortium COUPERIN, 2-3 avril 2009. [Consulté le 10

septembre 2009]. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/69/57/PDF/CR_JEAO_COUPERIN_2009.pdf>

Les premières journées d'étude du consortium Couperin sur les archives ouvertes montrent que celles-ci sont à présent bien installées en France. On constate cependant un manque de coordination et de promotion au niveau national. Le dispositif français HAL, organisé autour du CCSD est, malgré tout, opérationnel et développe de nouveaux services. Les garanties concernant les questions de droit restent cependant encore floues en France sur la question des archives ouvertes.

[51] SHERPA [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.sherpa.ac.uk/>>

Sherpa est le premier consortium public visant à fédérer les archives ouvertes et le développement de l'accès libre ; créé en 2004, il rassemble une vingtaine d'universités britanniques centrées autour de la recherche.

[52] SHERPA PLUS [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]

<<http://www.sherpa.ac.uk/projects/sherpaplus.html>>

Prolongement de Sherpa, Sherpa Plus élabore des référentiels institutionnels de libre accès afin d'aider les organismes à promouvoir la diffusion rapide et efficace des résultats de recherche.

[53] WOJCIECHOWSKA Anna. Archives ouvertes : état des lieux et pratiques dans les domaines des mathématiques et de l'informatique. 9 décembre 2008. 1 vol. 261 p. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2008.

Cette thèse, basée sur deux enquêtes (2005, complétée en 2007), présente un état de l'art sur les pratiques d'auto-archivage des chercheurs en mathématiques et en informatique. Elle constate une amélioration des pratiques. Cette thèse très complète nous a apporté des éléments importants sur la connaissance par les chercheurs de leurs droits en tant qu'auteurs, sur les freins et sur les motivations au dépôt en archives ouvertes.

[54] WOJCIECHOWSKA Anna. Analyse d'usage des archives ouvertes dans le domaine des mathématiques et l'informatique. [En ligne]. 2006/09. [Consulté le 10 août 2009]

< http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/27/23/PDF/sic_00001739.pdf>

Cette étude interroge 128 chercheurs sur leur connaissance de l'auto-archivage et leurs pratiques dans ce domaine. Les personnes interrogées sont en partie des chercheurs du CNRS (20,30%) et des enseignants-chercheurs (56,3%). Ils sont français et leurs domaines d'étude concernent les mathématiques et l'informatique. On peut penser que, sensibilisés au dépôt dans HAL du fait de leur rattachement au CNRS, leurs réponses représentent une

sorte de jauge d'un niveau supérieur permettant d'extrapoler les pratiques d'autres chercheurs, en l'occurrence ceux d'HEC.

Politiques institutionnelles

[55] ANDRÉ Francis. DRIVER, un premier pas vers une infrastructure paneuropéenne de réservoirs numériques. **In** Les rencontres des professionnels de l'IST [en ligne]. Journées d'études du 19- 21 juin 2006, Nancy. Nancy, INIST-CNRS. [Consulté le 6 août 2009]. <http://rpist.inist.fr/sites/rpist/IMG/pdf/Francis_ANDRE.pdf>

[56] DRIVER [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.driver-support.eu/>>
Le projet DRIVER se propose de réunir les archives ouvertes disséminées en Europe et de les mutualiser dans une plateforme unique. Pour le détail du réseau European Network Plan, voir : <<http://www.driver-support.eu/documents/D2.1report.pdf>>.

[57] PEER [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009].
<http://rpist.inist.fr/rpist/sites/rpist/IMG/pdf/11h00_GFII_RPISTv2.pdf>
Le projet européen PEER, Publishing and the Ecology of European Research, rassemble des éditeurs et des membres de la communauté scientifique. Son objectif est d'étudier comment les chercheurs utilisent les archives ouvertes, pour trouver une solution satisfaisant à la fois les principes du marché de l'édition et ceux du libre accès à la connaissance.

HAL

Les sources exploitées pour HAL ont été essentiellement : le site web HAL, des enregistrements de conférence, ainsi que des échanges avec Daniel Charnay, directeur-adjoint du CCSD, chargé de l'archive ouverte HAL.

Les références des enregistrements de conférence sont listées ci-dessous.

Nous avons choisi de faire un compte-rendu unique des conférences récemment données par Daniel Charnay, plutôt qu'un résumé qui appauvrirait un contenu très enrichissant pour notre mémoire. Ce compte-rendu est présenté à la suite des notices. Nous encourageons le lecteur à écouter ces conférences qui rendent bien compte de l'implication du CCSD et des publics de professionnels vis-à-vis des archives ouvertes.

[58] CHARNAY Daniel. HAL - Origine du projet, fonctionnement de la plateforme, intérêts et difficultés, problématiques et perspectives. [Enregistrement de conférence, format MP3, en ligne]. **In** Les enjeux de la publication numérique pour la valorisation de la recherche, Grenoble, SICD1 & SICD2, [journée d'études] du 30 avril 2009. [Consulté le 1^{er} août 2009]. <<http://enjeux-de-la-publication-numerique-pour-la-valorisation-de-la-r.neopodcasts.com/2665/hal-origine-du-projet-fonctionnement-de-la-plateforme-interets-et-difficultes-problematiques-et-perspectives/>>

- [59] CHARNAY Daniel. HAL est avant tout un système créé par et pour les chercheurs. Le Mensuel de l'Université [en ligne]. 2008/5, n°26. [Entretien du 21 mars 2008]. [Consulté le 5 août 2009]. < <http://www.ccsd.cnrs.fr/IMG/pdf/RevueDePresse/MensuelUniv.pdf>>
- [60] CHARNAY Daniel. [HAL, Hyper Articles en Ligne]. **In** Les rencontres des professionnels de l'IST [en ligne]. Journées d'études du 18- 20 juin 2007, Nancy. Nancy, INIST-CNRS. [Consulté le 2 août 2009]. < http://rpist.inist.fr/sites/rpist/IMG/pdf/M._Charnay.pdf>
Aspects techniques de HAL et nouvelles fonctionnalités.
- [61] CHARNAY Daniel. HAL-SHS, la plateforme d'archives ouvertes inter-établissements. **In** HAL SHS-Archives ouvertes, un nouveau mode de communication scientifique? [Vidéo en ligne]. Conférence du 18 janvier 2007, Paris. Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme & CNRS-Paris. [Consulté le 2 août 2009]. [Durée 01:34:50]
< http://www.archivesaudiovisuelles.fr/FR/_video.asp?id=918&ress=2958&video=99826&format=68#0>
Daniel Charnay, directeur-adjoint du CCSD présente la genèse de HAL. Il rappelle les principes de l'archive ouverte : le dépôt en AO n'est pas un acte d'édition, mais une mise en accès ; la volonté de diffuser le savoir relève d'un état d'esprit. Il souligne que l'AO n'est pas en opposition avec l'édition traditionnelle et explique qu'aucune AO n'a de comité de lecture : l'examen des publications se fait sur la forme et non sur le fond. Cependant la modération d'une AO par des chercheurs lui redonne de la valeur (bien qu'elle ait un coût) ; l'AO doit présenter le texte intégral d'un document de "bonne tenue scientifique" : un réservoir unique permet de mieux contrôler le niveau scientifique et de mutualiser les coûts ; l'interopérabilité doit, au minimum, permettre de récupérer des notices bibliographiques.
Les rencontres avec le Syndicat National des Editeurs (SNE) révèlent peu d'enthousiasme pour les AO ; de plus en plus d'éditeurs mentionnent dans leurs contrats le délai pour le dépôt en AO.
Pour les SHS, demande est faite de rendre disponible la version publiée le plus rapidement disponible sur une AO, car les SHS utilisent peu les prépublications pour communiquer leurs résultats de recherche. La notion de péremption de l'information est évoquée, plus notable en sciences exactes qu'en SHS (ex. d'un article de 1970 cité dans Le Monde mais introuvable en libre accès). L'AO permettrait de trouver des documents de grandes valeurs qui manquent aujourd'hui aux chercheurs en SHS (ex. Persée, site français, qui numérise les revues depuis les premiers numéros jusqu'aux barrières mobiles, et qui se situe à la 18^e place des sites scientifiques les plus consultés au monde). La loi française ne s'est pas encore prononcée sur l'exception à but de recherche et d'enseignement permettant de rendre accessibles les documents pour les chercheurs.

*Les AO font partie d'un ensemble qui permet de diversifier les accès aux publications.
HAL propose des fils RSS permettant aux organismes de faire de la réintégration de données sur leurs sites ; un protocole développé pour l'INRIA permet de déposer dans HAL.*

- [62] BERTHAUD Christine. HAL-SHS, les sciences humaines et sociales dans les archives ouvertes. **In** HAL SHS-Archives ouvertes, un nouveau mode de communication scientifique? [Vidéo en ligne]. Conférence du 18 janvier 2007, Paris. Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme & CNRS-Paris A. [Consulté le 2 août 2009]. [Durée 22:47]

<<http://www.archivesaudiovisuelles.fr/FR/video.asp?id=918&ress=2958&video=99828&format=68#11890>>

HAL-SHS, ouverte en 2005, utilise une nomenclature européenne qui a subi certains aménagements. Elle comprend aujourd'hui 27 entrées. La typologie des documents déposés est quasiment identique à celle de HAL général. En SHS les petits éditeurs autorisent les auteurs à déposer car ils ont conscience que c'est pour eux une forme de mise en avant, de publicité.

- [63] CCSD [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.ccsd.cnrs.fr/>>

Le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe) est à l'unité du CNRS en charge de HAL. Leur site propose des tutoriels et des procédures, notamment le "Guide du dépôt et du bon usage de Hal" et un manuel très complet sur les procédures afférentes, le "ManuHal".

- [64] HAL (Hyper Article en Ligne) [en ligne]. CCSD, [Consulté le 15 octobre 2009]

<<http://www.hal.archives-ouvertes.fr>>

Site de la plateforme HAL, serveur partagé d'archives ouvertes multidisciplinaires émanant du CCSD, unité propre du CNRS créée fin 2000, et principalement dédié à la réalisation d'archives ouvertes.

Grandes Ecoles & enseignement supérieur

- [65] CONFÉRENCE DES GRANDES ECOLES. La recherche et l'innovation au service de la compétitivité. [En ligne]. **In** Le livre blanc du Chapitre des écoles de management. 2006. [Consulté le 31 juillet 2009]. Chapitre IV, p. 45-49.

<http://www.cge.asso.fr/cadre_publications.html>

Ce livre blanc répond à trois objectifs : montrer la place occupée par les grandes écoles dans l'enseignement supérieur ; rappeler le travail accompli par les grandes écoles de management ; mettre en valeur les initiatives prises pour s'adapter à la concurrence. Nous avons utilisé le chapitre sur l'innovation et la recherche qui détermine les axes de développement pour les établissements membres de la CGE.

- [66] CYTERMANN Jean-Richard. La mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). [En ligne]. Paris, La Documentation Française, 2007/9, Rapport n°2007-079. [Consulté le 4 août 2009].
<<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000680/0000.pdf>>
Ce rapport fait le point sur la mise en place des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), après une année d'exercice. Les PRES sont l'un des nouveaux instruments de coopération proposés par la Loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. Le rapport nous a été utile pour comprendre comment chaque PRES a développé ses propres spécificités locales. Cette diversification, dans le cadre d'une marge de manœuvre étonnante, conduit à des objectifs et des stratégies extrêmement variés. ParisTech, à dominante Grandes Ecoles, se distingue d'autre PRES à dominante universitaire.
- [67] DE FOURNAS Patrice. Quelle identité pour les grandes écoles de commerce françaises? 12 septembre 2007. 3 vol., 421 pages. Thèse de Doctorat en Economie et Sciences sociales, spécialité Gestion, Ecole Polytechnique, 2007.
Cette thèse fournit une approche historique des grandes écoles et de leurs transformations depuis leur création jusqu'à aujourd'hui. Elle analyse leurs relations avec les écoles d'ingénieur dont elles se sont inspirées, puis étudie le modèle des business schools américaines. Cette thèse a alimenté les parties concernant l'histoire d'HEC puis la genèse des sciences de gestion, et leur difficulté pour acquérir une identité stable.
- [68] LEBEGUE Thomas, WALTER Emmanuelle. Grandes écoles, la fin d'une exception française. Paris, Calmann-Lévy, 2008. 219 p. ISBN : 2-7021-3945-5.
Ce livre critique décrit la position des grandes écoles françaises au niveau international. Il met en avant la nécessité d'une réflexion globale sur le fonctionnement des grandes écoles à la française et d'une réforme. Le sujet sur le débat des grands classements internationaux, et la genèse des PRES nous ont permis de comprendre les logiques à l'œuvre au sein d'un environnement concurrentiel.
- [69] RAMANANTSOA Bernard, BERRY Michel. La mondialisation, une crise d'identité pour les écoles de commerce ? [En ligne], 6 décembre 2002, Paris. Paris, Ecole de Paris du management, [consulté le 25 juillet 2009]. <<http://ecole.org/seminaires/FS1/SEM067>>
L'auteur explique pourquoi les grandes écoles françaises doivent se conformer aux règles de jeu de la mondialisation pour rester dans la compétition. Elles doivent se mesurer aux travers de critères dominants issus des standards américains (publication, évaluations et classements). Bien que parfois inadaptés, ces critères demeurent ceux qui ont cours.

Services documentaires

- [70] CHARTRON Ghislaine. L'offre documentaire numérique : repères et décryptage. Documentaliste-Sciences de l'information, 2008/12, vol. 45, n°2, p. 28-32.

L'article évoque les conséquences multiples de l'évolution permanente de l'offre numérique, et ses effets croisés avec l'évolution d'internet. L'influence sur la stratégie marketing est abordée du point de vue de l'accès à l'information par les moteurs de recherche.

- [71] CHAUMIER Jacques, SUTTER Eric. Documentalistes, ajoutez de la valeur à vos services ! Paris, ADBS, 2007. 63 p. ISBN : 2-84365-095-6.

Cet ouvrage nous a été utile pour comprendre la loi de l'offre et de la demande ainsi que le positionnement stratégique du centre de documentation dans un contexte évolutif. Il définit plus précisément la notion de service dans cet environnement et la nécessité de travailler sur les accroissements de valeur.

- [72] MICHEL Jean, ROUSSEL GAUCHERAND Sylvie, de GOUTTES Christine. Le positionnement stratégique. Documentaliste-Sciences de l'information, 2008/1, Vol.45, p. 44-51.

Les services documentaires ont évolué avec le développement d'Internet et les centres de documentation ne sont plus le lieu unique de la fourniture d'information. Cet article pose la question du repositionnement des services documentaires et d'une redéfinition de ses missions. Il propose un alignement stratégique sur la politique institutionnelle de l'organisme, ce qui suppose le développement de valeur ajoutée et une perpétuelle adaptation à de nouveaux besoins.

Serveurs d'archives ouvertes en économie-gestion

Les différents articles qui suivent ont aidé à compléter les données observables sur le site de RePEc. On y trouve des approches historiques, et la méthodologie du projet. Comme souvent dans l'élaboration d'archives ouvertes, on constate une implication très forte des fondateurs, et l'importance du travail collaboratif dans la recherche de solutions. On observe dans ces différents documents l'archive ouverte en train de se faire, avec ses tâtonnements et ses réussites.

RePEc

- [73] BARRUECO CRUZ José Manuel, KRICHEL Thomas. Cataloging economics preprints: an introduction to the RePEc project. Journal of Internet Cataloging, [en ligne], 2000, n° 2/3, p.227-241. [Consulté le 29 juillet 2009]

<<http://openlib.org/home/krichel/papers/shankari.html>>

- [74] KARLSSON Sune, KRICHEL Thomas. RePEc and S-WoPEc: Internet access to electronic preprints in Economics. [En ligne]. 1999. [Consulté le 29 septembre 2009].
< <http://openlib.org/home/krichel/papers/lindi.html>>
- [75] KRICHEL Thomas. About NetEc, with special Reference to WoPEc. [En ligne]. 1997. [Consulté le 29 juillet 2009]. <<http://netec.mcc.ac.uk/doc/hisn.html>>
- [76] KRICHEL Thomas. RePEc, an open library for economics. [En ligne]. In ARBOR Ann. The economics and usage of digital library collections, Michigan (US), 2000/3. [Actes de la conférence organisée du 23 au 24 mars 2003]. [Consulté le 29 juillet 2009].
<<http://eprints.rclis.org/14408/>>
- [77] RePEc [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://repec.org/>>
RePEc (Research Papers in Economics), est un agrégateur de données en économie-gestion. Il présente les modalités de dépôt des documents et les fonctionnalités du site. Pour interroger la base de données de RePEc, se reporter à l'interface Ideas :
< <http://ideas.repec.org/>>

SSRN

- [78] SSRN [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://www.ssrn.com/>>
SSRN (Social Science Research Network) est un site d'archive ouverte en sciences sociales ; il est surtout orienté vers les sciences de gestion.

Serveurs de thèses en accès libre

- [79] TEL [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://tel.archives-ouvertes.fr/>>
Serveur de thèses multidisciplinaires de l'archive ouverte HAL, le serveur TEL (Thèses En Ligne) contient 14635 documents en texte intégral et en accès libre.
- [80] ParisTech graduate school [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009].
<<http://graduateschool.paristech.org/>>
Site académique de ParisTech, PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), regroupant 12 grandes écoles au sud de Paris, dont HEC. Le site a mis en ligne en accès libre 2114 thèses :
<<http://graduateschool.paristech.org/index.php?table=these&&start=2100>>
et 390 ouvrages :
<<http://graduateschool.paristech.org/index.php?start=2100&table=ouvrage>>
Ce site prend progressivement la relève de PASTEL (ci-dessous).
- [81] PASTEL [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009]. <<http://pastel.paristech.org/>>

ParisTech Service de Thèses En Ligne est une bibliothèque numérique de thèses soutenues dans les grandes écoles de ParisTech. Il contient 1911 thèses.

[82] STAR [en ligne], [consulté le 15 octobre 2009].

<<http://www.abes.fr/abes/page,428,star.html>>

STAR (Signalement des Thèses électroniques, Archivage et Recherche) est un dispositif national d'archivage et de signalement des thèses électronique de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur). Il permet l'import-export des métadonnées des thèses grâce au schéma TEF, ce qui évite les ressaisies, notamment pour alimenter la base bibliographique du Sudoc.

Glossaire

Les termes de ce "glossaire du libre accès et des archives ouvertes" sont issus du site web de l'Inist⁷³ (Institut de l'information scientifique et technique du CNRS).

Agrégateur: un agrégateur rassemble les métadonnées provenant de plusieurs fournisseurs de données et les rend accessibles dans un OAI.

Archivage: le terme archivage dans le mouvement OAI désigne l'action de stocker des informations scientifiques et techniques dans un réservoir appelé archive ouverte.

Archive disciplinaire : une archive disciplinaire réunit l'ensemble de la production de plusieurs institutions dans un domaine scientifique donné.

Archive institutionnelle: une archive institutionnelle relève d'une institution (université, grande école, organisme de recherche, association professionnelle) et a pour objectif de contenir, valoriser et conserver l'ensemble de la production scientifique de celle-ci.

Archive ouverte : le terme archive ouverte désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données.

Auto-archivage : l'auto-archivage est l'acte par lequel les chercheurs déposent eux-mêmes leurs articles (prépublications et postpublications) dans des archives ouvertes. Synonyme: dépôt de document.

Citation : dans un article écrit par un auteur, quand ce dernier fait référence à un autre article, on parle de citation ; les citations sont le plus souvent regroupées en fin d'article dans la bibliographie. La citation sert à mesurer l'impact d'un article et est utilisée pour calculer le facteur d'impact d'une revue.

Dépôt de document : le dépôt de document est l'acte de publier en ligne un texte, par une personne (auteur ou autre), dans une archive ouverte. Synonyme : autopublication.

Entrepôt OAI : un entrepôt OAI est une base de données qui supporte le protocole OAI-PMH et est constituée par un fournisseur de données. Elle contient des métadonnées qui sont disponibles dans différents formats afin de répondre à différents types de demandes. Renvoi : Serveur OAI ; archive ouverte.

Interopérabilité : l'interopérabilité est la capacité de différents systèmes informatiques à dialoguer entre eux, à communiquer sans ambiguïté et ainsi interpréter des informations correctement.

⁷³ [Consulté le 15 octobre 2009] < <http://openaccess.inist.fr/> >

Accès direct au glossaire : < <http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire> >

Libre Accès (*open access*) : par "accès libre" à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. (Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert).

Métadonnées (*metadata*) : les métadonnées sont un ensemble de données structurées décrivant des ressources physiques ou numériques. Elles sont un maillon essentiel pour le partage de l'information et l'interopérabilité des ressources électroniques. Elles sont classiquement divisées en métadonnées descriptives, administratives ou de structure.

Moissonneur (*harvester*) : un moissonneur est un programme lancé par le fournisseur de services pour la collecte de métadonnées auprès d'un ou plusieurs entrepôts OAI. Synonyme : moissonneur OAI.

Postpublication (*postprint*) : la postpublication est la version publiée dans une revue d'un texte produit par un (des) auteur(s) après acceptation par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture (évaluation par les pairs). Synonymes : post-publication ; post-print ; postprint.

Prépublication (*preprint*) : la prépublication désigne les versions d'un texte produit par un (des) auteur(s) avant acceptation par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture (évaluation par les pairs). Synonymes : pré-publication ; pre-print ; preprint ; travaux en voie de publication.

Protocole OAI-PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*): le protocole OAI-PMH est un protocole qui définit les conditions du transfert de métadonnées d'une archive ouverte, produite par un fournisseur de données, vers le serveur d'un fournisseur de services.

Serveur OAI (*OAI server*): un serveur OAI peut se définir comme un système informatique, basé sur le protocole OAI PMH, destiné à fournir des services à des utilisateurs connectés. Synonyme: serveur d'archives ouvertes.

Visibilité : une œuvre est d'autant plus visible qu'elle est diffusée le plus largement possible et atteint ainsi un maximum de personnes de manière à accroître son impact et la notoriété de son (ses) auteur(s).

Annexes

Annexe 1 Nombre d'archives ouvertes par pays

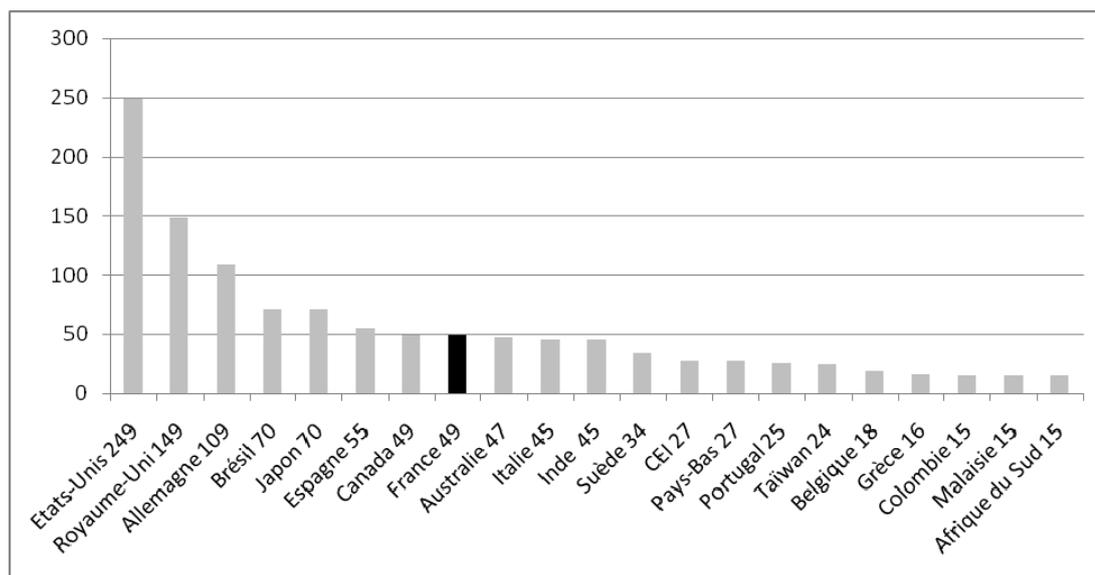


Tableau 7 : Nombre d'archives ouvertes, classement mondial

Les 21 premiers pays, par ordre décroissant.

[Histogramme réalisé d'après les données du ROAR (Registry of Open Access Repositories), arrêtées au 10 septembre 2009. < <http://roar.eprints.org/>>]

Annexe 2 Liste des archives ouvertes en France

Nom de l'archive ouverte	Nombre de documents déposés	Année de création	Logiciel utilisé
ARCHIVESIC	1087	2002	HAL
ARCHIVE EDUTICE	1728	2003	HAL
Archive ouverte INRIA	45660	2005	HAL
HAL-IN2P3	29132	1998	HAL
HAL-INSERM	0*	2007	HAL
HAL-SHS	13949	2008	HAL
HAL: Hyper Article en Ligne	82220	1998	HAL
Institut Jean Nicot	665	2002	HAL
TEL (self-archived doctoral theses)	14209	2001	HAL
Archive libre de l'université Louis Pasteur	902	2004	Eprints
Archive Université Lyon 2	288	2005	Eprints
ENSTA Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées	0*	2006	EPrints
INP Toulouse Thèses	288	2004	EPrints
Serveur de Documents Science et Culture France-Japon	32	2004	EPrints
Site des thèses de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - thesesups	347	2008	EPrints
Publications l'IMFT : OAIMF	1750	2008	EPrints
Université de Paris X Nanterre: Publications	21	2003	EPrints
École Normale Supérieure: Lettres et sciences humaines	121	2002	EPrints
MémSIC : mémoires de 3° cycle en sciences de l'information et de la communication	113	2003	EPrints
OATAO (Open Archive Toulouse Archive Ouverte)	2534	2008	EPrints
Paris Institute of Technology: PASTEL Theses	3269	2002	EPrints
Base de publications de l'Université Paris-Dauphine	0*	2009	DSPACE
Dspace Avignon	0*	2006	DSPACE

DUMAS	0*	2006	DSPACE
I-Revues: service d'édition électronique de l'INIST	23678	2004	DSPACE
LARA-Libre Accès aux Rapports scientifiques et techniques	959	2006	DSPACE
Institut d'Etudes Politiques de Lyon	476	2008	Divers
Les livres en ligne des Presses Universitaires de Lyon	21	2007	Divers
NUMDAM - Numérisation de documents anciens mathématiques	31188	2003	Divers
Persée: Revues scientifique en sciences humaines et sociales	239	2005	Divers
Presses Universitaire de Lyon	21	2006	Divers
ProdINRA - Base de données des publications de l'INRA	0*	2008	Divers
Revue.org - Fédération de revues en ligne en sciences humaines et sociales	23470	2004	Divers
SCD de l'Université de Reims-Champagne Ardenne	503	2004	Divers
Scientific Correspondences Project	14818	2008	Divers
Archive ouverte INSEP	486	2006	Divers
ARTUR-FC	313	2009	Divers
Bibliothèques Virtuelles Humanistes	226	2006	Divers
CemOA-Cemagref Open Publications	16079	2009	Divers
CRHST Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques	2707	2007	Divers
CITHER: diffusion électronique des thèses	850	1998	Divers
Crystallography Open Database	0*	2006	Divers
Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France	37480	2005	Divers
GET Savoirs partagés	62	2007	Divers

* L'OAI n'a pas été déclaré au Registry Open Access Repositories ou ne fonctionne pas

Tableau 8 : Liste des archives ouvertes en France.

[Tableau réalisé d'après les données du ROAR (Registry of Open Access Repositories), arrêtées au 10 septembre 2009. < <http://roar.eprints.org/>>]

Annexe 3 La place de Hal parmi les logiciels de gestion d'archives ouvertes en France

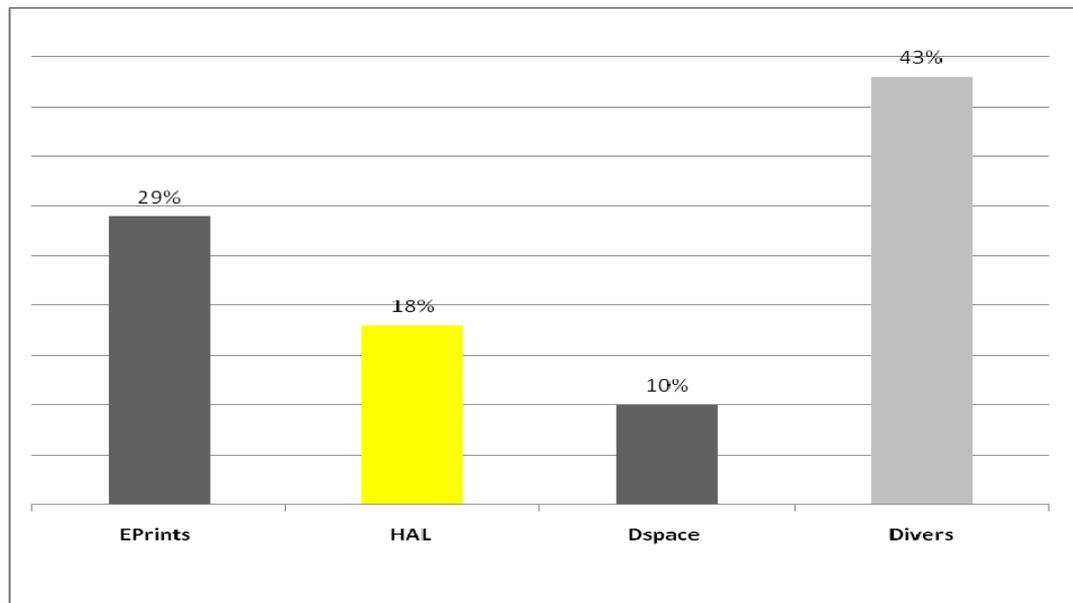


Figure 19 : Pourcentage d'archives ouvertes gérées par chaque logiciel en France

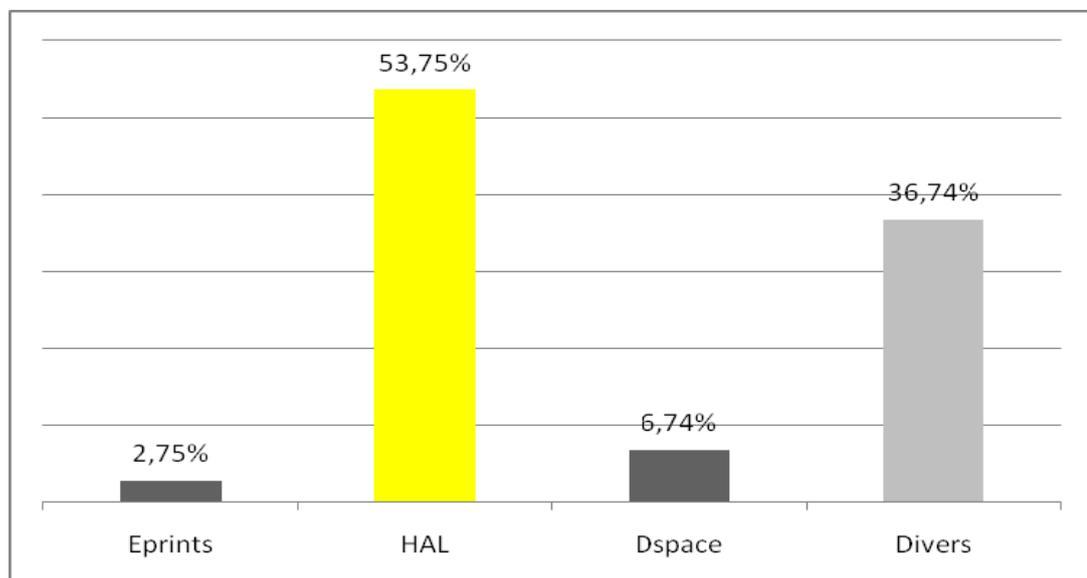


Figure 20 : Pourcentage de documents déposés par type de logiciel, en France

[Histogrammes réalisés d'après les données du ROAR (Registry of Open Access Repositories), arrêtées au 10 septembre 2009. < <http://roar.eprints.org/>>]

Annexe 4 Classifications : JEL et Thésaurus de Delphes

Classification primaire JEL	Thésaurus de Delphes
A General Economics and Teaching	L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT
B History of Economic Thought, Methodology, and Heterodox Approaches	01. RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES
C Mathematical and Quantitative Methods	02. ORGANISATION DE L'ECONOMIE
D Microeconomics	03 SITUATION NATIONALE
E Macroeconomics and Monetary Economics	04 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
F International Economics	05 FINANCES PUBLIQUES
G Financial Economics	06 MONNAIE
H Public Economics	07 EPARGNE
I Health, Education, and Welfare	08 MARCHE DES CAPITAUX
J Labor and Demographic Economics	09 ENVIRONNEMENT
K Law and Economics	10 SCIENCE
L Industrial Organization	11 DROIT
M Business Administration and Business Economics; Marketing; Accounting	12 PROPRIETE INTELLECTUELLE
N Economic History	L'ENTREPRISE ET SA GESTION
O Economic Development, Technological Change, and Growth	13 ENTREPRISE
P Economic Systems	14 GESTION DE L'ENTREPRISE
Q Agricultural and Natural Resource Economics; Environmental and Ecological Economics	15 RESSOURCES HUMAINES
R Urban, Rural, and Regional Economics	16 GESTION DE LA PRODUCTION
Y Miscellaneous Categories	17 GESTION COMMERCIALE
Z Other Special Topics	18 GESTION FINANCIERE
	LES SECTEURS D'ACTIVITE
	41 secteurs répertoriés
	20 AGRICULTURE
	21 AGROALIMENTAIRE
	22 ARTS MENAGERS
	23 ASSURANCE
	24 BATIMENT
	25 BIJOUTERIE
	26 BOIS
	27 BOISSON
	28 CHIMIE
	29 COMMUNICATION
	30 CONSTRUCTION ELECTRIQUE
	31 CONSTRUCTION MECANIQUE
	32 DISTRIBUTION

Tableau 9 : Comparatif des classifications : JEL et Thésaurus de Delphes

Annexe 5 Base de données Copper, gestion des CV et publications du corps professoral

Base de données "Copper"

- La base de données utilisée est Copper (FoxPro):
C'est une application conçue pour HEC en 2004 par une société extérieure.
- La base s'appuie sur Access, ce qui permet d'effectuer des statistiques et d'avoir des formats de sortie Word, Excel, etc. A l'ouverture d'Access, les données de Copper sont importées.
- Les données sont sauvegardées sur le serveur "U" du site web HEC.
- La page d'ouverture de la base s'intitule: "**Application de gestion des CV du corps professoral**"
- Liste non exhaustive des rubriques du CV:
 - ❖ Biographie : (on retrouve cette rubrique sur le site HEC), cursus professionnel, cursus universitaire, activités entreprise, cours, responsabilités pédagogiques, suivi de thèses, activités scientifiques, activités éditoriales.
 - ❖ Activités éditoriales:
 - **Ouvrage**
Intitulé des champs: "à paraître" (*force coming*); "retombées de recherche"; "résumé" (issu des sites éditeur ou professeur); "collaborateurs" : co-auteurs (champ dupliqué, évite le doublonnage lors des statistiques); "rééditions"; "traductions", etc.
 - **Ouvrage collectif**
Champ supplémentaire: liste des chapitres écrits par le professeur. Pas de résumé des chapitres.
 - **Article**
Intitulé des champs: "type de revue" (scientifique ou divers); "références de la revue" : N°, volume, pages.; "informations" : notes en texte libre; "mots-clés" : récupérés sur des BDD; "collaborateurs"
 - **Published proceedings** (conférences publiées)
Intitulé des champs: "volume"; "invité" ; etc.
 - **Communication de colloque**
 - **Thèse**
 - **Cahier de recherche**
Ce champ permet de tracer le cahier de recherche jusqu'à son éventuelle publication dans une revue

Figure 21 : Base de données Copper (Gestion des CV du corps professoral HEC)

[D'après un entretien avec l'assistante du département Décanat-Recherche]